

RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT

2015



Compagnie Financière Tradition

SOMMAIRE CONTENT



PRÉSENT DANS 28 PAYS, COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA FIGURE PARMI LES LEADERS MONDIAUX DU SECTEUR DES IDB (INTER DEALER BROKER). LE GROUPE FOURNIT DES SERVICES D'INTERMÉDIATION SUR UNE VASTE GAMME DE PRODUITS FINANCIERS (MARCHÉS MONÉTAIRES, MARCHÉS OBLIGATAIRES, PRODUITS DÉRIVÉS DE TAUX, DE CHANGE ET DE CRÉDIT, ACTIONS, DÉRIVÉS ACTIONS, MARCHÉS À TERME DE TAUX ET SUR INDICES) ET NON FINANCIERS (ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT, MÉTAUX PRÉCIEUX). L'ACTION COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA EST COTÉE À LA BOURSE SUISSE (CFT).

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA IS ONE OF THE WORLD'S LARGEST INTERDEALER BROKERS (IDB) WITH A PRESENCE IN 28 COUNTRIES. THE GROUP PROVIDES BROKING SERVICES FOR A COMPLETE RANGE OF FINANCIAL PRODUCTS (MONEY MARKET PRODUCTS, BONDS, INTEREST RATE, CURRENCY AND CREDIT DERIVATIVES, EQUITIES, EQUITY DERIVATIVES, INTEREST RATE FUTURES AND INDEX FUTURES) AND NON-FINANCIAL PRODUCTS (PRECIOUS METALS, AND ENERGY AND ENVIRONMENTAL PRODUCTS). COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA IS LISTED ON THE SIX SWISS EXCHANGE.



The English translation of the French text has been prepared for information purposes only. While we have made every effort to ensure a reliable translation, we make no representation that it is accurate or complete in any way. It is therefore not the intention of Compagnie Financière Tradition SA that it be relied upon in any material respect. The original French text is the only valid one.

1 - 2 / MESSAGE DU PRÉSIDENT CHAIRMAN'S MESSAGE

3 - 4 / CHIFFRES CLÉS KEY FIGURES

5 - 53 / RAPPORT DE GESTION MANAGEMENT REPORT

5 - 6 / COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION EN BOURSE INFORMATION FOR SHAREHOLDERS

**7 - 8 / ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015
SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2015**

**9 - 12 / COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION, UN ACTEUR MONDIAL DE TOUT PREMIER PLAN
COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION A LEADING GLOBAL PLAYER**

13 / UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE A DIVERSIFIED GEOGRAPHIC PRESENCE

13 - 14 / FAITS MARQUANTS KEY DEVELOPMENTS

15 - 28 / GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE CORPORATE GOVERNANCE

29 - 33 / CONSEIL D'ADMINISTRATION BOARD OF DIRECTORS

34 - 36 / DIRECTION GÉNÉRALE EXECUTIVE BOARD

37 - 42 / PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL WORLD ECONOMIC REVIEW

43 - 53 / RAPPORT D'ACTIVITÉ OPERATING REVIEW

54 - 127 / COMPTES CONSOLIDÉS CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

55 - 56 / RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

57 / COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

**58 / ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME**

59 - 60 / BILAN CONSOLIDÉ CONSOLIDATED BALANCE SHEET

61 / TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

**62 / TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY**

63 - 127 / ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

128 - 143 / COMPTES ANNUELS COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

129 - 130 / RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

131 / COMPTE DE RÉSULTAT INCOME STATEMENT

132 - 133 / BILAN BALANCE SHEET

134 - 142 / ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

**PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN ET DE LA RÉSERVE
143 / GÉNÉRALE ISSUE D'APPORTS DE CAPITAL PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE
EARNINGS AND GENERAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS**

144 - 149 / RAPPORT DE RÉMUNÉRATION REMUNERATION REPORT

145 - 146 / RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

147 - 149 / RAPPORT DE RÉMUNÉRATION REMUNERATION REPORT

MESSAGE DU PRÉSIDENT

CHAIRMAN'S MESSAGE



SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, L'ANNÉE 2015 AURA NOTAMMENT ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE CROISSANCE MONDIALE TOUJOURS DÉCEVANTE ET EN-DEÇÀ DES ATTENTES INITIALES, PAR UNE CHUTE DU COMMERCE INTERNATIONAL, PAR LE MAINTIEN DE POLITIQUES MONÉTAIRES EXTRÊMEMENT ACCOMMODANTES ET ENFIN PAR LA CONFIRMATION DE LA DÉCRUE DES PRIX DU PÉTROLE ET DES MATIÈRES PREMIÈRES DE FAÇON GÉNÉRALE.

THIS PAST YEAR WAS MARKED BY DISAPPOINTING GLOBAL ECONOMIC GROWTH WHICH FELL SHORT OF INITIAL EXPECTATIONS, AND A SLOWDOWN IN WORLD TRADE. LEADING CENTRAL BANKS MAINTAINED THEIR ACCOMMODATIVE MONETARY POLICIES, WHILE OIL AND COMMODITY PRICES IN GENERAL CONTINUED THEIR DOWNWARD SPIRAL.

En effet, alors que la productivité mondiale enregistre une baisse et que la dette mondiale augmente de façon significative, plusieurs pays connaissent un ralentissement de leur croissance économique, l'inflation demeurant faible et les anticipations ne s'améliorant pas, les politiques monétaires sont appelées à la rescousse. Les Banques Centrales, préoccupées par la faiblesse de l'inflation et le risque de déflation, ont pris des mesures importantes pour réduire leurs taux de financement à l'économie. Cinq d'entre elles ont même choisi de franchir la barrière des taux négatifs. Depuis la crise de 2008, le rôle des banquiers centraux a été amplifié par le besoin de rassurer les marchés par une communication de leur stratégie et par leur décision d'être beaucoup plus présents sur la scène économique. Aujourd'hui les questions sur les choix des politiques monétaires, sur leurs limites et sur le ralentissement structurel de la croissance globale fusent de toute part.

Indeed, at a time when productivity gains worldwide are faltering and global debt is skyrocketing, GDB growth in many countries is slowing, and inflation is persistently low and is not expected to improve. Monetary policies have been called to the rescue. Central banks, worried about "lowflation" and the risk of deflation, have taken bold steps to reduce the cost of borrowing. Five of the biggest ones have even crossed the line by introducing negative interest rates. Since the 2008 crisis, the role of central bankers has been magnified by the need to reassure the markets by communicating their strategy and by their decision to move to the fore of the economic stage. Everywhere questions are being asked about monetary policy choices, their limits and the long-term slowdown of global expansion.

Après la crise de 2008, les législateurs internationaux ont décidé de durcir les règles sur les marchés et de contrôler d'une façon beaucoup plus stricte et contraignante l'activité des institutions financières, en particulier des banques. Cependant, l'ensemble de ces mesures (Mifid, Bâle II et Bâle III, Volker rule notamment) ont modifié la structure des marchés, incitant les banques, en particulier, à changer leurs stratégies et à réduire leurs expositions aux risques de marché. Les conséquences de cette nouvelle réalité sont très importantes. Ainsi, les marchés financiers connaissent une évolution majeure marquée notamment par une contraction des volumes traités.

Dans cet environnement en pleine mutation et particulièrement exigeant, cependant stabilisé en 2015, le secteur des intermédiaires financiers globaux, dans lequel évolue notamment le Groupe, a été marqué, non plus par la croissance, mais par la consolidation des concurrents américains puis anglais de Compagnie Financière Tradition et la reconfiguration de la structure des marchés.

Compagnie Financière Tradition a enregistré pour l'année 2015, un chiffre d'affaires consolidé de 814,5 millions de francs contre 837,5 millions de francs en 2014, en baisse de 1,7 % à cours de change constants. Le résultat d'exploitation consolidé de Compagnie Financière Tradition s'élève à 59,1 millions de francs en 2015, contre 41,2 millions de francs en 2014, soit une hausse de 45,5 %. Le résultat net part du Groupe s'inscrit en forte hausse de 49,2 % à 40,5 millions de francs en 2015 contre 27,7 millions de francs en 2014.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent au 31 décembre 2015 à CHF 370,0 millions, dont CHF 356,8 millions sont attribuables aux actionnaires de la société mère (31 décembre 2014 : CHF 341,7 millions) et ce, après déduction des actions propres pour un montant de CHF 21,5 millions (31 décembre 2014 : CHF 12,5 millions).

Au cours de l'exercice 2015, le Groupe a maintenu ses efforts d'une gestion stricte des coûts. Les mesures mises en place ont permis de réduire la base de coûts fixes ainsi que d'en améliorer la flexibilité, tout en minimisant les coûts de restructuration. Par ailleurs, le développement des capacités technologiques du Groupe, essentielles dans le cadre des évolutions réglementaires, s'est poursuivi notamment dans le cadre des activités de Tradition SEF, et en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts.

Dans une industrie en cours de consolidation, le Groupe se positionne comme l'un des 3 acteurs globaux du secteur. Bénéficiant d'un bilan de qualité, Compagnie Financière Tradition portera une attention particulière en 2016 aux opportunités de croissance externe et organique découlant à la fois des évolutions réglementaires, mettant sous pression les acteurs de plus petite taille, et de la consolidation de l'industrie. Par ailleurs, le Groupe poursuivra aussi ses efforts de gestion des coûts et notamment l'optimisation de ses investissements dans la technologie.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 19 mai 2016, la distribution d'un dividende de 3,5 francs par action, versé en numéraire.

Je remercie nos actionnaires pour leur fidélité et leur confiance.

After the 2008 financial crisis legislators the world over scrambled to toughen market regulations, with a view to maintaining much stricter control of financial institutions, chiefly banks. However, the steps that have been taken or contemplated (notably MiFID, Basel II and III and the Volcker Rule) have changed the markets' underlying structure, inciting banks, in particular to deploy new strategies aimed at reducing their exposure to market risks. The game change is having major repercussions. The financial markets are experiencing major changes marked in particular by a reduction in trading volumes.

Against this rapidly changing and particularly demanding landscape, which however stabilised in 2015, the global interdealer broking industry in which the Group operates was marked by a transition from growth to the consolidation of American and English competitors of Compagnie Financière Tradition and changes in market structure.

For the year ended 31 December 2015, Compagnie Financière Tradition reported consolidated revenue of CHF 814.5 million against CHF 837.5 million in 2014, a decline of 1.7% at constant exchange rates. Consolidated operating profit rose 45.5% to CHF 59.1 million, compared with CHF 41.2 million in the previous year. Group share of net profit grew strongly to CHF 40.5 million, up 49.2% from CHF 27.7 million in 2014.

At 31 December 2015, consolidated equity stood at CHF 370.0 million of which CHF 356.8 million was attributable to shareholders of the parent (2014: CHF 341.7 million), net of treasury shares amounting to CHF 21.5 million (2014: CHF 12.5 million).

During the year, the Group remained focused on cost management. Measures were implemented to reduce fixed costs and increase flexibility, while minimising reorganisation costs. At the same time, the Group maintained its investments in technology, essential to respond to the new regulatory landscape, in particular as part of Tradition SEF activities, and especially through Trad-X, Tradition's market leading hybrid trading platform for interest rate swaps.

In a consolidating industry, the Group is positioning itself as one of the three global leaders of the IDB sector. With a sound balance sheet, Compagnie Financière Tradition will focus on external and organic growth opportunities in 2016 resulting, on the one hand, from the evolving regulatory environment putting pressure on smaller players and on the other, the industry consolidation. Moreover, we will also continue our focus on cost management including the optimisation of our investments in technology.

At the Annual General Meeting to be held on 19 May 2016, the Board will be seeking shareholder approval to pay a dividend of CHF 3.50 per share, in cash or in shares.

I would like take this opportunity to thank our shareholders for their continued loyalty and trust.

CHIFFRES CLÉS

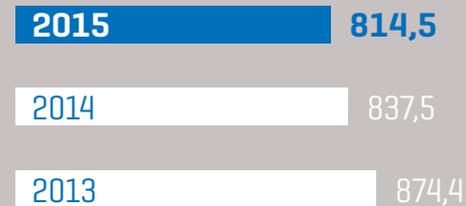
KEY FIGURES

CHIFFRES D'AFFAIRES

(en mCHF)

REVENUE

(CHFm)

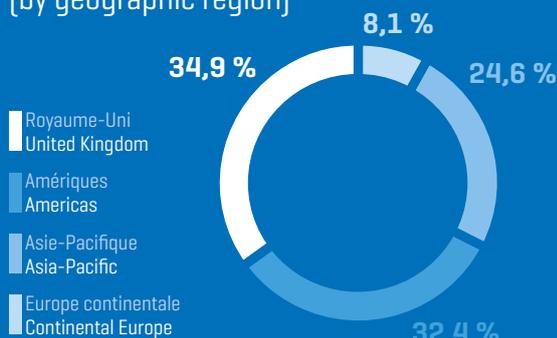


CHIFFRE D'AFFAIRES

(par zone géographique)

REVENUE

(by geographic region)

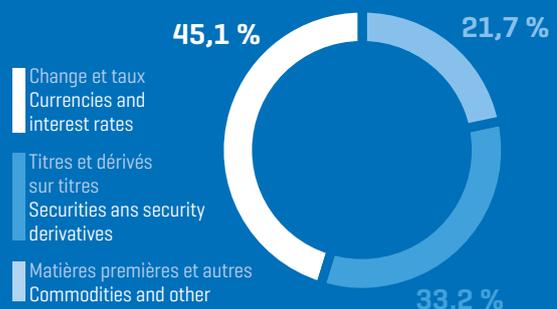


CHIFFRE D'AFFAIRES

(par produit)

REVENUE

(by product segment)

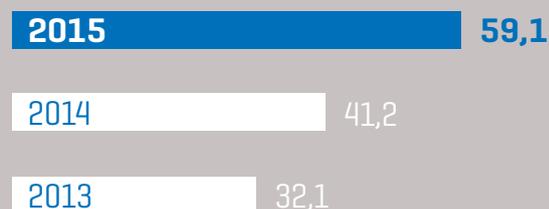


RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en mCHF)

OPERATING PROFIT

(CHFm)

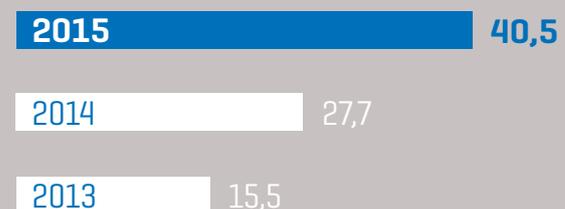


RÉSULTAT NET

attribuable aux actionnaires de la société
(en mCHF)

NET PROFIT

attribuable to company shareholders
(CHFm)





CAPITAUX PROPRES [en mCHF]

EQUITY [CHFm]

■ Capitaux propres
Equity

■ Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société
Shareholders' equity

11,6 % Rendement des capitaux propres en 2015
Return on equity in 2015

2015

■ 370,0

■ 356,8

2014

■ 354,1

■ 341,7

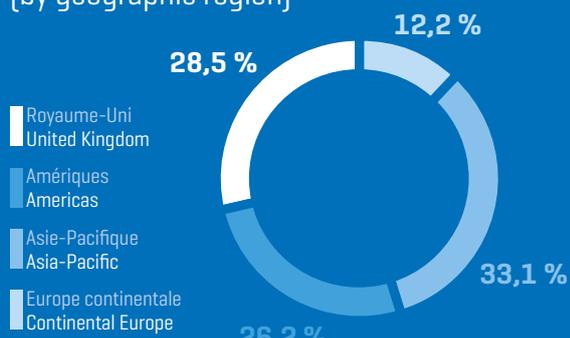
2013

■ 332,5

■ 282,0

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2015 [par zone géographique]

HEADCOUNT AT 31 DECEMBER 2015 [by geographic region]



ÉVOLUTION DE L'FFECTIF [au 31 décembre]

HEADCOUNT [at 31 December]

2015 ■ 2 175

2014 ■ 2 200

2013 ■ 2 300

2012 ■ 2 350

2011 ■ 2 500

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION EN BOURSE INFORMATION FOR SHAREHOLDERS

L'action Compagnie Financière Tradition SA clôture l'année 2015 avec un cours de CHF 66,2, soit une capitalisation boursière s'élevant à CHF 443,5 millions au 31 décembre 2015. Après deux années consécutives de hausse, ses deux indices de référence, le Swiss Market Index (SMI) et le SPI EXTRA, clôturent l'année 2015 respectivement en baisse de 1,84 % et en hausse de 11,01 %.

ÉVOLUTION DU TITRE

Au 1^{er} janvier 2015, l'action CFT commence l'année à CHF 42,2 et évolue en baisse durant le mois de janvier touchant son plus bas en clôture le 21 janvier à CHF 36,0. Ensuite, l'action enregistre une forte hausse pour atteindre son plus haut niveau annuel de CHF 68,0 le 4 mai 2015. Par la suite, le cours demeure stable pour clôturer l'année 2015 à CHF 66,2 en hausse de 56,9 % sur l'année avec un volume moyen de 2 823 titres échangés par jour.

DONNÉES BOURSIÈRES

en CHF	2015	2014	CHF
Nombre d'actions au 31 décembre	7 042 218	6 722 111	Number of shares at 31 December
Capitalisation boursière au 31 décembre	443 527 000	283 673 000	Market capitalisation at 31 December
Cours le plus haut	68,0	52,0	Highest price
Cours le plus bas	36,0	40,3	Lowest price
Dernier cours de l'année	66,2	42,2	Year-end closing price
Volume quotidien moyen en nombre de titres	2 823	1 463	Average daily volume of shares
PER* au 31 décembre	11,0	10,2	PER* at 31 December
PTB** au 31 décembre	1,2	0,8	PTB** at 31 December
Résultat d'exploitation par action***	9,0	6,3	Operating profit per share***
Résultat net - part du groupe par action**	6,1	4,2	Group share of net profit per share**
Dividende par action	3,5	3,0	Dividend per share

* Price earning ratio - Multiple de capitalisation des résultats.

** Price to Book - Multiple de capitalisation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

*** Sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres.

Compagnie Financière Tradition SA shares ended the year at CHF 66.20, bringing the market capitalisation of the Company to CHF 443.5 million at 31 December 2015.

After two straight years of gains, the Company's benchmark indices - the Swiss Market Index (SMI) and the SPI EXTRA, ended 2015 down 1.84% and up 11.01% respectively.

SHARE PRICE

The shares began the year at CHF 42.20 but then lost ground, hitting CHF 36.00 on 21 January, their lowest closing price for 2015. They then bounced back, climbing rapidly to reach CHF 68.00 on 4 May, their highest level for the year.

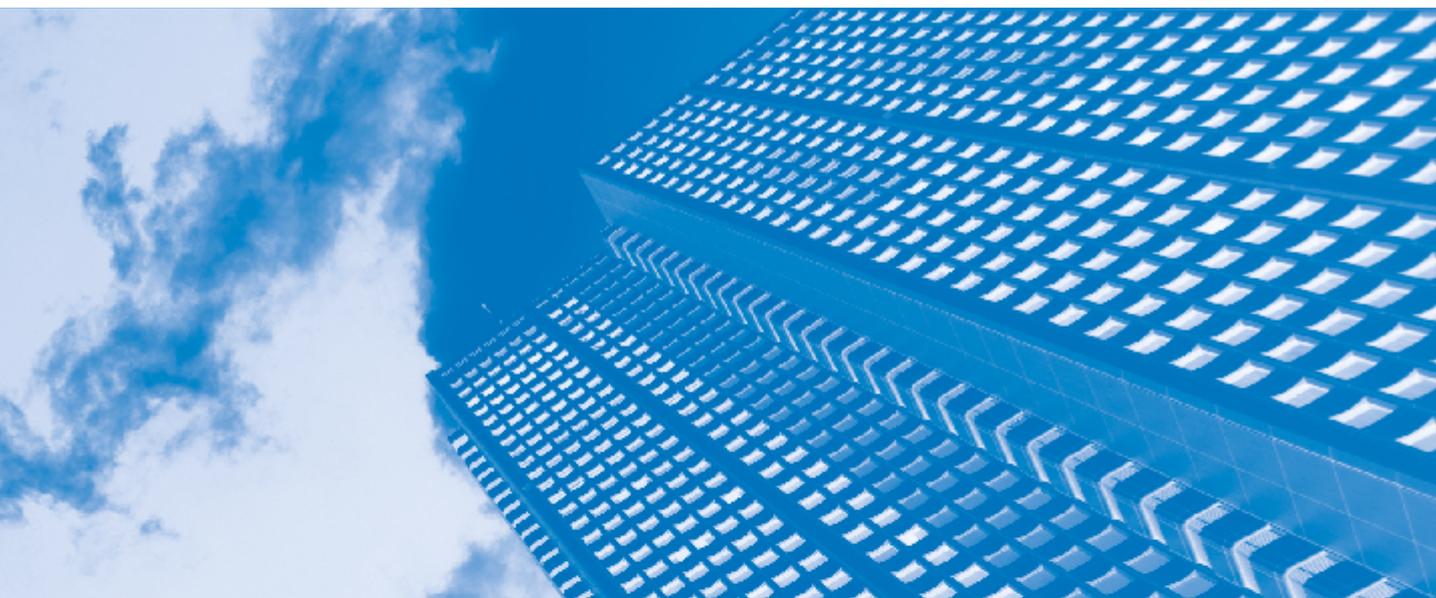
After that, the share price stabilised and ended 2015 at CHF 66.20, a gain of 56.9% on the year with an average daily trading volume of 2,823 shares.

STOCK MARKET DATA

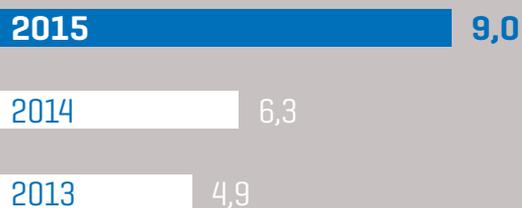
* Price earnings ratio.

** Price to Book - attributable to Company shareholders.

*** Based on the weighted average number of shares outstanding during the period, after deducting the average number of treasury shares.



RÉSULTAT D'EXPLOITATION
CONSOLIDÉ / ACTION (en CHF)
CONSOLIDATED OPERATING
PROFIT PER SHARE
(CHF)



RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX
ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ / ACTION
(en CHF)

NET PROFIT ATTRIBUTABLE TO
COMPANY SHAREHOLDERS PER SHARE
(CHF)



DIVIDENDE PAR ACTION
(en CHF)

DIVIDEND PER SHARE
(CHF)



ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2015

SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2015

PUBLIC
25,92 %

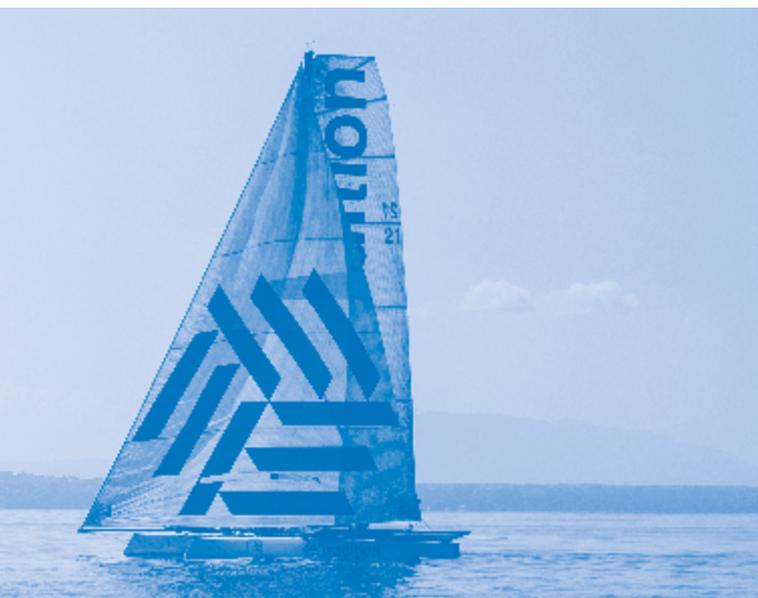
VIEL ET CIE
69,22 %

COMPAGNIE
FINANCIÈRE
TRADITION SA

ACTIONS PROPRES
OWN SHARES
4,86 %

TFS SA
99,94 %

TSH SA
100,00 %



CONTACTS

Compagnie Financière Tradition Relations actionnaires / Investor relations

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne
Tél. : 41 (0)21 343 52 22 - Fax : 41 (0)21 343 55 00
www.tradition.com

Un site dédié à la communication avec les actionnaires de Compagnie Financière Tradition : Cours de bourse, Communiqués, Agenda, Chiffres clés, Présentations.
A dedicated platform for Compagnie Financière Tradition's shareholders: Share price, Press releases, Calendar of events, Key figures, Presentations.

Ecrivez-nous / Contact us: actionnaire@tradition.ch

FICHE SIGNALÉTIQUE

Exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre

Code ISIN : CH0014345117

Quotité : 1 action

Valeur nominale : CHF 2,50

Action cotée à la Bourse suisse et présente sur le 3^{ème} compartiment de la Bourse de Francfort

CALENDRIER FINANCIER 2016

VENDREDI 22 JANVIER 2016

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2015 (pré-bourse)

VENDREDI 11 MARS 2016

Publication des résultats pour l'année 2015 (pré-bourse)
Présentation des résultats annuels à Zurich

VENDREDI 22 AVRIL 2016

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2016 (pré-bourse)

MERCREDI 27 AVRIL 2016

Publication du Rapport Annuel 2015 et de la convocation à l'Assemblée générale (pré-bourse)

JEUDI 19 MAI 2016

Assemblée générale des actionnaires, Hôtel Beau Rivage

VENDREDI 22 JUILLET 2016

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre 2016 (pré-bourse)

JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2016

Publication des résultats semestriels au 30 juin 2016 (pré-bourse)
Présentation des résultats semestriels à Zurich

VENDREDI 21 OCTOBRE 2016

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2016 (pré-bourse)

Un calendrier détaillé, régulièrement mis à jour, est disponible sur www.tradition.com.

FACT FILE

Financial year runs from 1 January to 31 December

ISIN Code: CH0014345117

Unit of trade: 1 share

Nominal value: CHF 2.50

Shares are traded on the SIX Swiss Exchange and on the third compartment of the Frankfurt Stock Exchange

2016 FINANCIAL CALENDAR

FRIDAY 22 JANUARY 2016

Publication of consolidated revenue for Q4 2015 (before the market opens)

FRIDAY 11 MARCH 2016

Publication of 2015 full-year results (before the market opens)
Presentation of annual results in Zurich

FRIDAY 22 APRIL 2016

Publication of consolidated revenue for Q1 2016 (before the market opens)

WEDNESDAY 27 APRIL 2016

Publication of 2015 Annual Report and notice of General Meeting (before the market opens)

THURSDAY 19 MAY 2016

Annual General Meeting, Hotel Beau Rivage.

FRIDAY 22 JULY 2016

publication of consolidated revenue for Q2 2016 (before the market opens)

THURSDAY 1 SEPTEMBER 2016

Publication of half-year results to 30 June 2016 (before the market opens)

Presentation of half-year results in Zurich

FRIDAY 21 OCTOBER 2016

Publication of consolidated revenue for Q3 2016 (before the market opens)

A detailed financial calendar is updated regularly on www.tradition.com.

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION, UN ACTEUR MONDIAL DE TOUT PREMIER PLAN

APERÇU DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Présente dans 28 pays, Compagnie Financière Tradition (CFT) est un des trois leaders mondiaux du courtage interprofessionnel (Interdealer Broking, IDB). Depuis l'acquisition par VIEL & Cie d'une participation majoritaire en 1996, la société s'est considérablement développée, principalement par croissance interne, et réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires équilibré entre la région EMEA, les Amériques et la région Asie-Pacifique et entre différentes classes d'actifs. Dans le contexte des nouvelles réglementations instaurées après la crise financière, elle s'est aussi positionnée à l'avant-garde de l'évolution de la structure du marché avec une position de premier plan dans l'intermédiation sur SEF (Swap Execution Facilities) de produits dérivés de taux d'intérêt aux États-Unis.

Agissant en qualité de place de marché et d'intermédiaire, CFT facilite les transactions entre établissements financiers ou autres traders professionnels actifs sur les marchés de capitaux. Ces transactions varient en taille et en liquidité, allant de la plus simple à la plus sophistiquée et de la plus liquide à la plus illiquide.

CFT doit sa réussite à sa capacité à comprendre l'évolution des besoins d'un vaste réseau de clients fidèles, allié à des compétences fortes dans les marchés de dérivés et à ses investissements continus dans une technologie distinctive afin de proposer des services d'exécution électroniques et hybrides aux côtés de services de courtage à la voix.

COURTAGE INTERPROFESSIONNEL : UN RÔLE PRIMORDIAL SUR LES MARCHÉS DE CAPITAUX

VALEUR AJOUTÉE ET INDÉPENDANCE

Un courtier interprofessionnel, ou IDB, est un intermédiaire neutre qui facilite la découverte des prix et la rencontre entre acheteurs et vendeurs d'une large palette d'instruments financiers.

Apportant la transparence sans nuire à la liquidité, un courtier interprofessionnel aide ses clients à trouver des prix et des contreparties. Suivant le modèle de l'intermédiation pure, dénué de tout conflit d'intérêts, son chiffre d'affaires provient des commissions générées par la mise en relation de banques commerciales, de banques

COMPANY OVERVIEW

Compagnie Financière Tradition (CFT) is one of the three global interdealer broking (IDB) firms, with a presence in 28 countries. Since 1996, when VIEL & Cie acquired a majority stake, the company has significantly extended its size and footprint primarily through organic growth. This has translated into a balanced mix of revenues between EMEA, the Americas and Asia Pacific and across a variety of asset classes. In the context of the post-crisis new regulations, it has also successfully positioned itself at the forefront of the evolution in market structure with a leading position in the intermediation of "on Swap Execution Facilities (SEF)" interest rate derivatives in the United-States.

Acting as a marketplace and an intermediary, CFT facilitates transactions amongst financial institutions and other professional traders active in the capital markets. These transactions vary in scale and liquidity, from the simplest to the most sophisticated, the most liquid to the most illiquid.

The key to our success has been our ability to understand the evolving needs of our extensive and long-established network of clients, together with our strong expertise in derivative markets and our sustained investments in proprietary technology in order to offer electronic and hybrid execution alongside high touch broker services.

INTERDEALER BROKING: A VITAL ROLE IN THE CAPITAL MARKETS

ADDING VALUE, ALWAYS INDEPENDENT

An interdealer broker (IDB) is a neutral intermediary that facilitates price discovery and matches transactions between buyers and sellers in a wide variety of financial instruments.

Providing transparency without detriment to liquidity, an IDB helps clients source both prices and counterparties. Operating on the basis of a pure agency model with no conflict of interest, an IDB's revenues come from commissions earned by bringing together commercial banks, investment banks and other market participants. By using

COMPAGNIE FINANCIÈRE

TRADITION, A LEADING

GLOBAL PLAYER

d'affaires et d'autres intervenants des marchés. En faisant appel à un courtier interprofessionnel, les clients bénéficient d'un accès à une connaissance approfondie des marchés, d'un pool de liquidité et d'un anonymat qui réduit l'impact des ordres sur le marché.

Les courtiers interprofessionnels offrent des services d'exécution voix, hybrides et électroniques dans un cadre strictement réglementé.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DÉPENDANT DE FACTEURS CYCLIQUES ET STRUCTURELS

L'activité dans le secteur du courtage interprofessionnel est conditionnée par les volumes de transactions, eux-mêmes soumis à un ensemble de facteurs : performance macroéconomique, environnement des taux d'intérêt, émissions obligataires publiques et privées, cycles des matières premières, volatilité des marchés et économies émergentes. Les innovations financières et techniques jouent elles aussi un rôle important sur les marchés de capitaux.

L'apparition d'une clientèle nouvelle, mieux informée, et le besoin croissant des clients de trouver les meilleurs pools de liquidité sont à l'origine d'une augmentation des volumes dans de nombreuses classes d'actifs. Par ailleurs, la recherche de rendements et la tendance de fond des banques, des autres établissements financiers et des entreprises à se décharger des risques ont aussi contribué au développement des marchés financiers, ponctué par des phénomènes de cycles ou des événements régionaux.

Cependant, au lendemain de la crise financière de 2008, la réforme du cadre réglementaire du système financier de part et d'autre de l'Atlantique et la refonte des modèles économiques des banques ont pesé sur les volumes, en particulier sur les segments des produits de taux et de crédit. Parallèlement, le désengagement des banques en tant que teneurs de marché et les politiques d'assouplissement quantitatif menées par les banques centrales ont accru la volatilité et réduit la liquidité, ce qui souligne la fonction critique des services de découverte des prix et d'exécution. Dans un contexte sectoriel marqué, non plus par la croissance, mais par la consolidation et la reconfiguration de la structure des marchés, le secteur du courtage interprofessionnel s'adapte à un nouveau paradigme exigeant tout à la fois souplesse opérationnelle et capacité à répondre au besoin d'efficacité des chaînes de traitement des ordres exprimé par les clients.

an IDB, clients benefit from access to in-depth market intelligence, a pool of liquidity, and anonymity that reduces the market impact of placing orders.

IDBs operate voice, hybrid and electronic venues of execution within an extensively regulated framework.

REVENUE DRIVEN BY CYCLICAL AND STRUCTURAL FACTORS

Activity in the IDB sector is driven by trading volumes, and trading volumes are, in turn, influenced by a range of factors: macroeconomic performance, budget imbalances, interest rate environment, corporate and government bond issuance, commodities cycles, market volatility and emerging economies. Financial and technological innovations also play an important role in the capital markets.

Volumes have overtime grown in many asset classes, due to the emergence of new and more sophisticated customers, and clients' increasing need to source the best pools of liquidity. The underlying trend for banks, other financial institutions and corporates to offload risk, as well as the demand for yield, have also contributed to the development of the financial markets, punctuated from time to time by cycles or regional events.

However, in the aftermath of the 2008 financial crisis, regulatory overhaul of the financial system on both sides of the Atlantic and reengineering of the banks' business models have negatively impacted volumes, more specifically in the fixed income and credit segments of the market. At the same time, the combination of the retrenchment of the banks as market makers and the central banks quantitative easing policies have been conducive of increased volatility and reduced liquidity, highlighting the critical function of price discovery and execution services. In an industry background currently marked by a transition from growth to consolidation and structural changes in market structure, the IDB sector is adapting to a new paradigm that requires operational flexibility and the ability to respond to clients' focus on order processing efficiency.

Cette nouvelle donne est aussi une opportunité future pour les acteurs tels CFT de répondre aux besoins de nouveaux clients, dans un contexte où les banques continuent de rationaliser leurs portefeuilles d'activités tandis que les établissements non bancaires assument progressivement la fonction de « price makers » et commencent à utiliser les protocoles de négociation des marchés de professionnels comme les carnets d'ordres centraux.

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION : UN DES TROIS LEADERS MONDIAUX DU COURTAGE INTERPROFESSIONNEL

UNE OFFRE DE PRODUITS MONDIALE ET DIVERSIFIÉE

Nous offrons des services de courtage sur l'ensemble des marchés financiers et des marchés liés aux matières premières, notre ambition étant de proposer une couverture produits globale à nos clients. Outre une expertise historique sur les produits dérivés, nous sommes également actifs dans le courtage de transactions au comptant sur obligations et sur actions. Membres de plusieurs marchés, nous intervenons en tant qu'intermédiaire aussi bien sur les marchés de gré à gré que sur les marchés organisés.

Nous intervenons sur les marchés monétaires, les dérivés de taux et de devises, les actions et dérivés sur actions, les obligations et opérations de mise en pension, ainsi que les dérivés de crédit. Aux États-Unis, pour les dérivés de taux d'intérêt, de crédit et de change, notre SEF (Swap Execution Facility) est opérationnel depuis le 2 octobre 2013.

Nos marchés liés aux matières premières comprennent les dérivés sur le pétrole, le gaz naturel, l'électricité, le charbon, les produits agricoles et les métaux précieux, ainsi que les marchés environnementaux.

MISE EN RELATION DE CLIENTS SUR CINQ CONTINENTS

Nous avons développé un réseau mondial couvrant 28 pays. Nous sommes présents sur toutes les grandes places financières du monde, où nous avons noué de longue date d'étroites relations avec de nombreuses contreparties. Nos clients bénéficient ainsi de l'accès à la liquidité et de notre connaissance intime des marchés et des produits locaux.

TECHNOLOGIE DE POINTE

En partenariat avec un ensemble diversifié de banques d'affaires d'envergure mondiale parmi les plus grandes et les plus actives, nous avons lancé en 2011 notre plateforme de négociation de prochaine génération baptisée Trad-X, initialement pour les swaps de taux d'intérêt en euros, puis en dollars et en livres sterling. Conçue avec l'aide de la communauté des traders, Trad-X, une des seules plateformes avec carnet d'ordre central sur le marché des swaps de taux d'intérêt lancées à ce jour, est le prolongement logique de nos services de courtage à la voix. Basée sur une technologie propriétaire, Trad-X est une plateforme de négociation entièrement électronique destinée à la négociation de gré à gré de produits dérivés : elle est dotée d'un nombre étendu de fonctionnalités purement automatisées et hybrides, à faible latence. Au Japon, nous opérons une plateforme de négociation électronique pour les swaps de taux d'intérêt en yens.

Numéro un du marché des swaps de taux d'intérêt Dealer-to-Dealer (D2D) en USD « sur SEF » aux États-Unis grâce à Trad-X, CFT a prouvé sa capacité à générer une liquidité importante et à favoriser l'innovation. Cet excellent positionnement montre aussi la volonté de CFT d'anticiper les évolutions réglementaires et d'accompagner ses clients dans la recherche de solutions aux évolutions de structure de marché.

It is also opening an opportunity for firms like CFT to serve new clients in the future as banks continue to streamline their portfolio of activities and non-bank institutions progressively step in the role of price makers and start using wholesale market trading protocols such as central limit order books.

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION: ONE OF THE THREE GLOBAL IDBS

A GLOBAL AND DIVERSE PRODUCT OFFERING

We provide brokerage services across the whole range of the financial and commodity-related markets. We aim at offering our clients a global product coverage. In addition to our extensive expertise in derivatives, CFT is also active in cash bonds and equities brokerage. We operate in both over-the-counter (OTC) markets and exchange-traded instruments. We are a member of several exchanges.

The financial markets we cover include money markets, interest rate and currency derivatives, equities and equity derivatives, bonds and repurchase agreements, and credit derivatives. In the US, for interest rate, credit and FX derivatives, we have been successfully operating our SEF since 2 October 2013.

Our commodity-related markets include derivatives in oil, natural gas, power, coal, soft commodities and precious metals as well as environmental markets.

MATCHING CLIENTS ACROSS FIVE CONTINENTS

We have developed a worldwide network of offices spanning 28 countries. We cover all the key financial centres around the globe, where we have close and long-term relationships with a wide range of counterparties. We can therefore provide clients with access to liquidity, as well as intimate knowledge of local markets and products.

CUTTING EDGE TECHNOLOGY

In partnership with a diverse range of the world largest and most active investment banks, we launched our next-generation trading platform called Trad-X in 2011, initially for Euro Interest Rate Swaps, and since then extended to USD and GBP. Designed with the help of the trading community, Trad-X, one of the only platforms launched so far in the interest rate swaps market with a central limit order book, is a logical extension to our voice brokerage services. Trad-X utilises CFT's proprietary technology to provide a fully electronic trading platform for OTC derivatives characterized by low latency and rich fully automated and hybrid functionalities. In Japan, we also operate an electronic trading platform (ETP) for JPY interest rate swaps.

With the leading market share in the Dealer-to-Dealer (D2D) USD "on SEF" interest rate swap market in the United States thanks to Trad-X, CFT has proved its ability to attract deep liquidity and foster innovation. This also reflects CFT's desire to anticipate regulatory changes and respond to its clients' quest for solutions to changing market structures.

Nous tenons particulièrement à offrir des capacités d'exécution hybrides modulables dans toute notre gamme de produits et à nous appuyer sur notre technologie pour pénétrer de nouveaux segments de marché, comme en témoigne le lancement de ParFX sur le marché des changes au comptant.

UNE STRATEGIE FONDÉE SUR UNE PERSPECTIVE À LONG TERME DU SECTEUR

TENDANCES SECTORIELLES RÉCENTES

Depuis la fin des années 90, les courtiers interprofessionnels se sont consolidés autour de quelques groupes internationaux majeurs qui sont devenus des places de marché incontournables. Ces groupes d'envergure mondiale sont aujourd'hui au nombre de trois. Tôt ou tard, l'augmentation des coûts informatiques et de conformité devrait conduire les courtiers de niche, tous de taille nettement plus modeste, à nouer des partenariats avec ces grands groupes et à chercher à accéder à leurs infrastructures.

La mondialisation et la convergence des clients et des marchés observées ces dernières années avaient déjà suscité un intérêt accru pour les questions de structure et d'infrastructure des marchés. Les marchés organisés, après plusieurs phases de consolidation, ainsi que les plateformes électroniques traditionnellement utilisées par les banques pour communiquer les prix à leurs clients buy-side, cherchent à tirer profit des évolutions réglementaires telles que l'obligation de compensation des opérations de gré à gré et la négociation sur SEF pour se développer dans le domaine des opérations de gré à gré, sous forme de services de compensation pour les premiers et d'intermédiation des nouveaux flux de transactions pour les seconds.

Les conséquences à court et long terme de la crise du crédit sans précédent qui s'est amorcée en 2007 et du vaste programme de réforme du secteur bancaire et des dérivés de gré à gré qui a suivi continuent d'entraîner de nombreux changements dans l'organisation des marchés et offrent de nouvelles opportunités pour des plateformes de transactions mondiales telles que celle que représente CFT.

BIEN POSITIONNÉS POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION RAPIDE DES MARCHÉS

CFT a pour ambition d'être un acteur de référence de son secteur. Nous avons amplement démontré notre savoir-faire en matière de croissance interne et d'accompagnement des besoins de notre clientèle. Plus récemment, nous avons prouvé notre capacité à gérer strictement les coûts afin de nous adapter aux nouvelles conditions de marché. Avec notre part de marché importante, des revenus diversifiés en termes de fuseaux horaires et de classes d'actifs, un point mort abaissé et un bilan solide, nous sommes bien positionnés sur notre secteur et continuerons à anticiper l'évolution des marchés, tant au niveau des produits que des zones géographiques, de la clientèle ou de la réglementation. Depuis 2011, nous avons accéléré notre stratégie électronique et développé des solutions de négociation mondiales avec nos clients, et, dans la mesure du possible, en partenariat avec eux. Notre objectif est de conforter notre leadership dans le courtage électronique en poursuivant les investissements dans notre technologie propriétaire et d'offrir des services d'excellence dans le domaine de l'exécution hybride et du courtage à la voix.

We are committed to providing flexible hybrid execution capability across our entire suite of products and to leveraging on our technology to enter new market segments, as illustrated by the launch of ParFX in the FX spot market.

A STRATEGY BASED ON A LONG-TERM VIEW OF THE INDUSTRY

RECENT INDUSTRY TRENDS

Since the end of the 1990s, IDBs have been consolidating around a few major international groups that have become indispensable marketplaces. Today, there are three such global firms. It is expected that the increasing IT and compliance costs will at some point in time lead niche brokers, all of significantly smaller scale, to partner with such firms and seek access to their infrastructure.

In recent years, globalisation and the convergence of clients and markets had already led to increased interest in market structure and infrastructure issues. Exchanges, after several consolidation phases, as well as electronic platforms traditionally used by the banks to communicate prices to their buy-side clients, are seeking to leverage benefit from regulatory changes such as mandatory OTC clearing and SEF trading to expand into the over-the-counter space, in the form of clearing services for the former and intermediation of new trading flows for the latter.

The short- and long-term consequences of the unprecedented credit crisis that started in 2007 and of the subsequent comprehensive banking and OTC derivatives reform programme continue to lead to many shifts in the organisation of the markets and provide new opportunities for global transactional platforms such as the one CFT represents.

WELL POSITIONED TO RESPOND TO FAST-CHANGING MARKETS

CFT has a long-term commitment to industry leadership. We have an established track record of organic growth and responsiveness to the evolving needs of our customers. More recently, we have demonstrated our ability to rein in costs to enable us to adjust to the new market conditions. With our sizeable market share, diversified revenues across time zones and asset classes, a lower break-even point as well as a strong balance sheet, we are well positioned in our industry and will continue to anticipate the evolution of the markets, whether in terms of products, geographies, customers or regulation. Since 2011, CFT has accelerated its electronic strategy and has proactively developed global trading solutions with customers and, wherever possible, in partnership with them. Our objective is to further enhance the established leadership in electronic broking with continued investment in our proprietary technology as well as consistently to deliver efficiency and excellence in hybrid execution and high touch broker services.

UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE A DIVERSIFIED GEOGRAPHIC PRESENCE

AMÉRIQUES - AMERICAS

BOGOTA - BOSTON - BUENOS AIRES - DALLAS - HOUSTON - MEXICO
NEW YORK - SANTIAGO - STAMFORD

ASIE-PACIFIQUE - ASIA-PACIFIC

BANGKOK - HONG KONG - JAKARTA - KUALA LUMPUR - MAKATI CITY
MUMBAÏ - SÉOUL - SHANGHAI - SHENZHEN - SINGAPOUR - SYDNEY - TOKYO

EUROPE / MOYEN-ORIENT / AFRIQUE - EUROPE / MIDDLE-EAST / AFRICA

BRUXELLES - DUBAÏ - FRANCFORT - JOHANNESBURG - KÜSNACHT - LAUSANNE - LONDRES
LUXEMBOURG - MILAN - MOSCOU - MUNICH - PARIS - ROME - TEL AVIV - ZURICH

FAITS
MARQUANTS
KEY DEVELOP-
MENTS

2015.

Gagnant des prix de courtier
interprofessionnel et de SEF de l'année*

Winner of Interdealer broker
and SEF of the year awards*

* FOW International Awards

2014.

Nouveau partenariat dans le courtage de produits dérivés japonais.

New partnership to broke Japanese derivatives.

2013.

Lancement de Trad-X pour les swaps de taux d'intérêt en dollars et en livres sterling et de ParFX. Démarrage du SEF (Swap Execution Facility) du Groupe aux États-Unis.

Launch of Trad-X for USD and GBP interest rate swaps, and ParFX. Launch of the Group Swap Execution Facility (SEF) in the US.

2012.

Ouverture d'un bureau en Indonésie.

Opening of an office in Indonesia.

2011.

Lancement de Trad-X, plateforme de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêt en euro / Ouverture d'un bureau en Thaïlande.

Launch of Trad-X new hybrid trading platform for eur interest rate swaps / Opening of an office in Thailand.

2010.

Acquisition d'une participation de 30 % dans la société CM Capital Markets Holding SA / Acquisition de 45 % de Finarbit AG.

Acquisition of a 30% stake in CM Capital Markets Holding SA / Acquisition of 45% of Finarbit AG.

2009.

Démarrage des activités de la Joint Venture en Chine avec Ping An Trust & Investment Co. Ltd.

Start of operations for JV in China with Ping An Trust & Investment Co. Ltd.

2008.

Création d'une activité de Finance islamique et Marchés de capitaux à Dubaï et à Londres.

Launch of an Islamic and Capital Markets desk in Dubai and London.

2006.

Ouverture de six nouveaux bureaux : Inde, Malaisie, Corée du Sud, Colombie, EAU, Philippines.

Opening of 6 new locations (India, Malaysia, South Korea, Colombia, UAE, Philippines).

2005.

Intermédiation de la première transaction enregistrée dans le cadre du système communautaire d'échange de quotas d'émission.

Brokerage of first-recorded emissions deal in the EU Emissions Trading Scheme.

2002.

Lancement de Gaitame.com, un leader du négoce en ligne de détail de devises au Japon.

Launch of Gaitame.com, a market leader in online retail FX in Japan.

2001.

Lancement avec succès du premier modèle hybride de courtage en association avec des banques et ICAP (options sur devises).

Successful launch of the first hybrid brokerage model in a JV with banks and ICAP (FX options).

1998.

Intermédiation de la première transaction sur dérivés climatiques.

Brokerage of the first weather derivatives trade.

1997.

Premier IDB à ouvrir un bureau de représentation en Chine / Un des premiers courtiers membres du GSCC (actuellement FICC).

First IDB to open a representative office in China / One of the first broker members of GSCC (now FICC).

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE CORPORATE GOVERNANCE



Un gouvernement d'entreprise efficace est fondamental au regard des standards de Compagnie Financière Tradition. Dans un souci de transparence accrue à l'égard de ses actionnaires, la société a adopté et développe un certain nombre de mesures dans le respect de l'ensemble des dispositions de la « directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance » (DCG), entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2014.

Par ailleurs, la société s'attache à s'adapter judicieusement aux évolutions juridiques, notamment afin de se conformer aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), incluant, l'adoption de statuts révisés en mai 2014.

Compagnie Financière Tradition is committed to the highest standards of corporate governance. In its efforts to enhance transparency in shareholder relations the Company adopted and implemented a number of measures in compliance with the provisions of the "Directive on Information Relating to Corporate Governance" (DCG) which entered into force on 1 October 2014.

Furthermore, the Company strives to adapt responsibly to legal developments, in particular to the provisions of the Ordinance against Excessive Remuneration for Publicly Listed Companies (ORAb/VegüV), including revision of the Articles of Association in May 2014.

CAPITAL

Le capital de Compagnie Financière Tradition SA est uniquement composé d'actions au porteur de CHF 2,50 de valeur nominale chacune, de même catégorie et entièrement libérées. Toutes les actions donnent droit au dividende. Le montant du capital, du capital autorisé et du capital conditionnel, ainsi que l'évolution du capital au cours des trois derniers exercices de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés dans les annexes aux comptes annuels en pages 135 à 137 du rapport annuel. Les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe sont décrites en pages 107 et 108 du rapport annuel.

Au 31 décembre 2015, il n'y a ni bons de jouissance, ni bons de participation Compagnie Financière Tradition SA et la Société n'a pas d'emprunt convertible en cours à cette date.

CAPITAL

The Company's capital consists of a single class of bearer shares with a nominal value of CHF 2.50 each, fully paid-up. All shares carry the right to a dividend.

The amount of the authorised capital and conditional capital, as well as the changes in share capital over the past three years are presented in the notes to the financial statements on pages 135 and 137. Share options awarded to Group employees are disclosed on pages 107 and 108.

Compagnie Financière Tradition SA had no dividend-right certificates or participation certificates and the Company had no convertible loans outstanding at 31 December 2015.

En septembre 2013, Compagnie Financière Tradition SA a émis une obligation de CHF 120 millions, d'une maturité de 3 ans portant un coupon de 3,5 % (code ISIN CH0222900539). En juin 2015 une nouvelle obligation de CHF 130 millions a été émise, d'une maturité de 5 ans portant sur un coupon de 2,0 % (code ISIN CH0283851423).

Il n'existe pas de restriction de transfert des actions de Compagnie Financière Tradition SA.

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

L'organigramme du Groupe est présenté, sous forme simplifiée, en page 7 du rapport annuel et le périmètre de consolidation du Groupe est présenté en pages 126 et 127. Les actionnaires importants de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en page 98 du rapport annuel. À notre connaissance, aucun autre actionnaire ne détient au 31 décembre 2015 plus de 3,00 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA. A la connaissance de la Société, aucun pacte d'actionnaires n'existe au 31 décembre 2015. Il n'y a pas de participation croisée qui dépasse 5,00 % de l'ensemble des voix ou du capital au 31 décembre 2015. Les informations communiquées à SIX Swiss Exchange dans le cadre de la publicité des participations figurent sous le lien <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Selon l'article 18 des statuts, chaque action donne droit à une voix. Les statuts de la Société ne prévoient aucune dérogation aux droits de participation des actionnaires fixés par la loi, à l'exception des modalités de participation à l'Assemblée générale, l'article 17 des statuts stipulant qu'« un actionnaire ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par son représentant légal, un autre actionnaire participant à cette Assemblée muni d'un pouvoir écrit ou le Représentant indépendant permanent ». Selon l'article 19 des statuts, l'Assemblée générale prend ses décisions, quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées, sous réserve des dispositions légales impératives et des cas prévus à l'article 20 des statuts décrits ci-après. L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante.

En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. En règle générale, le scrutin a lieu à main levée ; les élections pouvant se faire au scrutin secret. En outre, l'article 20 des statuts prévoit « qu'une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées lors d'une Assemblée générale où 51 % au moins des valeurs nominales de l'ensemble des actions est représenté est nécessaire pour : (1) la modification du but social, (2) l'extension ou la restriction du cercle des opérations sociales, (3) l'introduction d'actions à droit de vote privilégié, (5) l'augmentation autorisée ou conditionnelle du capital-actions, (6) l'augmentation du capital-actions au moyen des fonds propres, contre apport en nature ou en vue d'une reprise de biens et l'octroi d'avantages particuliers, (7) la limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel, (8) le transfert du siège de la Société, (9) les décisions que la loi sur la

In September 2013, Compagnie Financière Tradition SA raised CHF 120 million through the placement of a 3-year bond issued with a coupon rate of 3.5% (ISIN code CH0222900539). A new CHF 130 million bond was issued in June 2015, with a 5-year maturity and a coupon rate of 2.0% (ISIN code CH0283851423).

There is no restriction on the transfer of Compagnie Financière Tradition SA shares.

GROUP STRUCTURE AND MAJOR SHAREHOLDINGS

The Group's organisational overview is presented in summary form on page 7 and the basis of consolidation is set out on pages 126 and 127. The Group's major shareholders are shown on page 98. To our knowledge, no other shareholder held over 3.00% of the voting rights at 31 December 2015. To the Company's knowledge there were no shareholder agreements and there were no cross-shareholdings exceeding 5.00% of the voting rights or share capital at that date. Reporting information submitted to the SIX Swiss Exchange concerning shareholdings can be found at <https://www.six-exchange-regulation.com/en/home/publications/significant-shareholders.html>.

GENERAL MEETING AND SHAREHOLDERS' PARTICIPATION RIGHTS

In accordance with Article 18 of the Articles of Association, each share carries the right to one vote. The Company's Articles of Association do not provide for any restriction on shareholders' statutory rights, other than in respect of attendance at a general meeting. Article 17 stipulates that "a shareholder may only be represented at the General Meeting by his legal representative, another shareholder attending that Meeting in possession of an instrument of proxy, or by the Independent Proxy". Article 19 provides that the General Meeting can transact business irrespective of the number of shareholders present or shares represented, subject to statutory requirements and the cases contemplated under Article 20, described below. The resolutions and elections put to the vote of the General Meeting shall be decided by an absolute majority of the votes attached to the shares represented. If a second ballot is required, a relative majority shall suffice.

In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the casting vote. As a general rule, the vote shall be decided on a show of hands; elections may be decided by a poll. Article 20 provides that "A resolution of the General Meeting shall require the affirmative vote of no less than two-thirds of the votes attached to the shares represented and an absolute majority of the nominal values of the shares represented at a General Meeting where no less than 51% of the nominal value of all shares is represented, for the purpose of: (1) an alteration to the corporate object, (2) the extension or restriction of the circle of corporate operations, (3) the introduction of voting right shares, (5) an authorised or conditional increase in share capital, (6) an increase in share capital by means of equity, against investments in kind or with a view to a takeover of assets and the granting of special advantages; (7) a restriction or disapplication of a pre-emptive right; (8) the transfer of the registered office of the

fusion confère à la compétence de l'Assemblée générale, sous réserve des cas où une majorité plus contraignante est requise par ladite loi, (10) la dissolution de la Société ».

Conformément à l'article 699 al. 3 CO, des actionnaires représentant ensemble 10 % au moins du capital-actions peuvent demander la convocation d'une Assemblée générale.

Selon l'article 14 al. 2 des statuts, l'Assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu dans les quarante jours qui suivent la demande de convocation.

De manière générale, l'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de la réunion, par une publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Doivent être mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés. Il est rappelé que conformément à l'art. 699 al. 3 CO, des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA comprend huit membres au 31 décembre 2015. Le mandat des administrateurs a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2015.

Le Président, M. Patrick Combes, est membre exécutif du Conseil d'administration. Il dirige la Direction générale. M. François Carrard est Vice-président et membre non exécutif. Les autres membres du Conseil d'administration sont non exécutifs et indépendants.

Ils n'ont antérieurement fait partie d'aucun organe de direction de Compagnie Financière Tradition SA ou d'aucune de ses filiales, ni n'entretiennent de relations d'affaires avec Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au 31 décembre 2015, à l'exception du recours ponctuel aux services juridiques d'avocats de l'étude Carrard & Associés, dont l'administrateur François Carrard est l'un des associés.

Une description détaillée des parcours professionnels et des fonctions de chacun de ces administrateurs est présentée en pages 29 à 33 du rapport annuel.

Les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement pour une période d'un an qui commence lors de l'Assemblée générale ordinaire qui les a élus et prend fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'année suivante. Les administrateurs sont rééligibles. Lorsque le mandat d'un administrateur prend fin, quelle qu'en soit la cause, un nouvel administrateur peut être élu pour le temps pendant lequel celui qu'il remplace devait encore exercer ses fonctions.

Company; (9) decisions reserved to the General Meeting under the Merger Act, subject to cases where a more restrictive majority is required by that Act,(10) the dissolution of the Company."

Pursuant to Section 699(3) of the Swiss Code of Obligations (CO), shareholders who together represent at least 10% of the share capital may request the convening of a general meeting.

According to Article 14(2) of the Articles of Association, an extraordinary general meeting must convene within forty days following the request to call a meeting.

As a rule, the General Meeting is convened at least twenty days prior to the appointed date, by notice published in the Swiss Official Gazette of Commerce. The notice convening the meeting must indicate the items of business on the agenda, as well as any motions of the Board of Directors and shareholders who have requested the convening of the meeting or an item of business to be included on the agenda, and, in case of elections, the names of the candidates standing for election. Pursuant to Sec. 699(3) CO, shareholders whose shares together represent a nominal value of one million Swiss francs may request the inclusion of an item of business on the agenda.

BOARD OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD

BOARD OF DIRECTORS

The Board of Directors of Compagnie Financière Tradition SA comprised eight members at 31 December 2015. They were re-elected to office at the General Meeting held on 22 May 2015.

The Chairman, Patrick Combes, is an executive director. He heads the Executive Board. François Carrard is Deputy Chairman and a non-executive director. The other members are non-executive, independent directors.

They did not previously hold office in any governing bodies of Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries, nor did they have any business relations with Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at 31 December 2015, other than at times using the services of Carrard & Associés, a law firm in which the director François Carrard is a partner.

A detailed career history and the offices held by each of the directors are disclosed on pages 29 to 33.

Directors are individually elected for a one-year term which commences at the Annual General Meeting at which they are elected and terminates at the Annual General Meeting the following year. They are eligible for re-election. When a director ceases to hold office, for whatever reason, a new director may be elected for the remainder of the term of the outgoing director.

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi (art. 716a CO), des statuts et du règlement d'organisation dont l'annexe est disponible sur demande à la société. Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce en tout temps la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société pour s'assurer qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données. Le Conseil d'administration peut en tout temps nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation. Il peut en tout temps décider de radier avec effet immédiat leur droit de représenter la Société envers des tiers. Leurs droits découlant d'un contrat de travail demeurent réservés.

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables suivantes :

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation ;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier ;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion et de la représentation pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- établir le rapport de gestion, les comptes de la Société et les comptes consolidés ;
- préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- déterminer le mode de paiement du dividende ;
- créer et fermer des filiales et des succursales ;
- informer le juge en cas de surendettement.

Le Conseil d'administration définit la stratégie du Groupe et fixe les orientations. Il adopte le budget annuel qui encadre l'activité de la Direction générale.

Le Conseil d'administration délègue à la Direction générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Le Conseil d'administration, à l'occasion de chacune de ses séances, est informé par son Président de la gestion de la Direction générale, ce qui lui permet de contrôler la façon dont celle-ci s'acquitte des compétences qui lui ont été attribuées. Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels, de l'Assemblée générale et à chaque fois que les affaires l'exigent. En 2015, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois lors de séances d'une durée moyenne d'environ trois heures.

Le Comité d'audit, placé sous la Présidence de M. Robert Pennone, est constitué de quatre membres : M. Robert Pennone, M. Hervé de Carmoy, M. Jean-Marie Descarpentries et M. Pierre Languetin. Les membres sont tous indépendants et non exécutifs, et possèdent l'expérience et le savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent. Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit interne et externe ainsi que des processus de l'entreprise destinés à piloter la mise en conformité avec les lois, les réglementations et le code suisse de bonne pratique.

The Board of Directors exercises the powers and duties conferred on it by law (Sec. 716a CO), the Articles of Association and the rules of procedure, the appendix of which is available from the Company on request. In particular, it takes all decisions in all areas that are not reserved to the General Meeting or any other governing body. It manages the Company at the highest level and exercises strict control at all times over the management and persons empowered to represent the Company, to ensure they comply with the law, the articles of association, the rules of procedure, and issued instructions. The Board of Directors may at any time appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company. It may at any time and with immediate effect, withdraw their right to represent the Company in dealings with third parties, subject to their rights under an employment contract.

The Board of Directors has the following non-transferable and inalienable powers and duties:

- exercise the highest level of management of the Company and issue the necessary instructions;
- establish the organisation;
- establish the accounting and financial control principles and the financial plan;
- appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company;
- oversee those persons responsible for managing and representing the Company to ensure, in particular, that they comply with the law, the articles of association, the rules of procedure, and issued instructions;
- prepare the annual report, the Company accounts and the consolidated accounts;
- prepare the General Meeting and carry out its resolutions;
- determine the method of payment of the dividend;
- create and close subsidiaries and branches;
- inform the Court in the event of over indebtedness.

The Board of Directors defines the Group's strategy and establishes guidance. It adopts the annual budget within which the Executive Board operates.

The Board of Directors delegates all day to day management of the Company to the Executive Board. The Board of Directors oversees the Executive Board, and at each of its meetings the Board of Directors is briefed by the Chairman on the Executive Board's management of the Company, which enables him to monitor its performance in relation to its remit. The Board of Directors meets when the half-year and annual accounts are closed, at each General Meeting, and as required by Company business. The Board held five meetings in 2015 which lasted an average of three hours.

The Audit Committee is composed of four members: Robert Pennone (Chairman), Hervé de Carmoy, Jean-Marie Descarpentries and Pierre Languetin. All the members are independent and non-executive. They all have the required experience and knowledge in matters of accounting standards, finance, and auditing to carry out their remit. The role of the Audit Committee is to assist the Board of Directors in its task of overseeing the financial reporting process, the internal control of financial reporting, the internal and external audit processes, and Company procedures aimed at ensuring compliance with the law, regulations and the Swiss code of best practice.

Le Comité d'audit analyse en outre la performance, l'efficacité et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance. Il apprécie l'efficacité de la coopération de l'ensemble des départements financiers et de gestion des risques avec la révision externe en outre, il a les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines relevant de son champ de responsabilité. Le Directeur financier, le Directeur de la conformité et le Directeur de la gestion des risques participent ponctuellement à ses séances.

L'organe de révision est également invité à participer à chaque séance du Comité d'audit examinant les comptes semestriels et annuels et lui soumet un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

Le Comité d'audit remet au Conseil d'administration les comptes rendus de chacune de ses séances. En 2015, le Comité d'audit s'est réuni quatre fois. La durée moyenne de ces séances était d'environ trois heures.

Par ailleurs, le Directeur financier préside les Comités d'audit régionaux auxquels appartiennent le Directeur juridique et le Directeur de la gestion des risques (excepté celui de la zone EMEA, qui est présidé par un administrateur indépendant du Conseil d'administration des filiales anglaises).

La tâche de ces Comités d'audit régionaux est d'apprécier l'efficacité de l'environnement de contrôle au sein des entités du Groupe. Ceux-ci établissent des rapports périodiques à l'intention du Comité d'audit du Groupe.

Le Comité des rémunérations, placé sous la Présidence de M. François Carrard, est constitué de deux membres : M. François Carrard et M. Christian Goecking, membres indépendants et non exécutifs. Le Comité des rémunérations donne ses recommandations au Conseil d'administration sur les programmes et stratégies de rémunération et, plus spécifiquement, sur les modalités de rémunération des membres de la Direction générale, les programmes d'options de souscription d'actions et les autres programmes de primes mis en place. En 2015, le Comité des rémunérations s'est réuni deux fois en séance d'une heure.

Conformément aux dispositions de l'ORAb, les membres du Comité des rémunérations sont individuellement et annuellement élus par l'Assemblée générale.

Les comités instaurés par le Conseil d'administration sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir décisionnel. Ils font des recommandations au Conseil d'administration qui prend ensuite les décisions.

Le Conseil d'administration et ses comités bénéficient de la collaboration active de la Direction générale, qui participe ponctuellement aux séances auxquelles elle est conviée afin, notamment, de rendre compte de sa gestion et de donner des informations sur la marche des affaires et sur les développements les plus importants concernant la Société, ainsi que les filiales directes ou indirectes. En fonction de l'ordre du jour fixé par le Président de chacun des Comités, sont invités un ou plusieurs membres de la Direction générale ou des responsables de service, afin de fournir les informations souhaitées par les membres des comités et de répondre à leurs questions.

The Audit Committee also reviews the performance, efficiency and fees of the external auditors, and ensures that they maintain their independence. It examines the effectiveness of the cooperation of all the financial and risk management departments with the external auditors. The Committee has the power and authority to carry out or approve investigations into all areas relating to its sphere of competence. The Chief Financial Officer, the Chief Compliance Officer and the Chief Risk Officer attend its meetings as necessary.

The auditors are also invited to attend all meetings at which the Committee reviews the half-year and year-end accounts. They submit a detailed report on the auditing process, important matters relating to the application of accounting standards and reporting, and the results of the examination of the compliance system.

Minutes of the Audit Committee meetings are forwarded to the Board of Directors. The Committee held four meetings in 2015, which lasted an average of three hours.

The Chief Financial Officer chairs the regional audit committees which also comprise the Chief Legal Officer and the Chief Risk Officer (with the exception of the CRO for the EMEA region, which is chaired by an independent director of the Board of Directors of the English subsidiaries).

The role of these regional audit committees is to review the effectiveness of the control environments of the Group's local operations. The latter submit periodic reports to the Group Audit Committee.

The Remuneration Committee is comprised of two independent, non-executive members: François Carrard (Chairman) and Christian Goecking. The Committee makes recommendations to the Board of Directors regarding remuneration schemes and policies and, more specifically, regarding the remuneration of Executive Board members, share option schemes and other incentive schemes. It held two one-hour meetings in 2015.

In accordance with the requirements of the ORAb/VegüV, the members of the Remuneration Committee are individually elected each year by the General Meeting.

Board Committees have an advisory role and have no decision-making powers. Their responsibility is to make recommendations to the Board of Directors, which then takes decisions.

In carrying out its work, the Board of Directors and its committees receive the full support of the Executive Board, which attends meetings when invited. At these meetings the Executive Board briefs the directors on its management, business operations, important developments affecting the Company, as well as direct and indirect subsidiaries. Depending on the agenda set by the Chairman of each of the Committees, one or more Executive Board members or department heads are invited to attend the meetings, to provide information required by the Committee members and answer questions.

En dehors de ces séances, le Président du Conseil d'administration est régulièrement informé de la gestion courante de la société. Notamment, un Système Informatique de Gestion (SIG), ponctuellement enrichi, permet un suivi régulier et fréquent de la performance et une comparaison par rapport aux objectifs. Ce suivi, en fonction des critères, s'effectue sur une base quotidienne, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, et englobe toutes les filiales du Groupe avec une comparaison par rapport au résultat de l'année précédente et, notamment, avec les budgets et les objectifs de l'année en cours.

Le Directeur juridique, M. William Wostyn, est Secrétaire du Conseil d'administration et de ses comités.

Par ailleurs, ont été mises en place des directions centralisées de gestion des risques et d'audit interne, leur fonctionnement est décrit en pages 26 et 27 du présent rapport.

DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale de Compagnie Financière Tradition SA est constituée de huit personnes au 31 décembre 2015, y compris le Président exécutif du Conseil d'administration, qui se réunissent régulièrement et exercent les pouvoirs qui leur sont conférés par le Règlement d'organisation. Dans ce cadre, le Conseil d'administration délègue à la Direction générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Chaque responsable de zone géographique gère les filiales du Groupe sous sa responsabilité dans le cadre de la stratégie et du budget définis par le Conseil d'administration, et dans le respect des éventuelles limitations à leur délégation de pouvoir.

Chaque membre de la Direction informe de manière régulière le Président du Conseil d'administration de la gestion courante de la Société et lui communique sans délai tout événement ou changement important au sein de la Société et de ses sociétés filles.

La Direction générale se réunit ponctuellement en Comité exécutif, sous la présidence du Président du Conseil d'administration.

Un des membres de la Direction générale a quitté le groupe au 31 décembre 2015.

Ce Comité accueille le Directeur juridique (Secrétaire du Conseil et du Comité exécutif). Le Comité exécutif permet de communiquer la stratégie du Conseil d'administration et les axes de développement ou actions à prendre conformément aux orientations définies par celui-ci. Il prépare le budget annuel présenté ensuite au Conseil d'administration pour approbation. Une description détaillée des parcours des membres de la Direction générale, comprenant leurs formations, leurs parcours professionnels, ainsi que leurs fonctions au sein de Compagnie Financière Tradition SA est présentée en pages 34 à 36 du rapport annuel.

À l'exception de M. Michael Leibowitz, membre de la Direction générale, qui a été nommé en janvier 2007 au Federal Foreign Exchange Committee (FXC), les membres de la Direction générale n'exercent aucune fonction complémentaire au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, d'établissements ou de fondations importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public, aucune fonction de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers, ni aucune fonction officielle et aucun mandat politique.

Outside these meetings, the Chairman of the Board of Directors is kept regularly informed on the day-to-day management of the Company. In particular, performance is regularly monitored by means of a Management Information System (MIS), and compared with objectives. This control is carried out on a daily, monthly, quarterly or annual basis, depending on the criteria, and encompasses all Group subsidiaries. It entails comparisons with the previous year's results and, more particularly, comparisons with budgets and objectives for the current year.

The Chief Legal Officer, Mr William Wostyn, is Secretary to the Board of Directors and its committees.

The Group has centralised management for risk and internal audit, and this is described in more detail on pages 26 and 27.

EXECUTIVE BOARD

The Executive Board comprised eight people at 31 December 2015, including the Executive Chairman of the Board of Directors. They meet on a regular basis and exercise the powers conferred on them by the rules of procedure. The Board of Directors delegates all day-to-day management of the Company to the Executive Board. Each regional area manager manages the Group's subsidiaries under his or her responsibility, applying the strategy and budget established by the Board of Directors, having regard to any restrictions on their delegation of powers.

The Executive Board members report individually to the Chairman of the Board of Directors on the everyday management of the Company, and provide him with timely information on all events and significant changes within the Group.

The Executive Board meets as an Executive Committee as and when necessary, and is presided over by the Chairman of the Board of Directors.

One of the Executive Board members had left the Group at 31 December 2015.

This Committee is joined by the Chief Legal Officer (Secretary to the Board of Directors and to the Executive Committee). The Board of Directors' strategy, development priorities, and required action in line with its guidelines, are communicated through the Executive Committee. It prepares the annual budget which is presented to the Board of Directors for approval. Biographical details of each of the Executive Board members, including their education, career history, and positions within Compagnie Financière Tradition SA are disclosed on pages 34 to 36.

With the exception of Michael Leibowitz, who was appointed to the Federal Foreign Exchange Committee (FXC) in January 2007, none of the members of the Executive Board holds any other positions in governing or supervisory bodies of any large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions. None of the members hold any directorships or perform any consultancy functions for any significant Swiss or foreign interest groups, and none have any official duties or any political mandates.

Par ailleurs, il n'existe pas, au 31 décembre 2015, de contrat de management entre Compagnie Financière Tradition SA et des sociétés ou personnes extérieures au Groupe.

DÉTENTION D' ACTIONS PAR LE CONSEIL D' ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les participations détenues dans le capital de la Société au 31 décembre 2015 ainsi que les droits de conversion et d'option détenus au 31 décembre 2015 par chaque membre du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi que par les personnes qui leur sont proches, figurent en annexe aux comptes annuels, en pages 140 et 141 du rapport annuel, conformément à l'article 663c, al. 3 CO.

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D' ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les indemnités versées ainsi que les sûretés, prêts, avances ou crédits octroyés par Compagnie Financière Tradition SA, ou l'une de ses filiales, aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches, figurent dans le rapport de rémunérations en pages 147 à 149 du rapport annuel, conformément aux articles 13 et suivants de l'ORAb.

Les articles révisés des Statuts, approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée générale de 2014, définissent les dispositions applicables à la rémunération sous condition de performance et l'attribution de titres de participation, de droits de conversion et droits d'options (art. 30quater à 30sexies), les montants supplémentaires qui peuvent être versés aux membres du Comité exécutif nommés après l'approbation des rémunérations par l'Assemblée générale (art. 20ter), les prêts, les facilités de crédit et les prestations de prévoyance alloués à la Direction générale et au Conseil d'administration (art.30quinquies) et le vote de la rémunération par l'Assemblée générale annuelle (art. 20bis).

Les détails de ces dispositions peuvent être consultés sur notre site internet : http://tradition.com/media/219419/CFT_Statuts.pdf

Les modalités de rémunération des membres du Conseil d'administration sont proposées annuellement par le Comité des rémunérations et décidées par l'Assemblée générale. Le Comité de rémunération se réunit au minimum une fois par an pour discuter de la structure, des principes et des montants de rémunération et informe le Conseil d'administration de ses délibérations au cours de la réunion du Conseil d'administration suivante.

Elles sont actuellement définies sous la forme de jetons de présence. Cette rémunération annuelle comprend une part fixe, de CHF 20 000 par administrateur, ainsi qu'une part variable, d'un montant maximum de CHF 10 000 par administrateur, déterminée en fonction de la participation des administrateurs aux différentes réunions du Conseil d'administration de l'exercice. Chaque administrateur non exécutif membre du Comité d'audit reçoit en outre une rémunération annuelle additionnelle de CHF 20 000. Une rémunération annuelle additionnelle de CHF 10 000 s'ajoute pour chaque administrateur non exécutif membre du Comité des rémunérations.

Le montant maximal de la rémunération du Conseil d'administration est dorénavant approuvé par l'Assemblée générale chaque année pour l'année civile suivante.

There were no management contracts between Compagnie Financière Tradition SA and any companies or persons outside the Group at 31 December 2015.

SHAREHOLDINGS OF MEMBERS OF THE BOARD OF DIRECTORS AND THE EXECUTIVE BOARD

Shareholdings in the Company, conversion rights and share options held by directors, Executive Board members and others in a close relationship with them at 31 December 2015 are disclosed on pages 140 and 141, pursuant to Sec. 663c(3) CO.

REMUNERATION OF MEMBERS OF THE BOARD OF DIRECTORS AND THE EXECUTIVE BOARD

Compensation paid, and guarantees, loans, advances or credit granted by Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries to directors, Executive Board members, and others in a close relationship with them are disclosed in the remuneration report on pages 147 to 149, pursuant to Articles 13 et seq. ORAb/VegüV.

The amended articles of the Articles of Association, approved by the General Meeting of Shareholders in 2014, define the provisions governing performance-related compensation and the granting of equity securities, conversion rights and options (Arts. 30quater to 30sexies), additional amounts that may be paid to members of the Executive Committee subsequent to approval of compensation by the General Meeting (Art. 20ter), loans, credit facilities and pension benefits granted to the Executive Board and Board of Directors (Art. 30quinquies) and the vote on compensation by the Annual General Meeting (Art. 20bis).

Details of these provisions can be found on our website: http://tradition.com/media/219419/CFT_Statuts.pdf

The terms of Directors' compensation are recommended annually by the Remuneration Committee and decided by the General Meeting. The Remuneration Committee meets at least once a year to discuss compensation structure, principles and amounts and informs the Board of Directors of its resolutions and proceedings at the following Board of Directors' meeting.

They are presently defined in the form of directors' fees. The annual compensation for each director comprises a fixed fee of CHF 20,000 and a variable fee of up to CHF 10,000 related to attendance at Board meetings during the year. Moreover, each non-executive director on the Audit Committee receives additional annual remuneration of CHF 20,000, and additional annual remuneration of CHF 10,000 is paid for each non-executive director on the Remuneration Committee.

The total amount of compensation for the Board of Directors is now approved each year by the General Meeting for the following calendar year.

Les modalités de rémunération des membres de la Direction générale sont définies par le Président du Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations qui tient compte des conditions du marché sans toutefois s'appuyer sur des benchmarks formels. Elles sont décidées par l'Assemblée générale. Ces modalités comportent, pour les opérationnels, un salaire fixe et une part variable en fonction du résultat opérationnel des filiales dont ils assurent la gestion (sans pondération par d'autres objectifs) ou une prime discrétionnaire avec un minimum garanti le cas échéant et, pour les fonctionnels, un salaire fixe et une prime discrétionnaire. Les primes discrétionnaires sont fixées par le Président du Conseil d'administration et peuvent être selon les cas, trimestrielles ou annuelles.

A titre indicatif, en 2015, la part variable a représenté entre 0 % et 65 % du montant de la rémunération totale : elle a consisté en un pourcentage du résultat opérationnel des entités sous la responsabilité des membres opérationnels de la Direction générale en question. Ces éléments de rémunération sont payés en numéraire. Le Conseil d'administration est informé au moins une fois par an par le Comité des rémunérations de la rémunération de la Direction générale.

Dans le cadre de notre structure de rémunération, une éventuelle attribution d'options aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale est décidée de manière discrétionnaire afin d'encourager leur contribution à la croissance à long terme de la société et sans périodicité prédéfinie par le Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations.

En 2015, le Conseil d'administration a attribué 327 000 options de souscription dont 305 000 à des membres de la Direction générale et 7 000 à des membres du Conseil d'administration. L'état des options existantes est présenté en page 107 du présent rapport. Des informations complémentaires seront fournies dans le cadre de ce rapport lors de nouvelles attributions d'options, le cas échéant. Des avantages en nature, tels que des primes d'assurance, sont également fournis aux membres de la Direction générale.

En 2015, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale n'ont pas bénéficié de la part de Compagnie Financière Tradition SA d'honoraires additionnels.

L'Assemblée générale approuve le montant des rémunérations selon les conditions statutaires conformément à l'ORAb.

Dans la mesure où l'Assemblée générale approuve la rémunération des membres de la Direction générale de manière prospective, il est nécessaire d'anticiper les situations dans lesquelles une personne rejoint la Direction générale ou est promue après l'approbation de la rémunération. Un montant complémentaire, ne pouvant excéder 50% du dernier budget voté, est à disposition pour financer ces cas de figure conformément à l'ORAb.

La Société n'a pas fait appel à des conseillers externes pour la fixation de ces rémunérations.

PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe aucune clause statutaire d'« opting out » ou d'« opting up ». Par ailleurs, les contrats de travail des membres opérationnels de la Direction générale comme ceux des principaux cadres de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales ne contiennent

The terms of compensation for Executive Board members are defined annually by the Chairman of the Board of Directors, after consultation with the Remuneration Committee. When setting remuneration, the Committee takes account of market conditions but without relying on formal benchmarks. They are decided by the General Meeting. These compensation terms, for operational members, include a fixed salary as well as a performance-related payment linked to the operating performance of the subsidiaries they manage (without weighting relative to other objectives), or a discretionary bonus with a minimum guarantee where appropriate. Functional members receive a fixed salary and a discretionary bonus. The discretionary bonuses are set by the Chairman of the Board of Directors, and may be quarterly or annual depending on the case.

As a guide, in 2015, the variable part represented between 0% and 65% of total remuneration. It consisted of a percentage of the operating profit of entities under the responsibility of the operational members of the relevant Executive Board.

These remuneration elements are paid in cash. The Remuneration Committee briefs the Board of Directors at least once a year about Executive Board compensation.

Within our compensation structure, the award of options to directors or Executive Board members is decided on a discretionary basis with the aim of encouraging their contribution to the Company's long-term growth. Such awards have no defined frequency and are decided by the Board of Directors after consultation with the Remuneration Committee.

In 2015, the Board of Directors awarded a total of 327,000 share options, 305,000 of which were awarded to Executive Board members and 7,000 to directors. The status of existing options is set out on page 107. Further information will be provided in the annual report if and when new option awards are made.

Executive Board members also receive benefits in kind, such as insurance premiums.

No directors or Executive Board members received any additional fees from Compagnie Financière Tradition SA in 2015.

The General Meeting approves the total amount of compensation under the terms of the Articles of Association in accordance with the ORAb/VegüV.

Since the General Meeting approves the compensation of Executive Board members in advance, provisions have to be made for situations in which a person joins the Executive Board or is promoted after the compensation has been approved. An additional amount, not exceeding 50% of the last approved budget, is available to fund such cases, as provided in the ORAb/VegüV.

The Company did not resort to external consultants when setting any of this compensation.

TAKEOVERS AND DEFENSIVE MEASURES

The Articles of Association do not contain any "opting out" or "opting up" clauses. Employment contracts for operational members of the Executive Board members like those of the senior executives of the Group, do not generally contain any specific provision concerning

pas, en général, de disposition spécifique relative à un changement de contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, à l'exception de deux contrats de travail de membres de la Direction générale qui comportent une clause prévoyant leur maintien à des conditions identiques en cas de changement de contrôle, et pour l'un d'entre eux, un droit de résiliation anticipée avec un préavis de trois mois et une indemnité plafonnée à douze mois de salaire.

Les plans d'options prévoient un exercice anticipé en cas de changement de contrôle de la Société, les options pouvant être exercées dans les neuf mois de l'événement.

POLITIQUE D'INFORMATION

Compagnie Financière Tradition SA publie son chiffre d'affaires consolidé sur une base trimestrielle et ses résultats consolidés sur une base semestrielle et annuelle. Elle communique par ailleurs sur tous les événements susceptibles d'avoir une influence sur son cours, ainsi que le prévoient les articles 53 et 54 du Règlement de cotation.

L'inscription au service « push » concernant la publicité événementielle se fait en cliquant sur le lien <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Les rapports financiers se trouvent en cliquant sur <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx> et les communiqués s'obtiennent en cliquant sur <http://www.tradition.com/financials/press-releases.aspx>.

Les sources d'information permanentes et adresses de contact de Compagnie Financière Tradition SA sont mentionnées en page 8 du rapport annuel et sur le site www.tradition.com.

RISQUES

RISQUES GÉNÉRAUX RELATIFS AUX OPÉRATIONS D'INTERMÉDIATION DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA ET SES FILIALES

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- Risque de crédit et de contrepartie
- Risque opérationnel
- Risque de liquidité
- Risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politiques et procédures de gestion des risques, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans cette section. Il n'y a pas eu de changement enregistré dans la gestion du risque au sein du Groupe en 2015.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion des risques du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est la surveillance du système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations. L'audit interne effectue ponctuellement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit. Le département des risques est une fonction indépendante, directement rattachée au Président du Conseil d'administration.

a change in control of Compagnie Financière Tradition SA, except in the case of two Executive Board members. The two contracts in question contain a clause providing for the executives to retain office under identical employment conditions in the event of a change in control of the Company, and, for one of them, a right to early termination of the contract upon three months' notice and an indemnity up to a maximum of twelve months' salary.

The option schemes provide for early exercise in the event of a change in control of the Company, in which case the options can be exercised within nine months of the event.

INFORMATION POLICY

Compagnie Financière Tradition SA releases consolidated revenue figures on a quarterly basis, and consolidated results on a half-yearly and annual basis. It also issues information concerning all events that may affect its share price, in accordance with the requirements of Articles 53 and 54 of the Listing Rules.

To register to receive press releases by e-mail, please visit our website at <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Our financial reports are available online at <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>, financial press releases can be found at <http://www.tradition.com/financials/press-releases.aspx>.

A Company Fact File and contact addresses can be found on page 8 of this Report and on our website at www.tradition.com.

RISKS

GENERAL RISKS RELATED TO GROUP BROKING OPERATIONS

The Group is exposed to four main types of risk:

- credit and counterparty risk
- operational risk
- liquidity risk
- market risk

This section details the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk. There was no change in the Group's risk management in 2015.

The Board of Directors is ultimately responsible for establishing the Group's risk management policies and for overseeing the Executive Board. It is assisted in these tasks by the Audit Committee, whose role is to oversee the internal control of financial reporting, risk management, and compliance with the laws and regulations. Internal Audit conducts timely reviews of risk management and internal control procedures, and reports its findings to the Audit Committee. The risk management department functions independently and reports directly to the Chairman of the Board of Directors.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit et de contrepartie est le risque de perte financière lorsqu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Compagnie Financière Tradition SA exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition SA a donc une exposition au risque de crédit limitée à ses seules créances dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours pendant lesquels Compagnie Financière Tradition SA est exposée au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit ; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition SA calcule un rating selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition SA, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.).

Les expositions se concentrent essentiellement sur des établissements financiers régulés, la vaste majorité notés « investment grade ». Le dénouement est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, Compagnie Financière Tradition SA dispose d'une filiale indirecte, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du Groupe jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation.

Tradition Asiel Securities Inc., filiale du Groupe aux États-Unis, assure par ailleurs le bon déroulement des opérations en principal aux États-Unis.

CREDIT AND COUNTERPARTY RISK

Credit and counterparty risk is the risk of financial loss in the event that a customer or counterparty to a financial instrument does not fulfil its obligations. This risk mainly concerns the item "Trade and other receivables".

Compagnie Financière Tradition SA is an interdealer broker in the financial and non-financial markets, serving a predominantly institutional clientele. This broking business consists of facilitating contact between two counterparties to a trade, and receiving a commission for services rendered. The Group's exposure to credit risk is therefore limited to its own claims in connection with these activities. The quality of counterparties is evaluated locally by the subsidiaries in accordance with Group guidelines, and commission receivables are closely monitored. Provisions for impairment losses on receivables are recognised where necessary.

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. These trades are managed through clearing houses on a cash settlement basis against delivery of the securities. The period between the transaction date and the settlement date is usually two days, during which Compagnie Financière Tradition SA is exposed to counterparty risk.

This risk is contained within the limits set by the Credit Committee. The Committee bases its decisions on the creditworthiness of the counterparty, taking into account ratings published by recognised bodies (External Credit Assessment Institutions (ECAI)), and available financial information (stock market prices, credit default swaps, yields in the secondary bond markets, etc.). Where no external rating is available, the Group calculates an internal rating using internal methods. Other indicators considered when determining the risk limits are the type of instruments traded and their liquidity.

Compagnie Financière Tradition SA's Risk Management department, or the risk management departments of the operating regions, independently establish credit limits and monitor adherence. The limits are reviewed regularly, at a set frequency or following events that could affect the creditworthiness of the counterparty or the environment in which it operates (country, type of sector, etc.).

Exposure is mainly concentrated in regulated financial institutions, the vast majority of which have investment grade ratings. The settlement itself is handled by specialised teams. Compagnie Financière Tradition SA's indirect subsidiary, Tradition London Clearing Ltd, is a dedicated company for the Group's matched principal transactions for Europe and Asia. Tradition London Clearing Ltd. is responsible for following up trades introduced by the Group's operating entities until their final settlement in the clearing houses.

Tradition Asiel Securities Inc., one of the Group's US subsidiaries, performs settlement of all operations in matched principal in the United States.

Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel résulte de l'inadéquation ou de la défaillance d'un processus, de personnes, de systèmes internes ou d'événements externes. Le risque opérationnel est segmenté selon les recommandations du Comité de Bâle. Les risques opérationnels sont cartographiés et quantifiés selon leur fréquence et leur sévérité ; Compagnie Financière Tradition SA se concentre sur les risques critiques ou significatifs, selon l'évaluation d'experts métiers ou l'analyse de l'historique des pertes subies.

Afin d'apprécier et de maîtriser l'exposition aux risques opérationnels, le Groupe a mis en place une structure de collecte des pertes supportée par un logiciel dédié.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité intervient lorsque le Groupe connaît des difficultés à honorer ses obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, le Groupe divise ce risque en deux catégories. Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité du Groupe à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation au Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, le Groupe veille à ce que ses filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués ponctuellement pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales pouvant être transférés aux sociétés holdings du Groupe, qui déterminent et gèrent les besoins en fonds de roulement ou de trésorerie structurelle. Au niveau des sociétés holdings, le Groupe a mis en place des financements obligataires ainsi qu'une facilité de crédit (décrits à la Note 20) qui conforte sa situation de trésorerie et sa capacité de gestion des risques de liquidité.

This company is a member of the FICC (Fixed Income Clearing Corporation), a central settlement counterparty for US government securities.

Membership in the FICC considerably reduces the risk of a counterparty default, since it guarantees settlement of all trades entering its net.

OPERATIONAL RISK

Operational risk is the risk of loss resulting from the inadequacy or failure of internal processes, people and systems, or from external events. It is segmented in accordance with the Basel Committee recommendations. Operational risks are mapped and quantified according to their frequency and severity. The Group concentrates on critical or significant risks identified as such by expert risk assessments or the analysis of historical losses.

In order to evaluate and control exposure to operational risks, the Group has set up a loss data collection structure utilising a dedicated software application.

LIQUIDITY RISK

Liquidity risk arises when the Group encounters difficulty in meeting its financial obligations. For risk management purposes the Group separates this risk into two types. Transactional liquidity risk concerns the Group's ability to meet cash flows related to matched principal trades or the requirements of market counterparties - for instance, the need to fund securities in the course of settlement or place margin or collateral with clearing houses or banks which provide clearing services to the Group.

These liquidity demands are hard to anticipate but are normally short term, overnight or even intra-day, in nature. Usually these liquidity demands are met from overdrafts with the clearing entity. In order to manage these risks the Group ensures that its subsidiaries engaged in matched principal trading hold cash or cash equivalents sufficient to meet potential funding requirements using a statistical approach based on historical data, which is stress tested to establish an appropriate level of contingency funding.

Balance sheet liquidity risk arises from a Group entity's inability to meet its net working capital needs over a period of time due to trading difficulties or significant investment in the business. In order to manage this risk all the Group's trading entities prepare rolling twelve month cash forecasts as part of the monthly financial reporting process in order to identify any potential liquidity issues.

At the very least, all entities retain sufficient cash or cash equivalents to cover expected net cash outflows for the next three months. Reviews are carried out punctually to identify funds which are surplus to local requirements for up-streaming to the Group's holding companies where working capital or structural cash requirements are identified and addressed. At the holding company level the Group has put in place financing through bond issuances and credit facility (described in Note 20) which strengthen its cash position and its ability to manage liquidity risks.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers.

Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une autre monnaie que leur monnaie fonctionnelle.

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), le yen (JPY), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

La politique de couverture du risque de change du Groupe ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la majeure partie de la dette est à taux fixe. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par le Conseil d'administration.

COMITÉ DE PILOTAGE DES RISQUES DU GROUPE

Le Comité de pilotage des risques du Groupe (« Group Risk Steering Committee ») évalue les risques du Groupe et définit les actions permettant d'améliorer la maîtrise de ces risques. Le Comité utilise un cadre méthodologique « Group Risk Management Control Framework » approuvé par le Comité d'audit.

Le Comité de pilotage des risques du Groupe est constitué de quatre membres permanents représentant les principales directions de Compagnie Financière Tradition SA : Risque, Conformité et Juridique, Finance, Systèmes d'information, ainsi que ponctuellement de représentants de chaque région opérationnelle.

Le Comité est présidé par le Directeur de la gestion des risques et se réunit au minimum tous les semestres.

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET AUDIT INTERNE

Des organes indépendants gèrent les risques financiers, la conformité ainsi que la révision périodique des opérations des entités du Groupe et de la Direction générale.

Le département des risques est responsable de l'analyse des risques, de la mise en place des méthodologies et du contrôle des risques financiers pris par les entités. Appliquant les principes de l'Enterprise Risk Management (ERM), le département consolide la cartographie des risques des entités opérationnelles, documente les processus, leurs risques et leurs contrôles, afin d'évaluer financièrement les risques encourus.

MARKET RISK

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices, and affect the Group's net profit or the value of its financial instruments.

Market risk includes currency risk and interest rate risk.

Currency risk

Because of its international standing, the Group is exposed to currency risk. This risk arises when subsidiaries conduct transactions in a currency other than their functional currency.

Transactions are conducted mainly in US dollars (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euros (EUR) and Swiss francs (CHF).

Group policy for hedging this risk is not part of a long-term hedging policy, but is dealt with on a timely basis depending on economic trends and conditions.

Interest rate risks

The Group's exposure to interest rate risk arises mainly from the structure of its financial debt. However, since the debt is mostly fixed rate, this risk is very marginal. Financial debt commitments within the Group must be approved by the Board of directors.

GROUP RISK STEERING COMMITTEE

The Group Risk Steering Committee evaluates risks affecting the Group and defines actions to improve the management of those risks. It uses a Group Risk Management Control Framework approved by the Audit Committee.

The Group's Risk Steering Committee is comprised of four permanent members representing Compagnie Financière Tradition SA's principal spheres of management - Risk, Compliance & Legal, Finance, and IT Systems - as well as representatives of each operational zone as and when required.

It is chaired by the Chief Risk Officer and meets at least once every six months.

RISK MANAGEMENT, COMPLIANCE AND INTERNAL AUDIT

Independent bodies are responsible for managing the financial risks, compliance and periodic auditing operations of the Group and the Executive Board.

The Risk Management department is responsible for risk analysis, implementing measurement methodologies, and monitoring financial risks taken by Group entities. Applying Enterprise Risk Management (ERM) principles, it consolidates the risk maps of operating entities, and documents the processes, their risks and controls, in order to financially evaluate the risks involved.

Cette tâche privilégie les risques clés, selon les évaluations réalisées par des experts métiers, et l'analyse de l'historique des pertes subies par le Groupe.

Le département des risques déploie une gouvernance dans les régions opérationnelles à travers l'institution de comités de risques régionaux et la nomination de responsables de risques régionaux.

Un Comité de crédit, composé de 2 membres du département des risques et du responsable des risques de l'entité opérationnelle, est chargé de déterminer les limites des contreparties pour l'activité en principal.

Le département procède à l'analyse des contreparties, propose des limites au Comité de crédit et assiste les entités opérationnelles dans leur surveillance des risques. Il informe les comités d'audit régionaux de l'état d'avancement du dispositif de maîtrise des risques dans les régions et, sur une base consolidée, le Comité d'audit de Compagnie Financière Tradition SA.

Le département de la conformité a été rattaché à la direction juridique. Il est chargé, sur une base proactive, d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques de conformité et de coordonner l'effort des « compliance officers » déployés dans les entités opérationnelles.

Le département d'audit interne est chargé de tester et d'évaluer l'efficacité de l'environnement de contrôle du Groupe. Afin de renforcer l'efficacité de l'audit interne et d'améliorer l'accès à des compétences pointues, le Groupe a externalisé la conduite des missions d'audit auprès d'une des quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable. L'interaction entre le cabinet externe et le Groupe est assurée par un Comité de pilotage composé du Directeur financier, du Directeur de la gestion des risques et du Directeur juridique et de la conformité.

Ce Comité est rattaché au Comité d'audit. Le programme de travail se concentre sur les risques les plus significatifs des activités des entités. Le plan de mission pluriannuel et annuel est proposé par le Comité de pilotage au Comité d'audit qui l'approuve.

Les conclusions et recommandations de l'audit interne sont revues par les Comités d'audit régionaux et le Comité d'audit du Groupe. Le cabinet auquel a été externalisé l'audit interne participe aux séances des Comités d'audit régionaux et du Comité d'audit du Groupe lequel revoit les rapports d'audit et définit le plan d'audit annuel.

Le Contrôle interne, qui fait partie intégrante de la fonction Finance du Groupe, a mis en place des procédures permettant de confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des rapports financiers.

Ces fonctions, qui sont rattachées au Comité d'audit, permettent à ce dernier de superviser l'amélioration permanente de l'environnement de contrôle interne du Groupe Tradition.

ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision pour les comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA est le cabinet Ernst & Young SA à Lausanne.

This task prioritises key risks, identified as such by expert risk assessments and the analysis of the Group's historical losses.

The Risk Management department organises governance in the operational regions through regional risk committees and regional risk managers.

A Credit Committee, comprised of two members of the risk management department and the risk manager of the operating entity, is responsible for setting counterparty limits for matched principal activities.

It analyses counterparties, recommends limits to the Credit Committee and assists the operating entities to monitor risks. It briefs the regional audit committees on the status of risk control operations in the regions, and provides consolidated information to the Group Audit Committee.

The Compliance department is attached to the Legal department. It is responsible for proactively identifying, evaluating and preventing compliance risks, and coordinating the efforts of compliance officers working in the operating entities.

The Internal Audit department is responsible for testing and evaluating the effectiveness of the Group's control environment. In order to strengthen the effectiveness of the Internal Audit and draw on specialised knowledge and expertise, the Group has outsourced the management of internal audits to one of the Big Four accounting firms. A Steering Committee, consisting of the Chief Financial Officer, the Chief Risk Officer and the Chief Legal & Compliance Officer, is responsible for interaction between this firm and the Group.

This Committee is attached to the Audit Committee. The work programme concentrates on the most significant business risks within the Group's entities. The Steering Committee submits an annual and multi-year mission statement to the Audit Committee for approval.

The conclusions and recommendations of the internal audit are examined by the regional audit committees and the Group Audit Committee. Representatives of the firm responsible for the internal audit attend the meetings of the regional audit committees as well as the Group Audit Committee, which reviews the audit reports and establishes the annual auditing plan.

Compliance, which is an integral part of the Group Finance department, has established procedures to confirm the existence of an internal control system for financial reporting.

These functions are within the ambit the Group Audit Committee, and enable it to monitor the ongoing process of improving the compliance environment within the Tradition Group.

INDEPENDENT AUDITORS

Ernst & Young S.A., Lausanne, are the independent auditors for Compagnie Financière Tradition SA's consolidated and Company financial statements.

DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION

Après une première nomination en 1996, l'organe de révision a été réélu la dernière fois par l'Assemblée générale du 22 mai 2015, pour une durée d'un an ; il est représenté par Mme Milena De Simone réviseur responsable, depuis l'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

HONORAIRES DE RÉVISION

Le montant total des honoraires de révision des comptes des sociétés du Groupe facturés par Ernst & Young au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à CHF 2 799 000 (CHF 2 685 000 en 2014).

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Le montant total des honoraires supplémentaires facturés par Ernst & Young en 2015 s'est élevé à CHF 102 000 et concerne essentiellement des prestations de services liées au contrôle de conformité de procédures internes et à la fiscalité (CHF 48 000 en 2014).

INSTRUMENTS D'INFORMATION SUR LA RÉVISION EXTERNE

Les honoraires de révision des comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA doivent être préalablement approuvés par le Comité d'audit. Le bien-fondé de ces honoraires est évalué par le Comité d'audit avec la Direction financière en fonction du résultat de l'évaluation des prestations fournies par l'organe de révision. Le Comité d'audit évalue les prestations de l'organe de révision en se fondant sur sa connaissance des questions importantes liées à l'activité du Groupe, à l'environnement de contrôle et aux normes comptables. Afin de respecter l'indépendance de la révision externe, les prestations additionnelles à la révision des comptes doivent être approuvées préalablement par le Comité d'audit lorsque le montant des honoraires supplémentaires dépasse 10 % des honoraires de révision du Groupe.

L'organe de révision est invité à participer à deux séances du Comité d'audit et du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels et annuels. Ernst & Young soumet au Comité d'audit un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et sur les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

En 2015, l'organe de révision a participé à deux séances du Comité d'audit et à une séance du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire son organe de révision parmi les quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable et s'assure annuellement du bien-fondé de sa proposition.

TERM OF APPOINTMENT

The independent auditors were first appointed in 1996; they were last re-appointed by the Annual General Meeting of 22 May 2015 for a one-year term. The firm has been represented by Ms Milena De Simone, auditor in charge, since the audit of the accounts for the year ended 31 December 2015.

AUDITING FEES

Ernst & Young billed auditing fees of CHF 2,799,000 for the 2015 financial year (2014: CHF 2,685,000) for auditing the accounts of Group companies.

ADDITIONAL FEES

Additional fees billed in 2015, totalling CHF 102,000, consisted mainly of services related to compliance of internal procedures and tax (2014: CHF 48,000).

INFORMATION ON THE INDEPENDENT AUDITORS

Fees for auditing the consolidated and Company financial statements must be approved beforehand by the Audit Committee. The Audit Committee together with the senior financial management examines the justifiability of these fees following an evaluation of the auditors' services.

The Committee evaluates the services of the independent auditors based on its knowledge of the important issues regarding the Group's activities, the audit environment, and accounting standards. In order to ensure the auditors' independence, services other than those for auditing the accounts must be approved beforehand by the Audit Committee if the additional fees exceed 10% of the Group's auditing fees.

The auditors are invited to attend two meetings of the Audit Committee and the Board of Directors at which the half-year and year-end accounts are reviewed. Ernst & Young submits a detailed report to the Audit Committee on important issues regarding application of accounting standards and reporting, and the results of its examination of the compliance system.

The independent auditors attended two meetings of the Audit Committee and one Board of Directors meeting in 2015.

The Board of Directors recommends that the General Meeting appoint its auditors from among the Big Four accounting firms, and each year ensures that this recommendation is justified.

CONSEIL
D'ADMINIS-
TRATION

BOARD OF
DIRECTORS

PATRICK COMBES

Nationalité française, 63 ans

Président du Conseil d'administration - Membre exécutif

French national, aged 63

Chairman of the Board of Directors - Executive Director

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA :

1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 22 mai 2015.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected

on 7 January 1997. Re-elected on 22 May 2015.

Fonctions exercées au 31 décembre 2015 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président-Directeur général de VIEL et Compagnie-Finance (France), Président du Conseil d'administration de Financière Vermeer N.V. (Pays-Bas), Président-Directeur général et Administrateur de VIEL & CIE (France), Administrateur de Swiss Life Banque Privée (France), Membre du Comité de pilotage de Paris Europlace (France) et Membre du Comité stratégique international de Columbia Business School à New-York (USA).

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2015: Chairman and Chief Executive Officer of VIEL Compagnie-Finance (France), Chairman of the Board of Directors of Financière Vermeer B.V. (Netherlands), Chief Executive Officer and Director of VIEL & CIE (France), Director of Swiss Life Banque (France), Member of the Steering Committee of Paris Europlace (France) and member of the International Strategy Committee of Columbia Business School, New York (USA).

Formation : ESCP-EAP, Paris. MBA de l'Université de Columbia.

Education: ESCP-EAP, Paris. MBA from Columbia University.

Biographie : Patrick Combes, à son retour de New York en 1979, rachète VIEL & Cie et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global sur les marchés financiers mondiaux. En 1996, VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, dont Patrick Combes devient Président du Conseil d'administration. Patrick Combes est Chevalier de la Légion d'honneur.

Career history: On his return from New York in 1979, Patrick Combes took over VIEL & Cie, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on the international level, into a global player on the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA, he became Chairman of the Board of Directors. Patrick Combes is a Knight of the Legion of Honour.

HERVÉ DE CARMOY

Nationalité française, 79 ans
Administrateur - Membre du Comité d'audit

French national, aged 79
Director - Member of the Audit Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA :
1^{ère} élection le 29 septembre 1997. Réélu le 22 mai 2015. Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 29 September 1997. Re-elected on 22 May 2015.

Fonctions exercées au 31 décembre 2015 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du Conseil de surveillance de Meridiam (Luxembourg).

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2015: Chairman of the Supervisory Board of Meridiam (Luxembourg).

Formation : Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. MBA de l'Université de Cornell.

Education: Graduate of the Institut d'Etudes Politiques, Paris. MBA from Cornell University.

Biographie : Hervé de Carmoy rejoint, en 1963, la Chase Manhattan Bank dont il sera Directeur général pour l'Europe occidentale. En 1978, il entre à la Midland Bank PLC. Il est nommé en 1984 Chief Executive, Administrateur et membre du Comité exécutif du groupe Midland plc, Londres. De 1988 à 1991, il est Administrateur délégué de la Société Générale de Belgique. En 1992, il est nommé Président-directeur général de la BIMF. De 1998 à 2004, il est Associé gérant, à New York, de Rhône Group LLC. Il devient ensuite Executive Chairman puis Président du Conseil de surveillance de Almatris GmbH-Frankfurt, leader mondial des produits chimiques dérivés de l'alumine, puis Président exécutif de Almatris Holding B.V. (Pays-Bas). De 2007 à 2013, il est Président du Conseil de surveillance d'Etam Développement.

Career history: Hervé de Carmoy joined Chase Manhattan Bank in 1963, where he was Chief Executive for Western Europe. In 1978, he joined Midland Bank Plc, and in 1984 was appointed Chief Executive, Director and member of the Executive Committee of the Midland Plc Group, London. From 1988 to 1991, he was Deputy Director of Société Générale of Belgium. In 1992 he was appointed President and Chief Executive of the BIMF, and then from 1998 to 2004, he was Managing Partner of Rhône Group LLC, New York. He was appointed Executive Chairman and then Chairman of the Supervisory Board of Almatris GmbH Frankfurt, world leader in alumina chemical products, then Executive Chairman of Almatris Holding B.V. (Netherlands). From 2007 to 2013, he was Chairman of the Supervisory Board of Etam Développement SCA (France).

FRANÇOIS CARRARD

Nationalité suisse, 77 ans - Vice-Président du Conseil d'administration - Président du Comité des rémunérations
Swiss national, aged 77 - Deputy Chairman of the Board of Directors - Chairman of the Remuneration Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA :
1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 22 mai 2015.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 22 May 2015.

Fonctions exercées au 31 décembre 2015 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace S.A. Lausanne (Suisse) et du Lausanne-Palace SA (Suisse) ainsi que de la Fondation du Festival de Jazz de Montreux (Suisse), Vice-président du Conseil d'administration de la Banque Landolt & Cie S.A (Suisse), membre de divers conseils d'administration, dont OBS Olympic Broadcasting Services SA (Suisse) et IOC Television & Marketing Services S.A. (Suisse), SFF AG SA (arts graphiques) (Suisse) et Tupperware Suisse S.A. Eysins. (Suisse).

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2015: Chairman of the Board of Directors of Beau-Rivage Palace S.A., Lausanne (Switzerland), Lausanne-Palace SA (Switzerland), and the Fondation du Festival de Jazz de Montreux (Switzerland), Deputy Chairman of the Board of Directors of Banque Landolt & Cie S.A. (Switzerland), member of various boards of directors, including OBS Olympic Broadcasting Services S.A. (Switzerland) and IOC Television & Marketing Services S.A. (Switzerland), SFF AG S.A. (graphic arts) (Switzerland) and Tupperware Suisse S.A., Eysins (Switzerland).

Formation : Docteur en droit de l'Université de Lausanne.

Education: LL.D., University of Lausanne.

Biographie : François Carrard exerce la profession d'avocat depuis 1967. Il est associé dans l'étude d'avocats Kellerhals Carrard à Lausanne. Il est spécialisé dans le droit des sociétés, plus particulièrement celles du secteur bancaire et financier, le droit du sport - il est le conseiller juridique du Comité International Olympique dont il a été le Directeur général de 1989 à 2003 - ainsi que dans l'arbitrage international et la médiation.

Career history: François Carrard has been a practising attorney since 1967. He is a partner in the law firm of Kellerhals Carrard, Lausanne. He is a specialist in corporate law, particularly banking and finance, and sports law - he is legal counsel to the International Olympic Committee, and was its former Director General from 1989 to 2003. He also specialises in international arbitration and mediation.

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

Nationalité française, 79 ans

Administrateur - Membre du Comité d'audit

French national, aged 79

Director - Member of the Audit Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA :
1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 22 mai 2015.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 22 May 2015.

Fonctions exercées au 31 décembre 2015 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du Conseil de surveillance de Solutions 30 (Luxembourg), Président d'honneur de la FNEGE (France), Président d'honneur de l'Observatoire de l'Immatériel (France), Administrateur de SIACI-Assurances et Conseils St-Honoré (France), VIEL & Cie (France), Metalvalue Limited (Royaume-Uni) Membre du Conseil stratégique de Bolloré (France), d'Aneo (France).

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2015: Chairman of the Supervisory Board of Solutions 30 (Luxembourg) Honorary President of the FNEGE (France), Honorary President of the Observatoire de l'Immatériel (France), Director of SIACI-Assurances et Conseils St-Honoré (France), VIEL & Cie (France), Metalvalue Limited (United Kingdom), and member of the Strategy Committee of Bolloré (France), Aneo (France).

Formation : Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris.

Education: Graduate of the Ecole Polytechnique (Paris).

Biographie : Jean-Marie Descarpentries a exercé des fonctions de Direction générale dans de grands groupes industriels européens (Shell, Danone, St-Gobain, Interbrew). De 1982 à 1991, il est Président-directeur général de Carnaud Metalbox puis, de 1994 à 1997, Président-directeur général de Bull, dont il assure le redressement et la privatisation.

Career history: Jean-Marie Descarpentries has been a senior executive of some of Europe's major industrial groups (Shell, Danone, St Gobain, Interbrew). From 1982 to 1991, he was CEO of Carnaud Metalbox. From 1994 to 1997, he was CEO of Bull, and was responsible for turning the company around and its privatisation.

CHRISTIAN GOECKING

Nationalité suisse, 72 ans

Administrateur - Membre du Comité des rémunérations

Swiss national, aged 72

Director - Member of the Remuneration Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA :
1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 22 mai 2015.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 22 May 2015.

Fonctions exercées au 31 décembre 2015 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Consultant bancaire et financier du groupe suisse Berney & Associés S.A. (Suisse) (membre de Crowe Horwath International), Vice-président du Conseil d'administration de CIM Banque (Suisse) S.A. (Suisse) et Président de son Comité d'audit.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2015: Banking and financial consultant at Berney & Associés S.A. (Switzerland) (member of Crowe Horwath International), Deputy Chairman of the Board of Directors of CIM Banque (Suisse) S.A. (Switzerland) and Chairman of its Audit Committee.

Formation : Diplômé HEC de l'Université de Lausanne.

Education: Graduate of the Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), University of Lausanne.

Biographie : Christian Goecking exerce depuis 48 ans les métiers de la banque, de la finance et en particulier de l'intermédiation financière. Il a exercé ces métiers auprès de grandes institutions bancaires en Suisse et auprès de brokers anglais à des postes de direction et d'Administrateur délégué. Il a occupé le poste de Directeur de la gestion privée de la banque Julius Baer à Genève et à Lugano. Il a également fait partie du Conseil d'administration de Berney & Associés S.A pendant 20 ans.

Career history: Christian Goecking has spent 48 years in banking and finance, particularly in financial broking. He has worked in senior management and as deputy director at major Swiss banks and English brokerage houses, and was Manager of private asset management at Banque Julius Baer in Geneva and Lugano. He also was a member of the Board of Directors of Berney & Associés S.A, for 20 years.

PIERRE LANGUETIN

Nationalité suisse, 92 ans

Administrateur - Membre du Comité d'audit

Swiss national, aged 92

Director - Member of the Audit Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA :
1^{ère} élection le 4 mai 1995. Réélu le 22 mai 2015.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 4 May 1995. Re-elected on 22 May 2015.

Fonctions exercées au 31 décembre 2015 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Aucune.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2015: None.

Formation : Licencié en sciences économiques et commerciales et Docteur Honoris Causa de l'Université de Lausanne.

Education: Degree in economics and business administration and Docteur Honoris Causa from the University of Lausanne.

Biographie : Pierre Languetin a fait carrière tout d'abord à Paris, de 1949 à 1954, au Secrétariat de l'Organisation européenne de coopération économique, puis à Berne, de 1955 à 1976, au Département fédéral de l'économie publique. Ambassadeur délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux dès 1966, il est membre puis Président de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse de 1976 à 1988. De 1985 à 1988, il fait partie du Conseil d'administration de la BRI.

Career history: Pierre Languetin began his career in Paris at the Secretariat of the Organisation for European Economic Cooperation, from 1949 to 1954. He then moved to Bern, where he worked for the Department of Economic Affairs from 1955 to 1976. He was Ambassador Delegate of the Federal Council for International Trade Agreements from 1966, and a member, then Chairman of the Governing Board of the Swiss National Bank from 1976 to 1988. He was a member of the Board of Directors of the BIS from 1985 to 1988.

ROBERT PENNONE

Nationalité suisse, 71 ans

Administrateur - Président du Comité d'audit

Swiss national, aged 71

Director - Chairman of the Audit Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA :
1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 22 mai 2015.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 22 May 2015.

Fonctions exercées au 31 décembre 2015 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président de GS Banque S.A. (Suisse)*.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2015: Chairman of GS Banque S.A (Switzerland)*.

Formation : Expert-comptable diplômé.

Education: Certified accountant.

Biographie : Robert Pennone devient associé de Deloitte en 1975. De 1979 à 1987, il s'associe avec le cabinet d'avocats Lenz à Genève pour développer la société Revex / Audiba jusqu'à la fusion de cette dernière avec Ernst & Whinney. Il devient alors Administrateur délégué de l'entité suisse jusqu'en 1989 lorsque Ernst & Whinney fusionne avec Arthur Young pour devenir Ernst & Young. De 1989 à la fin de 1993, Robert Pennone est membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif d'Ernst & Young. Durant cette période, il fait partie du « Worldwide Banking Committee » et exerce également la fonction de Managing Director d'Ernst & Young M+A Europe. En 1994, Robert Pennone crée Pennone & Partners S.A. et participe au développement de MC Securities Group. En 2004, il devient co-fondateur de GS Banque S.A. Il devient Président du Conseil d'administration en décembre 2013.

Career history: Robert Pennone joined Deloitte as a partner in 1975. In 1979, he partnered with Lenz law firm, Geneva, to develop Revex / Audiba until that company merged with Ernst & Whinney in 1987. He then became Deputy Director of the Swiss entity until 1989, when Ernst & Whinney merged with Arthur Young to become Ernst & Young. He was a member of the Board of Directors and the Executive Board of Ernst & Young from 1989 until end-1993. During that time he was also a member of the Worldwide Banking Committee, and Managing Director of Ernst & Young M&A Europe. In 1994, he established Pennone & Partners S.A. and participated in developing the MC Securities Group. In 2004, he became co-founder of GS Banque S.A., and in December 2013 he was appointed Chairman of the Board of Directors.

* Anciennement Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A.

* Formerly Banque Bénédict Hentsch & Cie SA.

URS SCHNEIDER

Nationalité suisse, 70 ans - Administrateur
Swiss national, aged 70 - Director

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA :
1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 22 mai 2015.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 22 May 2015.

Fonctions exercées au 31 décembre 2015 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Économiste, Administrateur indépendant.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2015: Economist, independent director.

Formation : Diplômé HEC de l'Université de St-Gall.

Education: Graduate of the Hochschule für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften (HSG) of the University of St. Gallen.

Biographie : Urs Schneider, après deux années passées chez LEICA, Heerbrugg, occupe, de 1971 à 1984, différentes responsabilités auprès de l'IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne. Il en est, entre autres, Directeur administratif et Directeur du programme MBA. De 1985 à 2004, il est Directeur de la fondation IFCI/IFRI (International Financial Risk Institute). De 1989 à 2012, il fait partie du corps enseignant du Swiss Finance Institute et, de 2006 à 2011, il enseigne la finance internationale et la gestion des risques à l'International University à Genève. Depuis 2012, il est directeur de la filière HES Kalaidos Romandie – formation continue en banque & finance.

Career history: Urs Schneider spent two years at LEICA, Heerbrugg, before joining the IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne, where he held different positions from 1971 to 1984, including Administrative Director and Director of the MBA programme. He was Director of the IFCI/FRI Foundation - International Financial Risk Institute from 1985 to 2004. From 1989 to 2012, he was a member of the academic staff of the Swiss Finance Institute and, from 2006 to 2011 he taught international finance and risk management at the International University, Geneva. Since 2012, he is director of the HES Kalaidos Romandie programme - continuing education in banking & finance.

AUTRES FONCTIONS

Aucun des administrateurs n'exerce de fonction officielle ou politique au 31 décembre 2015.

Aucun des administrateurs n'exerce de fonction de direction opérationnelle au sein du Groupe au 31 décembre 2015 à l'exception de Patrick Combes, Directeur général de Compagnie Financière Tradition SA.

OTHER POSITIONS

No directors held any official or political positions at 31 December 2015.

No directors held operational management position within the Group at 31 December 2015, except Patrick Combes, CEO of Compagnie Financière Tradition SA.

DIRECTION GÉNÉRALE

EXECUTIVE BOARD

PATRICK COMBES

Nationalité française, 63 ans

Président du Conseil d'administration - Membre exécutif

French national, aged 63

Chairman and CEO

Après un MBA délivré par la Columbia Business School, Patrick Combes rachète VIEL & Cie fin 1979 et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global des marchés financiers mondiaux. En 1996, lorsque VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, il est nommé Président du Conseil d'administration. Il est Chevalier de la Légion d'honneur.

On his return from New York in 1979, Patrick Combes took over VIEL & Cie, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on the international level, into a global player in the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA, he became Chairman of the Board of Directors. He is a Knight of the Legion of Honour.

EMIL ASSENTATO

Nationalité américaine, 66 ans

Président de Tradition (North America) Inc.

U.S. national, aged 66

Chairman of Tradition (North America) Inc.

Emil Assentato a obtenu son diplôme d'économie auprès de l'université Hofstra et a été admis au sein de la National Business Honor Society en 1971. En 1973 il débute sa carrière à Wall Street chez M.W. Marshall Inc., spécialiste des marchés de gré à gré. Il intègre Tradition (North America) Inc. en 1986 en qualité de responsable des marchés monétaires et des dérivés court terme. En 1991, il est promu Directeur général de TNA. Quelques années plus tard, il devient Président de Tradition Government Securities, renommée Tradition Asiel Securities Inc. (TAS). En 2006, dans un contexte d'expansion de FXDirectDealer LLC, la plateforme de change pour particuliers, il est nommé Président.

Emil Assentato graduated from Hofstra University with an economics degree and was inducted into the National Business Honor Society in 1971. In 1973 he started his career on Wall Street at M.W. Marshall Inc., which was a firm that focused on OTC markets. He joined Tradition (North America) Inc. in 1986 as Money Market and Short-term Derivatives manager, and in 1991 was appointed CEO of TNA. A few years later he became President of Tradition Government Securities which was renamed Tradition Asiel Securities Inc. (TAS). In 2006, as the retail forex platform, FXDirectDealer LLC grew, he was appointed Chairman.

ADRIAN BELL

Nationalité australienne, 54 ans - Directeur général opérationnel Asie-Pacifique
 Australian national, aged 54 - COO Asia-Pacific

Originaire de Sydney, Adrian Bell étudie le japonais et le mandarin après ses études secondaires et s'installe à Tokyo en 1986, où il entame sa carrière sur les marchés monétaires. À ce titre, il a été le témoin privilégié de nombreux changements intervenus sur les marchés monétaires asiatiques depuis trente ans. Il a travaillé à Singapour en 1991 et a supervisé l'expansion de Tradition en Asie et en Australie, d'abord à Tokyo, puis dans les principales places financières du continent asiatique, où Tradition s'est imposé comme le premier groupe de courtage interprofessionnel.

Adrian Bell is a native of Sydney, Australia. He studied Japanese and Mandarin after leaving high school, and moved to Tokyo, Japan where, in 1986, he began his career in the money markets. He has experienced first-hand many of the changes that have occurred over the past thirty years in the money markets throughout Asia. He worked in Singapore in 1991, and has overseen the expansion of Tradition's presence in Asia and Australia, first in Tokyo, then encompassing all the major foreign exchange and money market trading cities throughout Asia, where Tradition is now known as the pre-eminent interdealer broking group.

FRANÇOIS BRISEBOIS

Nationalité canadienne, 42 ans
 Directeur financier

Canadian national, aged 42
 Chief Financial Officer

François Brisebois débute sa carrière chez Ernst & Young au Canada en 1996. En 1999, il rejoint Ernst & Young en Suisse avant de rejoindre Compagnie Financière Tradition en 2002. Tout d'abord responsable du reporting financier pour le Groupe puis contrôleur financier en 2009, il est nommé Directeur financier du Groupe et membre de la Direction générale en 2012. Titulaire d'un Baccalauréat en Administration des Affaires de l'Université Laval (Canada), François Brisebois est membre de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

François Brisebois began his career at Ernst and Young in Canada in 1996 before moving to Ernst & Young Switzerland in 1999. He joined CFT in 2002 as Head of Group financial reporting before being appointed Group financial controller in 2009. He was appointed Chief Financial Officer and member of the Group Executive Board in 2012. François Brisebois holds a Bachelor's degree in Business Administration from Laval University (Canada) and is a member of the Canadian Institute of Chartered Accountants.

MICHAEL LEIBOWITZ

Nationalité américaine, 50 ans
 Directeur général opérationnel Amériques et EMEA
 U.S. national, aged 50 - COO Americas and EMEA

Michael Leibowitz débute sa carrière chez Tradition Financial Services en 1991 et devient Responsable des opérations de change mondiales de TFS à Londres en 1993. De 2000 à 2005, il est Directeur général de TFS-ICAP Volbroker, un important fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change, et en 2006, il est nommé Directeur général de TFS Europe et Directeur des Produits actions pour le Groupe. En novembre 2007, il est nommé Directeur général délégué aux opérations de courtage du Groupe Tradition à Londres (TFS Europe et Tradition UK), puis Directeur général délégué aux Opérations pour l'Europe du Groupe Tradition en décembre 2008. Il est également Directeur des Opérations du Groupe Tradition pour la région Amériques et EMEA. Titulaire d'un doctorat en droit de l'université de Hofstra, New York, et d'un diplôme de sciences économiques de l'Université de l'État de New York, il est membre du Foreign Exchange Committee (FXC).

Michael Leibowitz began his career at Tradition Financial Services in 1991, and in 1993 became head of TFS Global Foreign Exchange operations in London. From 2000 to 2005, he was CEO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign Exchange Options, and in 2006 he was appointed CEO of TFS Europe and Director of Global Group Equity Products. In November 2007, he was appointed CEO of Tradition Group's combined brokerage operations in London (TFS Europe and Tradition UK), and then CEO of Tradition Group's European operations in December 2008. Michael Leibowitz is also Tradition Group Chief Operating Officer for Americas and EMEA. He holds a Juris Doctor degree from Hofstra University, New York, and an economics degree from New York State University. Michael Leibowitz is a member of the Federal Foreign Exchange Committee (FXC).

LARRY ROSENSHEIN

Nationalité américaine, 53 ans - Directeur général opérationnel (COO) de Tradition Amériques

U.S. national, aged 53 - COO Tradition Americas

Larry Rosenshein débuté sa carrière chez Tradition Financial Services en 1987 et s'installe au Japon en 1989 où il prend la responsabilité des Options de change pour l'Asie. En 1998, il est nommé Directeur de TFS Asia et en 2001, Directeur des Opérations de TFS-ICAP Volbroker, premier fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change mondiales. En 2008 et 2009, il agit à titre de Co-responsable informatique du Groupe. En août 2009, il est nommé Président de TFS Energy et Responsable des activités de TFS pour la région Amériques. En 2014, il devient COO de Tradition Amériques. Titulaire d'une licence en sciences et systèmes d'information de gestion de l'Université du Delaware et d'un MBA en finance de l'université Fairleigh Dickinson, il est membre du Kappa Alpha Order.

Larry Rosenshein began his career at Tradition Financial Services in 1987 and moved to Japan in 1989 as Asian Head of FX Options. In 1998, he was appointed Director of TFS Asia and in 2001 as COO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign exchange options. In 2008 and 2009, he acted as Co-head of technology for the the Group. In August 2009 he was appointed Chairman of TFS Energy and Managing Director of TFS Americas. In 2014, he became COO of Tradition Americas. He holds a BSc degree in Finance and Management Information Systems from University of Delaware and an MBA in Finance from Fairleigh Dickinson University. He is a member of the Kappa Alpha Order.

DOMINIQUE VELTER

Nationalité française, 50 ans - Directrice du Marketing stratégique

French national, aged 50 - Strategic Marketing Director

Titulaire d'un Master en économie appliquée de l'université Paris-Dauphine (France), Dominique Velter intègre la banque des marchés de Thomson (aujourd'hui Thalès), la BATIF, à sa création en 1986. En 1989, elle est nommée Directrice de la trésorerie et du financement du groupe Bernard HAYOT, spécialiste de la distribution. Titulaire d'un MBA délivré par HEC Paris (France) en 1996, elle rejoint VIEL & Cie, la société mère de Compagnie Financière Tradition SA, pour aider le Président dans ses projets de développement. En 1999, elle crée la société de courtage en ligne de VIEL & Cie, Capitol.fr, dont elle est Présidente-directrice générale jusqu'en avril 2001. Elle est actuellement Directrice du Marketing stratégique de Compagnie Financière Tradition SA.

Dominique Velter holds a Master's degree in Applied Economics from the University of Paris-Dauphine (France). She joined BATIF, the capital market banking arm of Thomson (now Thales), when it was formed in 1986. In 1989, she was appointed Head of Treasury and Financing at the Bernard Hayot Group, specialists in wholesale and retail distribution. She obtained an MBA from HEC Paris (France) in 1996, and joined VIEL & Cie, the parent company of Compagnie Financière Tradition SA, to assist the Chairman on development projects. In 1999, she created VIEL & Cie's online broker, Capitol.fr, and was its Chair and CEO until April 2001. She is currently Strategic Marketing Director of Compagnie Financière Tradition SA.

DONALD P. FEWER

Donald P. Fewer a quitté la Direction générale le 31 décembre 2015.

Donald P. Fewer resigned from the Executive Board on 31 December 2015.



PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL WORLD ECONOMIC REVIEW

À LA RECHERCHE DE THARSIS ET D'OPHIR

Les hommes ont toujours été à la recherche des îles de Tharsis et d'Ophir, où les bateaux du roi Salomon chargeaient or, argent, pierres précieuses, épices, encens et santal, comme affirme la Bible et la mythologie. La finance - aussi - est à la recherche de ces deux îles pour trouver des rendements appétissants sur le capital. Mais les Banques Centrales et la faiblesse de l'inflation éloignent de plus en plus ce mirage. En effet, le monde est entré dans une phase très particulière : l'inflation très élevée - l'hydre qui a dominé le dernier quart du siècle passé - a perdu son pouvoir pervers. Les gains de productivité, même s'ils sont en baisse (voir graphique 1) (évolution de la productivité dans BIS) couplés au transfert au cours des 25 dernières années de 820 millions d'êtres humains des secteurs à faible productivité à des secteurs à productivité plus élevée et au processus de l'ubérisation progressive de l'économie mondiale font baisser l'inflation. De plus, la faiblesse de la demande mondiale de matières premières, de biens et de services, réduit les coûts de fabrication et la concurrence est de plus en plus vivace avec une forte compétition sur les prix. Ces phénomènes peuvent, en partie, être conjoncturels. Mais beaucoup de ces faits sont structurels et modifient le panorama de l'inflation mondiale.

Les Banques Centrales sont préoccupées par la faiblesse de l'inflation - qui peut se transformer en déflation - et ont pris des mesures importantes pour réduire leurs taux de financement à l'économie. Cinq d'entre elles ont même choisi de franchir la barrière des taux négatifs. A part l'expérience de la Suisse au cours des années 70, quand la SNB avait introduit des taux négatifs pour les dépôts de capitaux étrangers, le monde n'avait jamais vu des taux négatifs. Dans le passé il y a quelques traces de taux très faibles. Par exemple, après la conquête de l'Égypte par Rome, les taux sur le forum étaient tombés à 4 % (équivalent d'un taux proche du zéro). A la fin du XVI^e siècle à Gênes - la plus importante place financière de toute l'Europe - on avait enregistré des taux de 1,875 %, lors de l'arrivée massive des galions espagnols transportant l'argent, métal extrait dans les mines mexicaines de Zacatecas et dans la fabuleuse mine de Potosí (ancien Pérou). C'est l'argent « américain » et son impact important sur l'inflation dans l'Europe maniériste qui avait déjà alimenté les débats entre Jean Bodin et Jean de Malestroit (1568). Les taux ont traversé le miroir magique (celui d'Alice) et sont entrés dans le pays des merveilles, celui des taux négatifs habités par des chapeliers fous, des dodos et des chats du Cheshire...

IN SEARCH OF THARSIS AND OPHIR

Treasure hunters over the ages have searched for the islands of Tharsis and Ophir, where King Solomon's boats left laden with gold, silver, precious stones, spices, incense and sandalwood, as related in the Bible and myth. Finance, too, searches for these two fabled isles to find appetising yields on capital. But central banks and low inflation have conspired to turn this quest more and more into a mirage. Indeed, the world has entered a very peculiar phase in which high inflation, the Hydra that cursed the last quarter of the 20th century, has lost its stultifying power. Over the past 25 years it has been steadily beaten by productivity gains, despite their recent reversal (see Figure 1) (Productivity growth in the BIS), by the transfer of 820 billion jobs from low- to higher-productivity sectors and by the "Uberisation" of the economy at large. Moreover weak demand worldwide for commodities, goods and services has lowered manufacturing costs and competition is hotting up, leading to price wars. These developments may, to some extent, be cyclical. Yet in many cases they reflect structural changes in the global inflationary landscape.

Central banks, worried that "lowflation" might morph into deflation, have taken bold steps to reduce the cost of borrowing. Five of the biggest ones have even crossed the line by introducing negative interest rates. Apart from one instance in the 1970s, when the Swiss National Bank (SNB) charged negative interest on foreign depositors' accounts, the world had never before ventured into this terra incognita. There had of course been a few cases when money cost next to nothing. After the Romans conquered Egypt, for example, the benchmark interest rate in the forum fell to 4% (near zero by today's standards). And, at the end of the 16th century, traders in Genoa (Europe's largest financial centre at the time) could borrow at 1.875% when Spanish galleons arrived in port, bringing silver from the Zacatecas mines in Mexico, and the wondrous Potosi mine in the then Peru. This dubious "American" money, and its inflationary impact on a materialistic Europe, already fuelled debate between Jean Bodin and Jean de Malestroit in 1568. But now interest rates have breached Alice's magic looking glass and spun into a topsyturvy Wonderland of mad hatters, dodo birds, Cheshire cats and lenders who pay people to borrow from them...

DE LA ZIRP À LA NIRP... ET LA CANTATE BWV 192 DE BACH

Dans ses Satires le poète latin Juvénal écrit *Omnia Romae cum pretio* (à Rome tout a un prix). Actuellement, les taux négatifs (donc un prix inférieur à zéro de l'argent) représentent un défi important sur le plan psychologique pour les acteurs économiques... mais aussi pour les gestionnaires, les arbitragistes et les actuaires qui doivent faire des calculs sur les réserves mathématiques des compagnies d'assurance. Ils représentent aussi une menace pour les rentiers de Balzac, de Zola, de Goldoni, de Dostoïevski ou de Foster.

Cinq Banques Centrales sont passées de la ZIRP (politique des taux à zéro) à la NIRP (politique des taux négatifs). Ce choix alimente un débat violent, sanguin et presque « théologique » parmi les économistes, dans le monde politique et chez les banquiers. Les achats d'obligations réalisés dans le cadre du *Quantitative Easing* s'amplifient et les bilans des six principales Banques Centrales (Fed, BCE, BoE, SNB, BoJ, PBOC) dépassent les 16 trillions de dollars. Ce montant doit être comparé à la valeur du PIB mondial estimée à environ 80 trillions de dollars (voir graphique 1 Yardeny et les B.C....). Certains affirment que, sans ces mesures non conventionnelles, l'économie mondiale serait beaucoup plus faible et l'économie de certains pays serait probablement en déflation. D'autres soutiennent que les injections de liquidité et les taux négatifs sont une drogue pesante qui soutient artificiellement l'économie et qu'un jour il faudra désintoxiquer le patient et retourner à la normalité.

Mais cela représente un danger essentiel pour sa santé et pour sa vie. Les banquiers centraux sont très conscients de ce problème et de ce risque. Par contre, le monde politique exprime sa préoccupation, mais - de facto - bénéficie de ces politiques qui lui évitent de faire des choix délicats et pénibles qui pourraient lui faire perdre le soutien des électeurs... et le monde politique chante tous les matins la cantate 192 de Bach (*Nun alle danket Gott* = maintenant, rendez tous grâce à Dieu) dans laquelle le mot « Gott » est remplacé par les Banques Centrales... Le montant de bons du trésor et d'obligations, qui est négocié à des taux négatifs, a atteint le niveau de plus de sept trillions de dollars. Il faut comparer ce chiffre au montant de la dette totale (privée et publique) en circulation dans le monde, estimée à 223 trillions de dollars. Il s'agit d'un pourcentage relativement limité, mais, grâce à cette réalité, certains pays peuvent maintenant s'endetter à des taux négatifs pendant des périodes allant jusqu'à dix ans. Cela peut créer des distorsions très importantes dans l'allocation des ressources. Les capitaux à la recherche de la stabilité sont, maintenant, forcés d'investir dans des actifs financiers ayant un coût plutôt qu'un rendement.

LE POUVOIR DE LA PAROLE DES BANQUES CENTRALES QUI RISQUENT DE DEVENIR DES PYGMALIONS

Sur les bancs de l'école on étudie (entre autre...) les instruments de la politique monétaire, mais il n'y a pas encore de cours de sémiotique de la communication des Banques Centrales. Depuis la crise de 2008, le pouvoir de la parole des banquiers centraux a été amplifié par le besoin de rassurer les marchés et par la décision des banquiers centraux d'être beaucoup plus présents sur la scène économique et de communiquer avec les marchés sur leurs intentions et leurs stratégies, dans la cadre de la philosophie de la *maison de cristal* et de la transparence. Des phrases de type « *whatever it takes* » ou bien « *data dependent* » sont devenues de puissants instruments de politique monétaire, riches de contenus sémantiques et denses de significations et de messages subliminaux. Probablement, les banquiers centraux ont lu et assisté à des leçons d'Umberto Eco... Sinon, ils auraient dû le faire.

FROM ZIRP TO NIRP AND BACH'S CANTATA 192

In his Satires the Roman poet Juvenat wrote, "Omnia Romae cum pretio" (everything in Rome has a price). At present negative interest rates (a sub-zero cost of money) represent a major psychological challenge, not only for all actors in the economy but also for wealth managers, arbitrageurs and insurers who have to calculate their companies' actuarial reserves. They also pose a threat to those who depend on investment income, like the rentiers in the novels of Balzac, Zola, Goldoni, Dostoyevsky and Foster.

Five major central banks have gone from a zero interest rate policy (ZIRP) to a negative interest rate policy (NIRP). This move has unleashed a bitter, heated and even "theological" debate among economists working for governments and financial institutions alike. Bond buying as part of quantitative easing has swollen to the point where the combined assets of the world's six leading central banks (the Fed, the ECB, the BoE, the SNB the BoJ and the PBoC) now exceed \$16 trillion. By comparison annual global GDP totals roughly \$80 trillion (see Figure 1 Yardeny and the C.B.....). Some contend that, without this unconventional monetary stimulus, the global economy would be much weaker and some countries would probably be experiencing deflation. Others claim that liquidity injections and negative interest rates are like strong amphetamines, that they are keeping the economy going artificially and that, one day, it will need an addiction treatment to return to normal.

But withdrawal will put the world economy in grave and even mortal danger, a risk that central bankers are well aware of. Meanwhile governments voice concern but actually benefit from these measures, which save them having to make painful, awkward choices—choices that could see them lose the support of their electors. So politicians the world over sing Bach's cantata 192 "Nun alle danket Gott" (Now thank ye all our God), replacing the word "God" with "central banks"... The face value of sovereign notes and bonds that trade at negative rates now exceeds \$7 trillion. That may be a relatively small fraction of total outstanding private and public debt around the world (estimated at \$223 trillion), but the fact is that some national treasuries can now borrow at negative rates for up to ten years. This could create huge distortions in the allocation of resources. Investors looking for stability are now forced to buy financial assets that come at a cost instead of with a yield.

CENTRAL BANKS WIELD COMMUNICATIVE POWER BUT COULD BECOME PYGMALIONS

In lecture halls students hear, among other things, about monetary policy instruments. But there is no course on the semiotics of central banks' statements. And yet, since the 2007-08 financial crisis their communicative power has been magnified by the need to reassure the markets and by their decision to move to the fore of the economic stage. They now want to put their intentions and strategies across to investors as part of a Crystal Palace philosophy of transparency. Phrases like "whatever it takes" and "data dependent" have become powerful monetary policy tools—pithy, loaded and brimming with subliminal meaning. Central bank governors have probably read or seen interviews with Umberto Eco (if they haven't, they should).

En effet, en 2015, certains banquiers centraux ont commis des erreurs de communication avec les marchés ou, bien, les messages envoyés ont été très mal interprétés avec des effets très déplorables voire même catastrophiques. Par ailleurs, les banquiers centraux sont menacés par la tentation de devenir des pygmaliens et de tomber sous le charme de leurs politiques monétaires « sculptées » pour soutenir les économies, relancer la croissance et l'inflation...

LA CRISE DES PAYS PRODUCTEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET LES DOUTES SUR LA CROISSANCE CHINOISE

La chute violente de presque tous les cours des matières premières, en particulier celui de l'énergie, a eu un impact important sur la croissance des pays producteurs, sur le taux de l'inflation mondiale, sur les anticipations de l'inflation dans le futur (voir les swap à 5 ans dans 5 ans, très suivis par les gouverneurs des Banques Centrales) et sur la croissance des pays avancés car la demande des pays émergents s'est effondrée. Ces événements ont influencé d'une façon très importante l'évolution des marchés : baisse des taux d'intérêts, faiblesse prononcée de plusieurs devises, doutes sur la valeur des actions, forte volatilité des devises des principaux pays avancés. Les flux des capitaux entre les pays émergents et les avancés ont été très importants avec des mouvements erratiques et très violents. On peut estimer à plus de deux trillions ces flux très déstabilisants. Ces mouvements des plaques tectoniques financières modifient d'une façon brutale et rapide les relations entre les macro-régions économiques mondiales. Ces phénomènes ont coïncidé avec une importante transformation de l'économie chinoise qui est en train d'abandonner une orientation de type « staliniste » du développement pour s'orienter vers une croissance privilégiant l'homme, le respect de la nature, les services, la consommation privée et qui ne se focalise plus sur le couple production-exportations. Mais la Chine est une macro-économie mondiale extrêmement importante et les effets de ses choix se répercutent sur les autres économies et sur les marchés.

Les décisions de la PBOC (voir la dévaluation du renminbi du mois d'août) et des autorités chinoises jouent un rôle nouveau dans l'économie globalisée... il faut se rappeler à qu'à la fin du XVI^e siècle les économies chinoise et indienne étaient les deux principales économies mondiales... et que l'histoire est un cercle évolutif (vicieux ou bien vertueux).

2015 : LA BATAILLE DES MONNAIES CONTINUE

On pourrait l'appeler la *Guerre de 90 ans*, mais elle n'est pas encore terminée. La guerre a commencé en 1926, quand la France avait dévalué le franc. Une quarantaine de pays avait dévalué leur monnaie entre 1926 et 1936, avec des effets catastrophiques sur l'économie mondiale.

Au cours des cinq dernières décennies, beaucoup de pays ont officiellement dévalué leur monnaie et à partir de 1971, l'introduction des changes flottants a modifié les règles et permis à beaucoup de pays de laisser « filer » leur monnaie vers le bas avec l'objectif de relancer la compétitivité perdue, de soutenir l'économie et de lutter contre le chômage. Au cours de 2015 et au début de 2016, toutes les monnaies ont fluctué d'une façon violente. Les devises des principaux pays producteurs de matières premières ont été soit formellement dévaluées soit ont perdu beaucoup de terrain contre le dollar. Le *greenback* a confirmé son rôle essentiel de pivot mais il a aussi déçu les nombreux paris pris par les stratégestes pariant sur une baisse importante de l'euro, pénalisé par la croissance atone, la faiblesse de l'inflation et la politique monétaire de la BCE, indirectement orientée pour faire baisser la devise européenne.

Last year some of them made mistakes communicating with the markets. Or the signals they sent were grossly misinterpreted, with regrettable and even disastrous consequences. Yet central bankers run the risk of becoming Pygmaliens and falling under the spell of monetary policies that they have "sculpted" to shore up their economies by spurring growth and rekindling inflation.

THE DISMAL OUTLOOK FOR COMMODITY PRODUCERS AND DOUBTS ABOUT CHINA'S HEALTH

The precipitous fall in prices of raw materials generally, and fossil fuels in particular, has stymied economic growth in the producing countries along with global inflation and long-term inflation expectations (witness 5-year swaps in 5 years, an indicator watched closely by central banks). But it has also hurt expansion in the developed countries because demand in the emerging regions has collapsed. These developments have had a huge impact on the markets in the form of sinking interest rates, a marked weakness in many currencies, doubts about the valuation of equities and heavy volatility in exchange rates between the major industrialised nations. Capital flows between the developed and emerging countries have been erratic and prone to large, sudden swings. These tectonic shifts are estimated to be worth over \$2 trillion, enough to change relationships between the world's economic blocs swiftly and significantly. They coincide with a paradigm change in China, which is debunking Stalinist-style economic development driven by production and exports and shifting to a model that instead emphasises people, respect for the environment, services and private consumption. China is an extremely important part of the global macro-economy, and its choices affect other countries and markets.

The decisions of the People's Bank (cf. the yuan devaluation last August) and the government are playing a new, world-shaping role. We shouldn't forget that, in the late 16th century, China and India had the largest economies on earth. History is an ever evolving circle, both vicious and virtuous.

2015 WAS CONTINUING CURRENCY WARS

We could call it the Ninety Years' War but it is not over yet. It began in 1926, when France devalued the franc. Some 40 countries followed suit over the next ten years, with disastrous consequences for the world economy.

In the past five decades many nations have officially devalued their currency. The introduction of floating exchange rates in 1971 changed the rules of the game, enabling countries to let their currency sink in a bid to revitalise lost competitiveness, shore up their economy and fight unemployment. Throughout last year and in early 2016, exchange rates everywhere gyrated. The main commodity currencies were either formally devalued or lost considerable ground against the US dollar, which reasserted its pivotal role but also disappointed numerous strategists, who had bet on a steeper decline in the euro due to the Euro Zone's sluggish growth and low inflation and an ECB monetary policy that was indirectly intended to drag down the single currency.

UTILISATION DES « TRÉSORS DE GUERRE »

Au cours de 2015 on a assisté à l'utilisation massive des réserves et des trésors de guerre accumulés pour faire face aux moments difficiles, comme dans toute l'histoire de l'humanité, quand princes, rois et empereurs ont entassé des milliers de talents d'or et d'argent pour se protéger contre les attaques des ennemis, pour payer les mercenaires et financer les dépenses de guerres. Certaines Banques Centrales ont dû dépenser des milliards pour protéger leurs devises et pour combler les trous béants dans les balances des paiements.

D'autres pays ont dû utiliser en large mesure les actifs de leurs fonds souverains pour absorber le déficit de leurs budgets, souvent trop dépendants des exportations de matières premières et de la fiscalité appliquée sur les ventes. Paradoxalement, on a aussi découvert que ces actifs - très impressionnants sur le papier - perdent une partie de leur puissance quand ils doivent être mobilisés car les marchés anticipent les ventes et les acheteurs deviennent plus exigeants. Ces ventes se transforment en « liquidations » dans un marché qui les absorbe avec difficultés.

MARCHÉS ET BANQUES CHANGENT DE NATURE

Après la crise de 2008, les législateurs internationaux ont décidé de durcir les règles sur les marchés et de contrôler d'une façon beaucoup plus stricte et contraignante l'activité des institutions financières, en particulier les banques. Mais l'ensemble de ces mesures (MiFid, Bâle II et Bâle III, *Volcker rule* pour ne citer que les plus connues) ont modifié la structure des marchés. En particulier, les banques sont en train de changer leurs stratégies et réduisent leurs expositions aux risques de marché. Les conséquences de cette nouvelle réalité sont très importantes. Les risques et leur gestion sont transférés dans le monde des Hedge Funds, des sociétés de gestion, des Fonds souverains et - paradoxalement - dans les bilans de Banques Centrales. La concentration des risques se fait dans un nombre de mains inférieur au passé. Les marchés ont perdu de la profondeur et sont incapables d'absorber des flux massifs à l'achat ou la vente. Les Banques Centrales, le FMI et la BRI se rendent compte de cette nouvelle réalité qui peut créer des conditions spécifiques très délicates avec des excès déstabilisants.

Le monde politique n'a pas encore pris conscience de ce phénomène ; en revanche, les autorités de contrôle ont exprimé des doutes sur cette nouvelle réalité. Et on a pu observer les mouvements erratiques dans un climat de panique lors de la grande correction des hausses des prix des actions et des obligations du mois d'avril de l'année passée, ou lors de la dévaluation du renminbi du mois d'août ou la sévère correction des bourses du mois de janvier 2016.

ENTRE CHARTS ET ALGO-TRADING

Les marchés sont fortement influencés par les analyses chartistes et l'algo-trading. En effet, la technique des charts joue un rôle de plus en plus important sur l'évolution des cours de tous les marchés.

Par exemple, les prix du pétrole ont été fortement conditionnés par les objectifs suggérés par les charts... les supports et les résistances du couple USD/Eur indiqués par les charts ont été très souvent respectés... et les charts avaient clairement signalé la possibilité technique pour les taux des Schatz allemands de passer sous le zéro, quand personne n'anticipait cette hypothèse. Très souvent, les charts s'auto-réalisent car un nombre important d'opérateurs les observe et a un comportement « pavlovien » tel que de simples graphiques peuvent indiquer le trend des prix sur plusieurs marchés.

USING THEIR WAR CHESTS

2015 saw central banks dig deep into their reserves, much like princes, kings and emperors over the ages have had to draw down war chests brimming with gold and silver talents to protect their lands from enemy attacks, pay mercenaries and fund military campaigns. Some monetary authorities last year had to fork out billions to defend their currency and fill the yawning gaps in their current accounts.

Other countries, overly dependent on commodity exports and sales tax revenues, but equipped with a sovereign wealth fund, had to tap into it to cover their budget deficit. Ironically the world discovered that the assets of such funds, so impressive on paper, lost a lot of their clout when it was time to cash out. The reason is that buyers anticipate the decision to unload and become more demanding as a consequence. The sales turn into liquidations that the markets have trouble absorbing.

A MAKE-OVER FOR MARKETS AND BANKS

After the financial crisis legislators the world over scrambled to toughen market regulations, with a view to maintaining much stricter control of financial institutions, chiefly banks. However, the steps that have been taken or contemplated (MiFID, Basel II and III and the Volcker Rule, to name the most famous ones) have changed the markets' underlying structure. Banks, in particular, are deploying new strategies aimed at reducing their exposure to market risks and the game change is having major repercussions. Risks and their management are being transferred to hedge funds, money managers, sovereign wealth funds and, paradoxically, central banks' balance sheets. Risk is being concentrated in the hands of a smaller number of players than previously. The markets have lost their depth and are now incapable of absorbing massive inflows and outflows of capital. Central banks, the International Monetary Fund and the Bank for International Settlements are realising that the new playing field and the resulting exaggerations can create extremely shaky conditions. Governments, on the other hand, are not yet aware of this, though national regulators have already expressed misgivings. Examples of erratic market movements over the past year include the panic that broke out when equity and bond benchmarks suddenly turned tail last April, when the PBoC devalued the yuan last August and when stockmarkets skidded dangerously in January this year.

BETWEEN CHARTS AND ALGO TRADING

The markets are now heavily influenced by technical analysis and algorithmic trading. The study of chart configurations is playing an increasingly important role in price trends in all the asset classes.

As an illustration, oil prices have often taken their cue from targets set by chartists. The EUR/USD pair has frequently stopped declining or advancing at known supports and resistances. And charts clearly provided scope for German sovereign bond yields going below zero before anyone priced in that contingency. Quite often mere charts become self-fulfilling prophecies because they are watched by large numbers of market participants behaving like a herd. They can therefore indicate price trends in a number of markets, with technology that far surpasses human beings' ability to respond.

Par ailleurs, la diffusion de l'algo-trading et du trading sémantique modifie structurellement les marchés. La technologie dépasse largement la capacité de réaction de l'être humain. Un nombre important de transactions est réalisé en ayant recours à ces systèmes qui réagissent en quelques millisecondes à des déséquilibres temporaires entre les prix de différents marchés. Cette technique est aussi appliquée pour faire des transactions profitant de la lecture très rapide des informations non officielles et des messages personnels circulant sur les réseaux sociaux. Le risque d'emballement de systèmes automatiques est extrêmement élevé. Le flash-crash de 2012 et plusieurs « accidents » au cours des derniers mois montrent que les marchés sont menacés par des risques nouveaux, très difficiles à contrecarrer.

CROISSANCE, INFLATION, POLITIQUES MONÉTAIRES ET BUDGÉTAIRES-FISCALES...

L'année 2015 et celle en cours soulèvent une batterie très importante de problèmes et alimentent de nombreuses interrogations. La croissance de la productivité mondiale est en baisse, la dette mondiale explose, les taux de développement des économies de plusieurs pays se réduisent, l'inflation demeure faible et les anticipations ne s'améliorent pas. Alors les politiques monétaires sont appelées à la rescousse.

Les Banques Centrales envoient au monde politique des messages très peu écoutés et suivis l'invitant à utiliser des politiques fiscales et budgétaires lesquelles, à leur tour, devraient accompagner les réformes urgentes des structures économiques de plusieurs pays. Les questions sur les choix des politiques monétaires, sur leurs limites et sur le ralentissement structurel de la croissance globale fusent de tout part. Beaucoup d'interrogations restent sans réponses mais les nuages denses et noirs pré annonçant les tempêtes restent toujours à l'horizon et grossissent. Entre-temps les cycles financiers sont bien plus longs que les cycles de l'économie réelle et, surtout, ils s'amplifient (voir graph. 6 Etude de la BIS).

L'idée schumpétérienne de la destruction créatrice fait peur et fait vibrer le subconscient économique collectif. Les choix sont procrastinés et les solutions des problèmes sont retardées en espérant que, entre-temps, la situation s'améliore. Le monde économique vit une expérience qui rappelle un étrange cocktail composé par un tiers de *Désert des Tartares*, 1/3 de *Catch 22* et 1/3 d'*En attendant Godot*... Bonne dégustation !

Many transactions are conducted using algorithmic programs, which react in milliseconds to temporary price inefficiencies between different markets. They are also brought to bear to make trades that promptly exploit unofficial information and personal messages circulating on social networks. As a result the risk of automatic trading systems spinning out of control is extremely high. The 2012 Flash Crash and a number of "accidents" in recent months prove that the markets are prey to new risks that are very difficult to foil.

GROWTH, INFLATION, MONETARY AND FISCAL POLICIES, ETC.

Developments in 2015 and so far in 2016 have raised a slew of issues as well as numerous questions. Productivity gains worldwide are faltering, global debt is going through the roof, GDP growth in many countries is slowing, inflation is persistently low and inflation expectations are not turning up. Monetary policies have been called to the rescue.

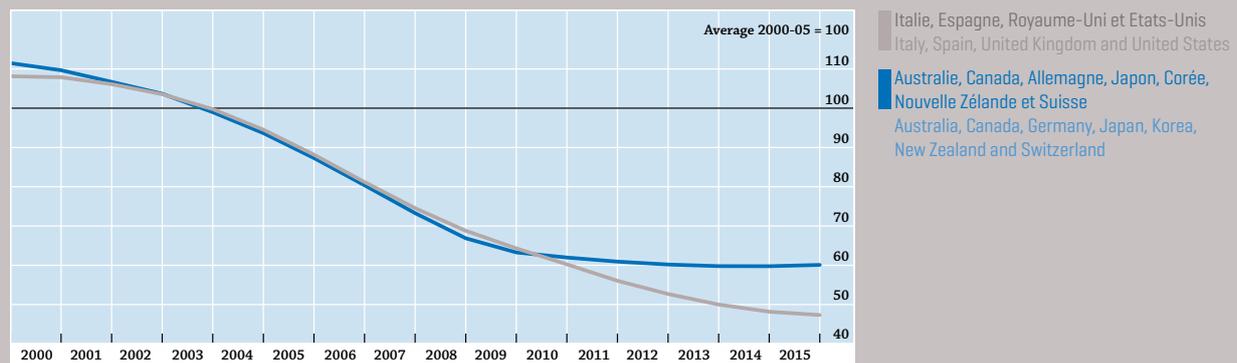
At the same time central banks are urging their governments to use budget policy and fiscal stimulus and, in some cases, to introduce urgent structural reforms as well. These calls often fall on deaf ears. People everywhere are asking questions about monetary policy choices, their limits and the long-term slowdown of global expansion. Though many of these queries remain unanswered, the dark storm clouds looming on the horizon looking increasingly threatening. Meanwhile market cycles are growing far longer than business cycles. Moreover they are gaining magnitude (see Figure 6 – BIS study).

Schumpeter's idea of creative destruction is sowing fear and trepidation in the economy's collective unconscious. Choices are put off, along with solutions to problems, in hopes that the situation will improve in the intervening period. The economic realm is downing a strange cocktail: one part Desert of the Tartars, one part Catch 22 and one part Waiting for Godot... Bottoms up!

ALESSANDRO GIRAUDO Chef Economiste TSAF - Chief Economist TSAF

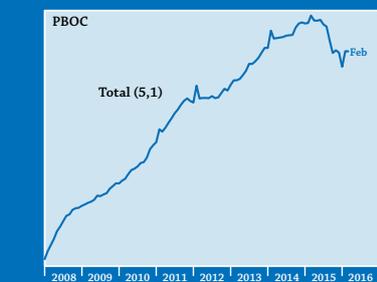
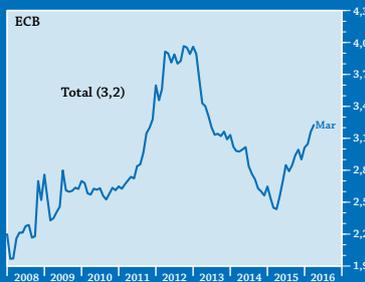
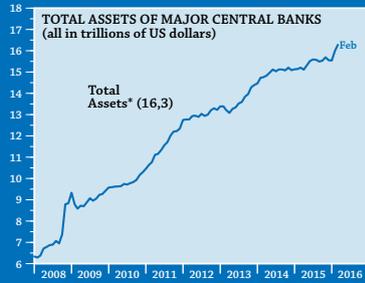
1- ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ

1- PRODUCTIVITY GROWTH DECLINES



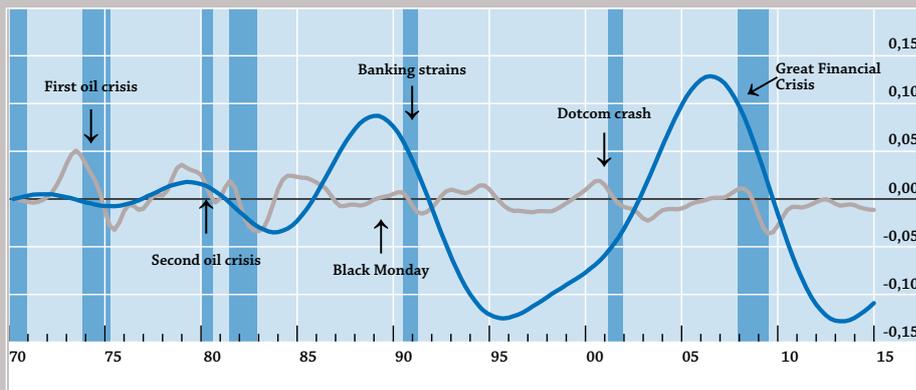
Source : Drehman et al. [2012] - updated by BIS- and Claudio Borio - BIS [Feb. 10, 2016].

2- ÉVOLUTION DE BILANS DES BANQUES CENTRALES 2- TOTAL ASSETS OF MAJOR CENTRAL BANKS



Source : Yardeny Research – Global Economic Briefing : Central Bank Balance Sheets (April 2016).

3- AMPLIFICATIONS DES CYCLES FINANCIERS 3- AMPLIFICATION OF FINANCIAL CYCLES



1- Le cycle financier est mesuré à partir des cycles à moyen terme du crédit réel, du ratio crédit/PIB et des prix réels du marché immobilier.
 2- Le cycle de l'économie réelle est mesuré à partir de l'évolution du PIB réel sur une période allant d'un à huit ans.

1- The financial cycle as measured by frequency-based (bandpass) filters capturing medium-term cycles in real credit, the credit-to-GDP ratio and real house prices.
 2- The business cycle as measured by a frequency-based (bandpass) filter capturing fluctuations in real GDP over a period from 1 to 8 years.

Source : Drehmann et al. [2012] ; actualisé. Source : Drehman et al. [2012] -updated by BIS- and Claudio Borio – BIS (Feb. 10, 2016).

RAPPORT D'ACTIVITÉ

OPERATING REVIEW

L'activité du Groupe au cours l'exercice 2015 s'est déroulée dans un environnement de marché stabilisé. D'un point de vue global, le niveau d'activité tend à se maintenir malgré une baisse plus prononcée lors du quatrième trimestre résultant plutôt d'un effet de base par rapport à l'exercice précédent. Des différences de niveau d'activité persistent entre les régions où certains marchés, plus particulièrement en Europe, demeuraient sous pression. Par ailleurs, la faiblesse persistante des taux d'intérêts et une structure de marché toujours en mutation du fait des changements réglementaires ont affecté plus particulièrement certaines classes d'actifs.

Dans ce contexte, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires consolidé de CHF 814,5 millions en 2015 contre CHF 837,5 millions en 2014, en baisse de 1,7 % à cours de change constants.

Au cours de l'exercice, le Groupe a maintenu ses efforts d'une gestion des coûts désormais intimement intégrée au quotidien. Les mesures mises en place ont permis de réduire la base de coûts fixes ainsi que d'améliorer la flexibilité, tout en minimisant les coûts de restructuration.

The market environment stabilised in 2015. Overall, the Group's activity levels were more stable despite a noticeable decrease in the fourth quarter, mostly resulting from a base effect in comparison with the equivalent period last year.

There were still differences among the geographic regions while some markets, particularly in Europe, remained under pressure. Moreover, the prolonged low interest rates and a continued evolving market structure as a result of regulatory developments affected certain asset classes.

Against this backdrop, the Group posted consolidated revenue of CHF 814.5m in 2015 against CHF 837.5m in 2014, a decline of 1.7% in constant currencies.

During the year, the Group remained focused on cost management, which is now embedded in the day-to-day operations. Measures were implemented to reduce fixed costs and increase flexibility, while minimising reorganisation costs.



Par ailleurs, le développement des capacités technologiques du Groupe, essentielles dans le cadre des évolutions réglementaires, s'est poursuivi notamment dans le cadre des activités de Tradition SEF, et en particulier par le biais de Trad-X, plateforme leader de négociation hybride pour les swaps de taux d'intérêts.

Le résultat d'exploitation publié s'affiche ainsi en hausse de 45,5 % à cours de change constants à CHF 59,1 millions contre CHF 41,2 millions pour l'exercice 2014 bénéficiant des efforts de réduction de coûts.

Le Groupe a maintenu son attention historique sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette.

At the same time, the Group maintained its investments in technology, essential to respond to the new regulatory landscape, in particular as part of Tradition SEF activities, and especially through Trad-X, Tradition's market leading hybrid trading platform for interest rate swaps.

Reported operating profit for the year increased by 45.5% in constant currencies to CHF 59.1m compared with CHF 41.2m in 2014, on the back of cost reduction measures.

We maintained our focus on a sound balance sheet with a strong capital position while keeping a low level of intangible assets and a strong net cash position.

Le Groupe est présent sur toutes les grandes places financières et effectue des opérations dans plusieurs devises ; de ce fait, ses résultats sont affectés par les fluctuations des cours de change utilisés pour convertir les chiffres locaux en francs suisses.

Dans les tableaux ci-dessous, les variations de l'activité par rapport à 2014 sont présentées à cours de change constants afin de permettre une analyse plus fine des performances sous-jacentes, mais aussi à cours de change courants retenus pour l'établissement du compte de résultat.

Depuis l'adoption par le Groupe de la norme IFRS 11 - Partenariats, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle commun avec d'autres partenaires sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence en remplacement de l'intégration proportionnelle.

Cependant, le Groupe maintient la méthode proportionnelle pour consolider ces sociétés dans ses rapports de gestion (« ajusté »), car elle permet une évaluation plus précise de ses performances économiques et de ses indicateurs clés.

Cette méthode de présentation est utilisée dans la publication des informations par secteur figurant dans les notes aux comptes intermédiaires et annuels.

Le Groupe présente ci-après son chiffre d'affaires et son résultat d'exploitation sur une base ajustée, accompagnés d'un rapprochement avec les montants publiés.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe atteint CHF 873,8 millions contre CHF 894,5 millions en 2014 soit une baisse de 1,1 % à taux de change constants. Le chiffre d'affaires ajusté de l'activité d'intermédiation professionnelle recule de 2,3 % à cours de change constants. Par ailleurs, le chiffre d'affaires de la plateforme de change en ligne pour investisseurs particuliers au Japon, Gaitame.com, est en hausse de 57,3 % à taux de change constants.

Analyse du chiffre d'affaires par activité et famille de produits :

En millions de CHF	2015	2014	Variation à cours de change courants Variation at current exchange rates	Variation à cours de change constants Variation at constant exchange rates	CHFm
Change et taux d'intérêt	399,1	415,3	-3,9 %	-2,6 %	Currencies and interest rates
Titres et dérivés sur titres	271,8	296,1	-8,2 %	-6,9 %	Securities and security derivatives
Matières premières et autres	177,4	165,4	+7,2 %	+6,8 %	Commodities and other
Intermédiation professionnelle	848,3	876,8	-3,3 %	-2,3 %	IDB business
Autres activités	25,5	17,7	+44,5 %	+57,3 %	Non-IDB business
Total du chiffre d'affaires ajusté	873,8	894,5	-2,3 %	-1,1 %	Total adjusted revenue
Mise en équivalence des coentreprises	-59,3	-57,0			Equity accounted joint ventures
Total du chiffre d'affaires publié	814,5	837,5	-2,7 %	-1,7 %	Total reported revenue

The Group is active in all the major financial markets and operates in a number of currencies. Its results are therefore affected by movements in the exchange rates used to translate local figures into Swiss francs.

In the tables below, changes in activities compared with 2014 are presented at constant exchange rates in order to provide a clearer analysis of underlying performance, as well as at current exchange rates used to prepare the income statement.

Since the Group's adoption of IFRS 11 – Joint Arrangements companies over which it exercises joint control with other partners are consolidated using the equity method which replaced the proportionate consolidation method.

However, the Group continues to proportionately consolidate these companies in its (adjusted) management reports since it allows a more accurate evaluation of its economic performances and key indicators.

This presentation method is used in reporting segment information in the notes to the interim and annual financial statements.

The Group's revenue and operating profit are presented below on an adjusted basis, with a reconciliation to reported figures.

REVENUE

The Group's adjusted consolidated revenue was CHF 873.8m, compared with CHF 894.5m in 2014, a decline of 1.1% at constant exchange rates. The adjusted revenue from interdealer broking business (IDB) eased 2.3% in constant currencies, while revenue from the online forex trading business for retail investors in Japan, Gaitame.com, was up by 57.3% at constant exchange rates.

Analysis of revenue by business and product group:

Ventilation géographique du chiffre d'affaires consolidé :

Analysis of consolidated revenue by region:

En millions de CHF	2015	2014	Variation à cours de change courants Variation at current exchange rates	Variation à cours de change constants Variation at constant exchange rates	CHFm
Royaume-Uni	302,9	334,8	-9,5 %	-7,7 %	United Kingdom
Europe continentale	68,7	75,4	-8,9 %	+3,1 %	Continental Europe
Europe, Moyen-Orient et Afrique	371,6	410,2	-9,4 %	-5,8 %	Europe, Middle East and Africa
Ameriques	271,1	263,9	+2,7 %	-1,2 %	Americas
Asie-Pacifique	231,1	220,4	+4,9 %	+7,7 %	Asia-Pacific
Total du chiffre d'affaires ajusté	873,8	894,5	-2,3 %	-1,1 %	Total adjusted revenue
Mise en équivalence des coentreprises	-59,3	-57,0			Equity accounted joint ventures
Total du chiffre d'affaires publié	814,5	837,5	-2,7 %	-1,7 %	Total reported revenue

EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Nos activités dirigées depuis notre bureau de Londres, principal centre d'activité du Groupe, réalisent 34,7 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté en 2015, contre 37,4 % en 2014. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires recule de 7,7 % à cours de change constants par rapport au chiffre d'affaires 2014. Le chiffre d'affaires de la plupart des catégories de produits est en baisse à l'exception des matières premières qui présente une hausse par rapport à l'exercice 2014.

En Europe continentale, le chiffre d'affaires est en hausse de 3,1 % à cours de change constants. La région représente 7,9 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté, contre 8,4 % l'année précédente. L'activité à taux de change courant a été impactée par l'abandon du taux plancher par la BNS en janvier 2015.

Le chiffre d'affaires de cette région comprend celui des plateformes de courtage électronique du Groupe, Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en euros et en sterling, et ParFX pour le change au comptant.

AMÉRIQUES

Le chiffre d'affaires ajusté s'inscrit en léger recul de 1,2 % à taux de change constants par rapport à l'année 2014. Les produits de change et les actions sont en hausse alors que les produits à taux fixe affichent une baisse importante. Dans l'ensemble, les activités conduites aux États-Unis génèrent 31,0 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 29,5 % en 2014. Le chiffre d'affaires de Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en dollars est inclus dans les chiffres de cette région.

ASIE-PACIFIQUE

Le chiffre d'affaires ajusté augmente de 7,7 % à cours de change constants par rapport à 2014 et représente désormais 26,5 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté, contre 24,6 % pour l'exercice précédent. Cette progression découle principalement de l'excellente performance de Gaitame.com, société qui opère une plateforme de change au comptant pour une clientèle de particuliers au Japon. Cette dernière affiche un chiffre d'affaires en hausse de 57,3 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre CHF 51,2 millions*.

* Montant à 100 %. Le Groupe détient 49,9 % de la société.

EUROPE, MIDDLE EAST AND AFRICA

Our activities managed from our London office, the Group's largest operation, accounted for 34.7% of adjusted consolidated revenue in 2015, against 37.4% reported in 2014.

Overall, revenue was 7.7% down on the figure for 2014 in constant currencies. Revenue was down across most product categories except commodities, which posted a rise year on year.

In Continental Europe, revenue increased 3.1% in constant currencies. The region represented 7.9% of adjusted consolidated revenue, against 8.4% in the previous year. Activity at current exchange rates was impacted by the SNB's decision to abandon its euro/franc floor rate in January 2015.

Revenue generated in this region includes that of the Group's electronic trading platforms, Trad-X for interest rate swaps in euros and sterling, and ParFX for spot forex.

AMERICAS

Adjusted revenue was down slightly by 1.2% at constant exchange rates compared with 2014. Foreign exchange products, and equities were up, while fixed income products fell heavily.

Overall, activities in the U.S. generated 31.0% of adjusted consolidated revenue, against 29.5% in 2014. The figures for this region include that of Trad-X for interest rate swaps in dollars.

ASIA-PACIFIC

Adjusted revenue in this region rose 7.7% on the year at constant exchange rates and accounted for 26.5% of adjusted consolidated revenue against 24.6% in the previous year. This increase was generated mainly by the excellent performance of Gaitame.com, which operates an online forex trading platform for retail investors in Japan. Its revenue rose 57.3% year on year to CHF 51.2m*.

* Amount at 100%. The Group holds 49.9% of the company.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent (qui exclut les charges exceptionnelles nettes) s'établit à CHF 79,3 millions contre CHF 67,9 millions en 2014, soit une hausse de 19,4 % à cours de change constants. La marge d'exploitation ajustée sous-jacente atteint 9,1 % du chiffre d'affaires consolidé contre 7,6 % en 2014.

Le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent de l'activité d'intermédiation professionnelle est en hausse de 9,4 % à cours de change constants à CHF 70,9 millions pour une marge de 8,4 % contre 7,5 % en 2014. En outre, le résultat d'exploitation de Gaitame.com atteint CHF 8,4 millions contre CHF 2,1 millions en 2014 pour une marge de près de 33 % contre 12,1 % en 2014.

Les charges exceptionnelles nettes, essentiellement constituées de frais juridiques ainsi que de frais de restructuration, représentent CHF 6,8 millions contre CHF 18,1 millions en 2014.

Le résultat d'exploitation publié s'établit à CHF 59,1 millions contre CHF 41,2 millions en 2014, soit une hausse de 45,5 % à cours de change constants pour une marge d'exploitation de 7,3 % contre 4,9 % pour l'exercice précédent.

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent et le résultat d'exploitation publié s'effectue comme suit :

En millions de CHF	2015	2014	Variation à cours de change courants Variation at current exchange rates	Variation à cours de change constants Variation at constant exchange rates	CHFm
Résultat d'exploitation ajusté sous-jacent	79,3	67,9	+16,7 %	+19,4 %	Adjusted underlying operating profit
Marge d'exploitation ajustée sous-jacente en %	9,1 %	7,6 %	-	-	Adjusted underlying operating margin in %
Amortissement d'immobilisations incorporelles	-	-0,5	-	-	Amortisation of intangible assets
Charges exceptionnelles nettes	-6,8	-18,7	-	-	Net exceptional expenses
Produits exceptionnels	-	+1,1	-	-	Exceptional income
Résultat d'exploitation ajusté	72,5	49,8	+45,4 %	+48,6 %	Adjusted operating profit
Marge d'exploitation ajustée en %	8,3 %	5,6 %	-	-	Adjusted operating margin in %
Mise en équivalence des coentreprises	-13,4	-8,6	-	-	Equity accounted joint ventures
Résultat d'exploitation publié	59,1	41,2	+43,7 %	+45,5 %	Reported operating profit
Marge d'exploitation publiée en %	7,3 %	4,9 %	-	-	Reported operating margin in %

RÉSULTAT NET

En 2015, le Groupe enregistre une charge financière nette de CHF 7,5 millions contre CHF 4,9 millions en 2014. Les résultats de change nets dus aux fluctuations de cours des devises ont un impact légèrement positif sur le résultat financier du Groupe et représentent un gain de CHF 0,5 million pour l'exercice contre une perte de CHF 0,4 million en 2014. Les charges d'intérêt sur les emprunts bancaires et obligataires, nettes des produits d'intérêt liés aux placements de trésorerie, s'élèvent à CHF 6,9 millions (2014 : CHF 5,0 millions). Par ailleurs, une charge financière nette de CHF 1,8 millions a été constatée sur les titres disponibles à la vente suite à la reconnaissance d'une perte de valeur de CHF 2,8 millions compensée par un gain sur une cession de CHF 1,0 million.

OPERATING PROFIT

The adjusted underlying operating profit (excluding net exceptional costs) was CHF 79.3m compared with CHF 67.9m in 2014, up 19.4% in constant currencies. The adjusted underlying operating margin improved to 9.1% of consolidated revenue against 7.6% in 2014.

The IDB adjusted underlying operating profit was up 9.4% in constant currencies to CHF 70.9m for a margin of 8.4% compared with 7.5% in 2014. In addition, the operating profit of Gaitame.com reached CHF 8.4m compared to CHF 2.1m in 2014, for a margin close to 33% against 12.1% in 2014.

Net exceptional costs, mainly comprising legal and reorganisation costs, represented CHF 6.8m against CHF 18.1m in 2014.

Reported operating profit for the year was CHF 59.1m compared with CHF 41.2m in 2014, an increase of 45.5% in constant currencies for an operating margin of 7.3% against 4.9% in the previous year.

The reconciliation between the adjusted underlying operating profit and the operating profit as reported is as follows:

NET PROFIT

The Group reported a net financial expense of CHF 7.5m against CHF 4.9m in 2014. Net foreign exchange results due to exchange rate fluctuations had a slightly positive impact on the Group's financial income and represented a gain of CHF 0.5m for the year against a loss of CHF 0.4m in 2014.

Interest expense on bank borrowings and bonds, net of income from short-term investments, totalled CHF 6.9m (2014: CHF 5.0m). In addition, net financial expense of CHF 1.8m was recognised on available-for-sale securities after an impairment charge of CHF 2.8m offset by a gain on a disposal CHF 1.0m.

La quote-part dans le résultat des sociétés associées et des joint-ventures s'élève à CHF 8,9 millions contre CHF 8,6 millions en 2014.

Ce résultat a bénéficié de la forte amélioration de la performance de Gaitame.com qui affiche un résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation en hausse de 191 % sur l'exercice précédent, pour atteindre près de CHF 20,0 millions* et une marge de près de 40,0 %. Par ailleurs, en 2014, une société associée avait constaté un gain de CHF 2,5 millions sur la cession d'une filiale opérationnelle.

Le résultat avant impôt s'élève à CHF 60,6 millions contre CHF 44,8 millions en 2014. La charge d'impôt consolidée constatée sur la période s'élève à CHF 15,4 millions, pour un taux d'impôt effectif de 29,8 % contre respectivement CHF 12,8 millions et 35,5 % en 2014.

Le résultat net consolidé ressort à CHF 45,2 millions contre CHF 32,0 millions en 2014. Le résultat net part du Groupe s'établit à CHF 40,5 millions contre CHF 27,7 millions en 2014, en hausse de 49,2 % à cours de change constants.

BILAN

Les capitaux propres consolidés s'élèvent au 31 décembre 2015 à CHF 370,0 millions, dont CHF 356,8 millions sont attribuables aux actionnaires de la société mère (31 décembre 2014 : CHF 341,7 millions) et ce, après déduction des actions propres pour un montant de CHF 21,5 millions (31 décembre 2014 : CHF 12,5 millions). En outre, l'annonce par la BNS, le 15 janvier 2015, de la suppression du cours plancher du franc suisse a eu pour conséquence un renforcement du CHF contre l'EUR mais aussi contre d'autres devises, dont le GBP, JPY et USD qui représentent les principales monnaies dans lesquelles le Groupe opère. Ces fluctuations de cours ont eu un impact négatif sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère de CHF 17,1 millions pour la période, portant l'écart de conversion négatif à CHF 133,8 millions au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, afin de profiter des conditions de marché favorables, le Groupe a émis, en juin 2015, un nouvel emprunt obligataire d'une valeur de CHF 130 millions avec un coupon à 2,0 % pour une durée de cinq ans. Cette émission permet de renforcer encore davantage la stabilité financière du Groupe.

Le montant total de la trésorerie ajustée, incluant les actifs financiers à la juste valeur, net de la dette financière, ressort à CHF 154,5 millions au 31 décembre 2015 contre CHF 153,4 millions au 31 décembre 2014. En incluant la quote-part du Groupe dans la trésorerie nette des coentreprises, ce montant atteint CHF 227,5m au 31 décembre 2015.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTATS-UNIS

L'année 2015 a été marquée par la continuité de l'implémentation et l'adoption du Titre VII du Dodd Frank Act relatif à l'exécution des swaps tel que définie par les Règles promulguées par la CFTC. Les principaux objectifs sont la transparence, l'équité des prix et la sécurité via la compensation, ainsi que l'évolution vers la réalisation de transactions sur des plateformes centralisées et ouvertes, appelées Swap Execution Facilities (SEF), introduites le 2 octobre 2013.

* Montant à 100 %. Le Groupe détient 49,9 % de la société.

The share in the results of associates and joint ventures was CHF 8.9m against CHF 8.6m in 2014.

This result benefitted from the strong performance of Gaitame.com which reported a year on year jump in operating profit before depreciation and amortisation of 191%, to almost CHF 20.0m*, and a margin of close to 40.0%. In 2014, one of the Group's associates had recognised a gain of CHF 2.5m on the disposal of an operating subsidiary.

Profit before tax was CHF 60.6m compared with CHF 44.8m reported for 2014. The consolidated tax charge for the period was CHF 15.4m with an effective tax rate of 29.8% against CHF 12.8m and 35.5% respectively in 2014.

Consolidated net profit was CHF 45.2m compared with CHF 32.0m in 2014 with a Group share of CHF 40.5m against CHF 27.7m in 2014, an increase of 49.2% at constant exchange rates.

BALANCE SHEET

At 31 December 2015, consolidated equity stood at CHF 370.0m of which CHF 356.8m was attributable to shareholders of the parent (2014: CHF 341.7m), net of treasury shares amounting to CHF 21.5m (2014: CHF 12.5m). The SNB's announcement on 15 January 2015 that it was abandoning the peg against the euro sent the Swiss franc surging, not only against the EUR but also against other currencies, including the GBP, JPY and USD which represent the main currencies in which the Group operates.

These fluctuations negatively impacted equity attributable to shareholders of the parent by an amount of CHF 17.1m for the period, bringing the currency translation reserve to minus CHF 133.8m at 31 December 2015.

The Group took advantage of attractive market conditions in June 2015 to raise CHF 130m through a new bond issue with a maturity of 5 years and a coupon rate of 2%. This issuance will further strengthen the Group financial structure.

Total adjusted cash, including financial assets at fair value, net of financial debt, was CHF 154.5m at 31 December 2015 against CHF 153.4m at 31 December 2014. At 31 December 2015, total adjusted cash reached CHF 227.5m, including Group share of net cash held by joint ventures.

REGULATORY DEVELOPMENTS

USA

2015 saw the continuation of the implementation and adoption of Title VII of the Dodd Frank Act relating to the execution of Swaps as determined by Rules promulgated by the CFTC. The core objective behind this implementation is transparency, fairness in pricing, and safety via clearing in addition to the movement toward trading on open, centralised trading venues called Swap Execution Facilities ("SEFs"), introduced into the new market structure on 2nd October 2013.

* Amount at 100%. The Group holds 49.9% of the company.

Ces objectifs ont été complétés, en février et mars 2014, par une nouvelle obligation d'exécution pour certains swaps de taux d'intérêt et de dérivés de crédit, qualifiés de swaps « disponibles à la négociation » (Made-Available-to-Trade, MAT).

Les swaps MAT doivent être négociés sur un SEF ou conformément aux règles d'un SEF, c'est-à-dire que ces produits impliquant des contreparties américaines, qui pouvaient auparavant se négocier librement sur diverses plateformes de négociation, telles que les plateformes d'intermédiaires (les courtiers comme Tradition), les plateformes opérées individuellement par les banques ou bilatéralement entre contreparties doivent être désormais exécutés sur des SEF.

L'introduction des produits MAT a joué le rôle moteur anticipé et a entraîné, en 2014 et en 2015, un accroissement des volumes directement négociés sur les SEF et une augmentation des pools de liquidité disponibles pour tous les intervenants du marché du fait de l'interdiction de discrimination à l'accès introduite dans les règles applicables aux SEF. La croissance de l'activité a été plus forte dans les produits de taux d'intérêt où Tradition SEF, très bien placé, s'est imposé comme un des leaders du marché.

Toutes classes d'actifs confondues, les volumes restent concentrés sur 8 SEF, la grande majorité des opérations sur produits hors MAT étant traitée sur des SEF gérés par les IDB historiques (environ 95 %).

En 2015, les volumes exécutés sur SEF ont été dominés par les SEF D2D, mais les volumes sur produits MAT (CDS et IRS) ont été en grande partie exécutés sur des SEF D2C (tels Bloomberg et TradeWeb) ; toutefois, les volumes de produits de taux MAT se sont répartis assez uniformément entre les SEF D2C et les SEF D2D (par ex. les courtiers tels que Tradition). Cette répartition de la liquidité semble révéler une préférence pour la méthode RFQ (SEF D2C) par rapport au carnet d'ordre central (CLOB) (SEF D2D).

Concernant les questions réglementaires, peu d'avancées ont été enregistrées au 2^e semestre de 2015 quant aux problèmes soulevés par les professionnels de l'industrie, notamment ceux évoqués dans le livre blanc du commissaire Giancarlo (Pro-Reform Reconsideration of the CFTC Swaps Trading Rules: Return to Dodd-Frank), très critique du processus d'élaboration des Règles de la CFTC et de son interprétation de la loi. Malgré les préoccupations soulevées, la division Supervision des marchés (DMO), qui est chargée des SEF, s'est principalement attachée à la procédure d'agrément définitif des SEF (voir ci-dessous) et à la prolongation des délais sans sanctions jusqu'en 2016.

Au 2^e semestre 2015, la CFTC a annoncé plusieurs reports de délais, notamment sur les points 15-24 (résolution des transactions erronées), 15-25 (obligation d'obtention de l'accord des contreparties sous-jacentes), 15-55 (exécution de transactions groupées), 15-60 (exécution de transactions en bloc sur SEF), 15-61 (obligations déclaratives pour les swap dealers non américains établis en Australie, au Canada, dans l'Union européenne, au Japon et en Suisse lorsqu'ils traitent avec une contrepartie non américaine qui n'est pas un affilié garanti), 15-62 (exigences applicables aux transactions entre affiliés), 15-63 (obligations de compensation des transactions entre affiliés) et 15-68 (obligation d'enregistrement des informations d'allocation post-négociation). Depuis l'introduction des SEF dans le cadre de la refonte de la réglementation américaine, la CFTC a émis plus de 250 courriers de report de sanctions (No-Action Relief Letters, NARL) ou recommandations (Guidance).

This objective was further enhanced in February and March of 2014 by the subsequent introduction of certain Swaps in the Interest Rate and Credit Derivative asset classes being made subject to the Execution Mandate, so called Made-Available-to-Trade Swaps ("MAT"). MAT Swaps must be traded on or pursuant to the rules of a SEF, meaning that liquidity in these products involving U.S. Persons, which had previously been transacted freely on various types of trading venues, such as, Intermediary Platforms (IDB's like Tradition), Single Dealer Platforms or bilaterally between counterparties could no longer be traded in this manner and must now be executed on SEFs.

The introduction of MAT products proved to be the driver it was expected to be and resulted, over the course of 2014 and throughout 2015, in an increase in direct SEF Trading volumes through the availability of more liquidity pools to all market participants via the non-discriminatory access requirement introduced in the SEF Rules. Activity increase was more pronounced in Interest Rate products where Tradition SEF is very strong and has developed a market-leading profile.

Across all asset classes, overall volumes remain focused on 8 primary SEFs with the vast majority of Non-MAT trades being processed through SEFs run by the incumbent IDB community (circa 95%).

Over the course of 2015, overall SEF executed volume was dominated by D2D SEF's, however volume in MAT products (CDS and IRS) was largely executed on D2C SEFs (e.g. Bloomberg and TradeWeb), although volume in MAT Rates products was fairly evenly split between D2C SEFs and D2D SEFs (e.g. IDB's like Tradition). This split in liquidity can generally be characterised as a preference for RFQ based trading (D2C SEFs) versus Central Limit Order Book (CLOB) trading (D2D SEFs).

In terms of regulatory and Rule related issues, the second half of 2015 saw little progress in any of the major areas raised by the industry, including those in the white paper issued by Commissioner Giancarlo (titled: Pro-Reform Reconsideration of the CFTC Swaps Trading Rules: Return to Dodd-Frank) which aggressively criticized the rulemaking process of the CFTC and its interpretation of the Act. Despite concerns raised, the focus of the staff at the Division of Market Oversight ("DMO"), responsible for SEFs, primarily remained focused on the process of SEF full Registrations (see below) and extending No-Action Relief previously issued further into 2016.

During the latter half of 2015, the CFTC announced a number of No-Action Relief extensions such as 15-24 (Resolution of Error Trades); 15-25 (Requirement to obtain underlying counterparty agreements); 15-55 (Execution of Package Transactions); 15-60 (Execution of Block Trades On-SEF); 15-61 (Reporting Requirements for Non-US SD's established in Australia, Canada, EU, Japan and Switzerland when dealing with a Non-US counterparty that is not a Guaranteed Affiliate); 15-62 (Inter-Affiliate trading requirements); 15-63 (Inter-Affiliate clearing requirements) and 15-68 (Requirement to capture Post-trade allocation information). Since the commencement of SEF's as part of the revised regulatory landscape in the USA, the CFTC have issued in excess of 250 No-Action Relief Letters (NARL) or Guidance.

Le 16 décembre, la CFTC a publié des propositions de Règles visant à modifier le dispositif portant sur les tests de cybersécurité et les protections pour les systèmes automatisés utilisés par les DCM, les SEF, les SDR et les DCO. La CFTC ayant sollicité des commentaires sur les règles proposées, Tradition a contribué à la procédure par le biais de la Wholesale Market Brokers Association, Americas (WMBAA), dont elle est membre.

Pour 2016, la CFTC, par l'intermédiaire de son président, Timothy Massad, a indiqué qu'elle compte procéder à un examen portant sur certains points des Règles relatifs à l'exécution des swaps et a laissé entendre qu'elle formulerait probablement des propositions visant à codifier les NARL actuelles dans des Règles révisées. Les points à l'étude sont les suivants : transactions groupées, transaction en bloc, traitement des transactions erronées, confirmations des SEF, ressources financières des SEF, processus MAT et modes d'exécution autorisés. Cependant, compte tenu des efforts similaires conduits dans d'autres domaines et des élections présidentielles américaines de 2016, il est très probable que ces discussions se prolongeront jusqu'en 2017. Ces mesures pourraient ainsi coïncider avec la mise en œuvre de la directive MIF II dans l'Union européenne et l'alignement des Règles pour promouvoir l'équivalence transfrontalière / la conformité par substitution.

La CFTC a également exigé un renforcement du processus STP pour le traitement et la confirmation des transactions, les professionnels ayant jusqu'en août 2016 pour se mettre en conformité.

Individuellement et en tant que membre de la Wholesale Market Brokers Association, Americas (WMBAA), Tradition maintient un dialogue étroit avec les Commissaires et le personnel de la CFTC, mais aussi avec le personnel du Sénat et du Congrès, et apporte sa contribution à de possibles solutions, notamment pour les problématiques identifiées ci-dessus.

Le 22 janvier 2016, Tradition SEF – en même temps que 17 autres SEF – a obtenu le statut de SEF agréé par la CFTC.

EUROPE

EMIR (Règlement européen sur les infrastructures de marché)

L'obligation de compensation édictée par EMIR entrera en vigueur début 2016, avec un peu de retard. Cette obligation sera instaurée progressivement (de 6 mois à 3 ans après l'adoption des normes techniques réglementaires (NTR)) et couvrira de nombreux produits pour lesquels les entités de CFT intermédièrent des transactions. D'autre part, en 2016, l'ESMA et la Commission devraient mettre en œuvre les règles d'EMIR relatives aux exigences de marge pour les dérivés de gré à gré qui ne font pas l'objet d'une compensation centrale conformément aux cadres BCBS-IOSCO. L'ESMA a engagé une deuxième consultation sur ces propositions en juin 2015.

Quoique centré sur les marchés de capitaux de l'Union européenne, le règlement EMIR prévoit aussi un système d'équivalence de pays tiers qui couvrira les contreparties centrales et les référentiels d'autres pays d'Asie et des États-Unis. Cela devrait nous permettre de conserver nos contreparties mondiales sur toutes nos transactions au lieu d'avoir différentes contreparties centrales dans chaque région. En principe, l'ESMA devrait continuer d'accepter les contreparties centrales de pays tiers.

On 16 December, the CFTC issued proposed rules to amend existing regulations addressing cyber security testing and safeguards for automated systems used by DCM's, SEF's, SDR's and DCO's. The CFTC solicited comments on the proposed Rules which Tradition contributed to via our association with the WMBAA.

Looking forward to 2016, the CFTC, via comments by Chairman Massad, have noted their intent to look at certain areas of Rules relating to Swap execution via a Rule review process and have suggested that proposals to codify current NARL's into revised Rules is probable. Areas under consideration include: Package Transactions, Block Trades, Error Trade Processing, SEF Confirmations, SEF Financial Resources, the MAT process and Permitted modes of execution.

However, given similar efforts in other areas, and considering that 2016 brings U.S. Presidential elections, it is highly likely that these discussions will extend into 2017. This may help coincide with EU Zone MIFID II implementation and Rule alignment to promote Cross Border Equivalence / Substituted Compliance.

The CFTC have also required an enhancement to the current STP Process for trade processing and Affirmation which has an implementation timeline for the industry of August 2016.

Individually, and as part of our membership in the Wholesale Market Brokers Association, Americas (WMBAA), Tradition remains actively engaged with CFTC Commissioners and senior staff, and with Senate and Congress staff, contributing toward possible solutions to the issues referenced above among others.

On 22 January 2016, Tradition SEF, along with 17 other SEF's, was granted "Registered" status by the U.S. Commodity Futures Trading Commission.

EUROPE

EMIR (The European Market Infrastructure Regulation)

The EMIR clearing obligation will take effect in early 2016 after being delayed. The obligation will be subject to phase-in (ranging from 6 months to 3 years after adoption of the RTS), and will cover many of the products in which CFT entities arrange trades.

We also expect ESMA and the Commission to implement EMIR rules requiring the margining of uncleared OTC derivatives in line with the BCBS-IOSCO frameworks starting in 2016. ESMA issued a second consultation on these proposals in June 2015.

Whilst EMIR is focused on EU capital markets, it also has a concept of third country equivalence which will include central counterparties (CCPS) and trade repositories in other jurisdictions in Asia and the United States. This should enable us to continue to keep our global counterparties on all of our trades as opposed to having different CPPs in each region. We expect ESMA to continue to accept third-country CCPs on an ongoing basis.

Directive MIF II/Règlement MIF (Directive/Règlement concernant les marchés d'instruments financiers)

La directive et le règlement ont été publiés au Journal officiel de l'Union européenne le 2 juillet 2014. En raison de préoccupations soulevées par l'ESMA concernant l'état de préparation des régulateurs et du secteur, il est proposé de reporter d'un an la mise en œuvre de la directive, la date prévisionnelle étant aujourd'hui fixée au 3 janvier 2018. En décembre 2014, l'ESMA a publié un avis technique à l'intention de la Commission européenne ainsi qu'un document de consultation sur les normes techniques réglementaires (NTR) et les normes techniques d'exécution (NTE) en vertu de la directive. Tradition, principalement par l'intermédiaire de la WMBA et d'autres associations professionnelles, a contribué aux réponses apportées au document de consultation. En septembre 2015, l'ESMA a publié les NTR et les NTE en vertu de la directive sous réserve de l'approbation finale de la Commission européenne attendue au 1^{er} semestre 2016. Les actes délégués sur lesquels l'ESMA a fourni des conseils techniques en décembre 2014, initialement attendus en septembre 2015, devraient être prêts au 1^{er} semestre 2016.

Au 4^e trimestre 2015, la FCA a engagé sa consultation formelle sur la modification de son règlement, le FCA Handbook, pour une mise en œuvre de la directive. En mars 2015, elle avait publié un document de travail abordant diverses questions relatives à la conduite des affaires. Un nouveau document de consultation est attendu au 2^e semestre 2016 sur ces questions une fois que les actes délégués seront finalisés.

Tradition a saisi l'occasion de ce report pour affiner son analyse des exigences et élaborer un plan stratégique de mise en conformité à la directive. Nous poursuivons nos consultations avec les régulateurs par l'intermédiaire de la WMBA et d'autres associations professionnelles sur les points qui ont un impact sur notre activité et celle de nos clients. Nous avons aussi mis à profit ce délai pour mieux comprendre les interactions entre la directive et les autres textes tels qu'EMIR, le règlement européen relatif à la transparence des opérations de refinancement sur titres et de la réutilisation (SFTR) et la directive et le règlement relatifs aux abus de marché (MAD II et MAR). En prévision de l'application de la directive MIF II dans l'ensemble des États membres, CFT poursuit l'exploitation de ses initiatives électroniques européennes, dont sa plateforme phare Trad-X pour la négociation électronique de swaps de taux d'intérêt, qui a été lancée en 2011 sous forme de MTF. Elle suit également en continu les implications internationales de la réglementation américaine sur les dérivés de gré à gré et s'efforcera d'anticiper les impacts de la directive MIF II et du règlement MIF sur les marchés et les clients avant la date finale de mise en œuvre.

MAD II/MAR (directive et règlement sur les abus de marché)

La directive MAD II et le règlement MAR devraient entrer en vigueur en juillet 2016. Les nouvelles règles actualisent et renforcent les dispositions visant à garantir l'intégrité des marchés et la protection des investisseurs de la directive Abus de marché de 2003.

Le règlement adapte la réglementation à l'évolution des marchés, notamment l'expansion des nouvelles plateformes de négociation, les transactions de gré à gré et les nouvelles technologies comme le trading haute fréquence. Il renforce aussi la lutte contre les abus de marché sur les marchés de matières premières et les produits dérivés associés, interdit expressément la manipulation des valeurs

MiFID II/MiFIR (The Markets in Financial Instruments Directive/Regulations)

MiFID II and MiFIR was published in the Official EU Journal on 2 July 2014. Due to a number of concerns regarding preparedness of regulators and industry, raised by ESMA, it is proposed that MiFID II will be implemented a year later than planned. The expected date of implementation is now 3 January 2018. In December 2014, ESMA published technical advice to the EC and a consultation paper on RTS and implementing technical standards (ITS) under MiFID II.

Tradition, primarily through the WMBA and other trade associations, contributed to the responses to the consultation paper. In September 2015, ESMA published the draft RTS and ITS under MiFID II subject to final approval by EC expected H1 2016. The delegated acts on which ESMA had provided technical advice in December 2014 were originally due in September 2015. We are expecting this in H1 2016.

The FCA has begun its formal consultation on FCA Handbook changes to implement MiFID II in Q4 2015. The FCA had published a discussion paper on various conduct of business issues in March 2015. We are expecting a further consultation paper in H2 2016 on conduct of business issues once the delegated acts are finalised.

Tradition has used the opportunity presented by the delay to undertake a more granular analysis of the requirements and to strategically plan how to comply with MiFID II requirements. We continue to consult with regulators through the WMBA and other trade associations on key issues that impact ourselves and our customers. We have also used the time to better understand the interactions between MiFID II and other Directives such as EMIR, Securities Financing Transactions Regulation (SFTR) and Market Abuse Directive II (MAD II) or Market Abuse Regulation (MAR).

Ahead of MiFID II's implementation across Member States, CFT is continuing to operate its European electronic initiatives, of which its flagship Trad-X for the electronic trading execution of Interest Rate Swaps launched in 2011, as MTFs. It is also focused on permanently monitoring the cross border implications of the U.S. OTC derivatives regulations and will aim at anticipating potential impacts of MiFID II/ MiFIR on markets and clients ahead of the final implementation date.

MAD II/MAR (The Market Abuse Directive/Regulation)

MAD II and MAR are expected to enter into application in July 2016. The new rules on market abuse update and strengthen the existing framework to ensure market integrity and investor protection provided by the 2003 Market Abuse Directive.

MAR ensures market abuse regulations keep pace with market developments such as the growth of new trading platforms, over the counter (OTC) trading and new technology such as high frequency trading (HFT). MAR also strengthens the fight against market abuse across commodity and related derivative markets, explicitly bans the manipulation of benchmarks (such as LIBOR), reinforces the

de référence (comme le LIBOR), renforce les pouvoirs d'investigation et de sanction administrative des régulateurs et instaure des règles unifiées. La directive et le règlement comportent de nombreuses définitions liées aux définitions énoncées dans la directive MIF II et exigent une surveillance plus étroite des ordres non exécutés et des transactions de gré à gré.

La directive complète le règlement en exigeant que tous les États membres harmonisent leurs définitions des infractions de délit d'initié et de manipulation de marché. Tradition a examiné diverses options technologiques disponibles sur le marché pour mieux surveiller ses activités de négociation. Nous devons appliquer cette technologie à un grand nombre des desks qui seront également impactés par la directive MIF II.

SFTR (règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation)

Ce règlement vise à réduire les risques sur les marchés de financement de titres en améliorant la transparence par trois mesures :

- la réutilisation d'instruments financiers utilisés comme garanties est soumise à certaines conditions et les clients et contreparties peuvent consentir à la réutilisation ;
- les gérants de fonds ont l'obligation de divulguer les opérations de financement sur titres à leurs investisseurs dans divers documents ;
- les contreparties ont l'obligation de déclarer les opérations de financement sur titres à un référentiel central.

La déclaration doit intervenir le jour ouvrable suivant la transaction ; cette obligation devrait entrer en vigueur en avril 2018 mais les autres exigences telles que l'enregistrement devraient la précéder.

ASIE - PACIFIQUE

Tous les pays d'Asie-Pacifique ont entrepris de modifier leur réglementation et leur législation, procèdent à des consultations et prennent des mesures d'application en ce qui concerne la déclaration des transactions, l'obligation de compensation et les transactions sur dérivés. Au Japon, le Financial Instruments and Exchange Act fait l'objet d'une mise en œuvre progressive, la déclaration des dérivés et l'obligation de compensation étant en place sur certains swaps de taux d'intérêt et CDS tandis que l'obligation de négocier certains produits de swaps de taux d'intérêt en JPY sur des plateformes de négociation électroniques est entrée en vigueur en septembre 2015.

Des modifications apportées à la réglementation financière en Chine et en Corée ont rendu la compensation obligatoire pour certains swaps de taux d'intérêt et de change en Chine et pour certains swaps de taux d'intérêt en Corée. Aucune obligation portant sur les plateformes de négociation n'est en place actuellement en Corée ou en Chine.

À Hong Kong, après l'introduction des activités de négociation de dérivés de gré à gré (type 11), la fourniture de services de compensation pour les transactions sur produits dérivés de gré à gré (type 12) et la fourniture de services de négociation automatique pour la négociation de dérivés de gré à gré (nouvelle activité de type 7), la SFC a achevé ses consultations sur les propositions de modification de la réglementation applicable aux valeurs mobilières et opérations

investigative and administrative sanctioning powers of regulators and ensures a single rulebook. MAR/MAD also has many definitions linked to the definitions in MiFID II and requires greater surveillance of unexecuted orders and OTC transactions.

MAD II complements MAR by requiring all Member States to provide for harmonised criminal offences of insider dealing and market manipulation. Tradition has reviewed various technology options available in the marketplace to assist us in undertaking better surveillance of our current trading activities. We will need to apply this technology to many of the desks that will also be impacted by MiFID II.

SFTR (The Securities Financing Transaction Regulation)

The SFTR aims to reduce risks in the securities financing markets by improving transparency in three-ways:

- Imposing conditions on reuse of financial instruments provided as collateral and clients and counterparties can consent to the reuse;
- By requiring fund managers to disclose SFTs to their investors in various documents; and
- Requiring counterparties to report SFTs to a trade repository.

Reporting has to be within T+1 and is likely to begin April 2018 but other requirements such as record-keeping will apply beforehand.

ASIA-PACIFIC

There are ongoing regulatory developments, consultations, legislation and implementation in each Asia-Pacific country in regard to trade reporting, mandatory clearing and derivatives trading. The implementation of the Financial Instruments and Exchange Act of Japan has been phased in with derivative reporting and mandatory clearing in place on certain interest rate and credit default swaps, and the implementation of the mandate for trading certain IRS products (outright tenors of JPY IRS) on Electronic Trading Platform which came into effect in September 2015.

Changes in financial regulation in both China and Korea have resulted in mandatory clearing for certain Interest Rate Swaps and Foreign Exchange in China and mandatory clearing for certain Interest Rate Swaps in Korea. No trading platform mandates are currently in place in either Korea or China.

Regulation in Hong Kong progressed from the introduction of OTC derivatives dealing activities (Type 11), providing client clearing services for OTC derivatives transactions (Type 12) and providing automated trading services for the trading of OTC derivatives (the new Type 7 activity) to October 2015 when the SFC closed its consultation on proposed changes to the Securities and Futures (Financial Resources) Rules (FRR), which mainly relate to OTC

à terme (FRR), qui concerne principalement les activités sur dérivés de gré à gré. Les modifications, qui doivent entrer en vigueur en 2016, comprennent l'application du régime de fonds propres liquides (liquid capital) aux sociétés agréées exerçant des activités de dérivés de gré à gré, une exigence de fonds propres de base exprimée en dollars applicable aux sociétés agréées et une exigence de fonds propres au titre du risque de contrepartie des dérivés de gré à gré. Les obligations déclaratives spécifiques à Hong Kong n'ont pas été finalisées en 2015 et sont attendues mi-2016.

À Singapour, la déclaration des transactions est en place et, après la clôture des consultations de la MAS en juillet 2015, les projets de règlements exigeant la compensation de certains swaps de taux d'intérêt (IRS) comptabilisés à Singapour et négociés entre banques dont le volume de négociation dépasse un certain seuil sont en cours d'examen ; le règlement devrait être validé au 1^{er} semestre 2016 et un préavis minimum de six mois devrait être aménagé avant la prise d'effet des obligations de compensation. Les consultations avec le marché sur la négociation de produits dérivés sont achevées ; cependant, il n'y a pas de calendrier précis pour l'adoption de la législation.

En Australie, l'obligation de déclaration des transactions est en place, l'entrée en vigueur de l'obligation pour les entités déclarantes et les transactions à déclarer étant reportée à 2016. Aucune autre modification n'est attendue dans l'environnement de négociation des dérivés. L'Indonésie et la Thaïlande revoient leur régime d'agrément pour inclure les produits dérivés, les transactions et les contreparties aux transactions. Cependant, la Banque de Thaïlande étend le régime réglementaire actuel au courtage de produits de change du THB (conformément aux licences de courtage monétaire dans d'autres centres d'Asie). Cette mesure est attendue pour 2016 mais le ministère des Finances n'a pas encore fixé de calendrier précis.

PERSPECTIVES

Dans une industrie en cours de consolidation, le Groupe se positionne comme l'un des 3 acteurs globaux du secteur. Bénéficiant d'un bilan de qualité, le Groupe portera une attention particulière aux opportunités de croissance externe et organique découlant à la fois des évolutions réglementaires mettant sous pression les acteurs de plus petite taille et de la consolidation de l'industrie.

Par ailleurs, le Groupe poursuivra aussi ses efforts de gestion des coûts et notamment l'optimisation de ses investissements dans la technologie.

derivatives activities. The changes are due to come into force in 2016, and include applying the Liquid Capital regime to licensed corporation engaged in OTC derivatives activities, subjecting licensed corporations to a fixed-dollar baseline capital requirement and standardised OTC derivatives counterparty credit risk into FRR. Specific reporting requirements in Hong Kong were not finalised in 2015. These are expected mid-2016.

In Singapore, trade reporting is in place and after MAS consultation closed in July 2015 the proposed regulations, which require certain interest rate swaps (IRS) booked in Singapore and traded between banks whose IRS trading volume exceeded a specified threshold to be cleared, are currently being considered, with regulation expected to be passed in the first half of 2016. Any requirements would provide at least six months' notice before the clearing obligations take effect. Consultation with the market in regard to the trading of derivative products was completed, however there is no specific timeline for the passing of legislation.

In Australia, trade reporting is in place with scope in both the mandate for reporting entities and reportable transactions being extended into 2016. There are no other expected changes to the derivatives trading environment. Indonesia and Thailand are still at the stage of reviewing the licensing regime to include derivative products, transactions and counterparties to the transactions. However the Bank of Thailand is implementing an extension to the current regulatory regime to cover the broking of THB foreign exchange products (in line with Money Broking licenses in other Asian centres). This is expected in 2016. However specific timelines have not been detailed by the Ministry of Finance.

OUTLOOK

In a consolidating industry, the Group is positioning itself as one of the three global leaders of the IDB sector. With a sound balance sheet, the Group will focus on external and organic growth opportunities resulting, on the one hand, from the evolving regulatory environment putting pressure on smaller players and on the other, the industry consolidation.

Moreover, we will also continue our focus on cost management including the optimisation of our investments in technology.

COMPTES
CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED
FINANCIAL
STATEMENTS



55 - 56

**RAPPORT DE L'ORGANE
DE RÉVISION**

REPORT OF THE STATUTORY
AUDITOR

57

**COMPTE DE RÉSULTAT
CONSOLIDÉ**

CONSOLIDATED INCOME
STATEMENT

58

**ÉTAT DU RÉSULTAT
GLOBAL CONSOLIDÉ**

CONSOLIDATED STATEMENT
OF COMPREHENSIVE INCOME

59 - 60

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

61

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
CONSOLIDÉS**

CONSOLIDATED CASH FLOW
STATEMENT

62

**TABLEAU DE VARIATION
DES CAPITAUX PROPRES
CONSOLIDÉS**

CONSOLIDATED STATEMENT
OF CHANGES IN EQUITY

63 - 127

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES TO THE CONSOLIDATED
FINANCIAL STATEMENTS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

A l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne

Lausanne, le 10 mars 2016

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Compagnie Financière Tradition SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état du résultat global, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe, inclus aux pages 57 à 127, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS) ainsi qu'aux International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne

Lausanne, 10 March 2016

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

As statutory auditor, we have audited the consolidated financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, which comprise the balance sheet, income statement, statement of comprehensive income, cash flow statement, statement of changes in equity and notes, included on pages 57 to 127, for the year ended 31 December 2015.

BOARD OF DIRECTORS' RESPONSIBILITY

The Board of Directors is responsible for the preparation of these consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and the requirements of Swiss law. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards and International Standards on Auditing. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system.

An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

OPINION

In our opinion, the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2015 give a true and fair view of the financial position, the results of operations and the cash flows in accordance with IFRS and comply with Swiss law.

REPORT ON OTHER LEGAL REQUIREMENTS

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Oversight Act (AOA) and independence (article 728 CO and article 11 AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence.

In accordance with article 728a paragraph 1 item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of consolidated financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We recommend that the consolidated financial statements submitted to you be approved.

ERNST & YOUNG SA

Milena De Simone

Expert-réviseur agréé / Licensed audit expert (Auditor in charge)

Christopher Cuche

Expert-réviseur agréé / Licensed audit expert

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

En milliers de CHF	Notes	2015	2014	CHF 000
Chiffre d'affaires	1	814 519	837 453	Revenue
Autres produits d'exploitation nets	2	2 657	2 630	Other net operating income
Produits d'exploitation		817 176	840 083	Operating income
Charges de personnel		-585 598	-606 464	Staff costs
Autres charges d'exploitation	3	-156 346	-175 457	Other operating expenses
Amortissements	7, 8	-15 857	-16 989	Depreciation and amortisation
Pertes de valeur des actifs	7, 8	-229	-19	Impairment losses
Charges d'exploitation		-758 030	-798 929	Operating expenses
Résultat d'exploitation		59 146	41 154	Operating profit
Produits financiers	4	6 574	5 332	Financial income
Charges financières	4	-14 050	-10 260	Financial expense
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	9	8 948	8 585	Share of profit of associates and joint ventures
Résultat avant impôts		60 618	44 811	Profit before tax
Impôts sur le bénéfice	5	-15 400	-12 848	Income tax
Résultat net de l'exercice		45 218	31 963	Net profit for the year
Attribuable aux :				Attributable to:
Actionnaires de la société mère		40 456	27 708	Shareholders of the parent
Intérêts non contrôlants	17	4 762	4 255	Non-controlling interests
Résultat par action (en CHF) :	6			Earnings per share (in CHF):
Résultat de base par action		6,13	4,22	Basic earnings per share
Résultat dilué par action		6,03	4,22	Diluted earnings per share

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

En milliers de CHF	Notes	2015	2014	CHF 000
Résultat net de l'exercice constaté au compte de résultat		45 218	31 963	Net profit for the year recognised in the income statement
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat				Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss
Réévaluation des régimes à prestations définies		-2 240	-1 040	Remeasurement of defined benefit plans
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat		-2 240	-1 040	Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat				Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie				Fair value adjustments on cash flow hedges
- constatés dans la réserve de couverture		-248	37	- recognised in hedging reserve
- transférés au compte de résultat		126	314	- transferred to income statement
Ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				Fair value adjustment on available-for-sale financial assets
- constatés dans la réserve de réévaluation		-1 910	2 719	- recognised in revaluation reserve
- transférés au compte de résultat		1 776	-	- transferred to income statement
Ecart de conversion		-14 043	17 560	Currency translation
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat		5	-1 288	Transfer of exchange differences to income statement
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	9	-1 559	-152	Other comprehensive income of associates
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat		-15 853	19 190	Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	16	-18 093	18 150	Other comprehensive income for the year, net of tax
Résultat global de l'exercice		27 125	50 113	Comprehensive income for the year
Attribuable aux :				Attributable to:
Actionnaires de la société mère		22 496	44 913	Shareholders of the parent
Intérêts non contrôlants		4 629	5 200	Non-controlling interests

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.

The tax impact on each of the other items of comprehensive income is disclosed in Note 5.

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

ACTIF En milliers de CHF	Notes	31 décembre 2015 31 December 2015	31 décembre 2014 31 December 2014	ASSETS CHF 000
Immobilisations corporelles	7	21 696	17 719	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	8	47 438	48 028	Intangible assets
Participations dans les sociétés associées et coentreprises	9	115 021	118 300	Investments in associates and joint ventures
Actifs financiers disponibles à la vente	14	7 105	16 209	Available-for-sale financial assets
Autres actifs financiers	10	2 719	3 059	Other financial assets
Impôts différés actifs	5	26 287	25 427	Deferred tax assets
Trésorerie non disponible	11	32 066	34 735	Unavailable cash
Total actif non courant		252 332	263 477	Total non-current assets
Autres actifs courants		11 657	11 413	Other current assets
Instruments financiers dérivés actifs	25	27	443	Derivative financial instruments
Impôts à recevoir	24	7 878	5 219	Tax receivable
Clients et autres créances	12	437 626	414 772	Trade and other receivables
Actifs financiers disponibles à la vente	14	20 247	5 586	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	13	185	659	Financial assets at fair value
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	348 835	250 862	Cash and cash equivalents
Total actif courant		826 455	688 954	Total current assets
TOTAL ACTIF		1 078 787	952 431	TOTAL ASSETS

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF En milliers de CHF	Notes	31 décembre 2015 31 December 2015	31 décembre 2014 31 December 2014	EQUITY AND LIABILITIES CHF 000
Capital	16	17 606	16 805	Capital
Prime d'émission		24 226	27 795	Share premium
Actions propres	16	-21 543	-12 519	Treasury shares
Ecart de conversion		-133 793	-116 695	Currency translation
Réserves consolidées	16	470 258	426 310	Consolidated reserves
Total capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		356 754	341 696	Total equity attributable to shareholders of the parent
Intérêts non contrôlants	17	13 259	12 421	Non-controlling interests
Total capitaux propres		370 013	354 117	Total equity
Dettes financières	20	129 417	119 615	Financial debts
Provisions	21	21 101	17 820	Provisions
Impôts différés passifs	5	1 465	3 275	Deferred tax liabilities
Produits différés		3 556	4 641	Deferred income
Total passif non courant		155 539	145 351	Total non-current liabilities
Dettes financières	20	125 415	41 043	Financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	23	413 765	385 034	Trade and other payables
Provisions	21	2 503	17 960	Provisions
Impôts à payer	24	10 212	7 035	Tax liabilities
Instruments financiers dérivés passifs	25	1 330	1 371	Derivative financial instruments
Produits différés		10	520	Deferred income
Total passif courant		553 235	452 963	Total current liabilities
Total passif		708 774	598 314	Total liabilities
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 078 787	952 431	TOTAL EQUITY AND LIABILITIES

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

En milliers de CHF	Notes	2015	2014	CHF 000
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				Cash flows from operating activities
Résultat avant impôts de l'exercice		60 618	44 811	Profit before tax for the year
Amortissements	7, 8	15 857	16 989	Depreciation and amortisation
Pertes de valeur des actifs	7, 8	229	19	Impairment losses
Résultat financier net		8 823	5 907	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	9	-8 948	-8 585	Share of profits of associates and joint ventures
Augmentation/(diminution) des provisions	21	3 942	6 352	Increase/(decrease) in provisions
Augmentation/(diminution) des produits différés		-1 409	-363	Increase/(decrease) in deferred income
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	19	1 261	574	Expense related to share-based payments
Plus- / moins-values sur cessions de filiales		-	-989	(Gains)/losses on disposal of subsidiaries
Plus- / moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	2	62	42	(Gains)/losses on disposal of fixed assets
(Augmentation)/diminution des créances/dettes liées aux activités en principal et de teneur de comptes		12 674	-12 864	(Increase)/decrease on receivables/payables related to matched principal and account holder activities
(Augmentation)/diminution du fonds de roulement		-12 216	20 441	(Increase)/decrease in working capital
Provisions payées		-14 615	-6 823	Provisions paid
Intérêts payés		-6 709	-6 249	Interest paid
Intérêts perçus		1 008	1 220	Interest received
Impôts payés		-14 670	-6 831	Income tax paid
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		45 907	53 651	Net cash flows from operating activities
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				Cash flows from investing activities
Acquisition d'actifs financiers		-16 645	-250	Acquisition of financial assets
Valeur de vente d'actifs financiers		9 226	2 038	Proceeds from disposal of financial assets
Acquisition de sociétés, nette de la trésorerie acquise		-60	607	Acquisition of companies, net of cash acquired
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-12 256	-4 546	Acquisition of property and equipment
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		4	89	Proceeds from disposal of property and equipment
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-8 308	-6 290	Purchase of intangible assets
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		10	142	Proceeds from disposal of intangible assets
Dividendes reçus		8 318	10 566	Dividends received
(Augmentation)/diminution de la trésorerie non disponible		1 298	-6 297	(Increase)/decrease in unavailable cash
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-18 413	-3 941	Net cash flows from investing activities
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				Cash flows from financing activities
Diminution des dettes financières à court terme		-29 900	-28 951	Decrease in short-term financial debts
Augmentation des dettes financières à long terme		129 352	-	Increase in long-term financial debts
Augmentation du capital	16	83	-	Capital increase
Acquisition d'actions propres	16	-10 487	-2 634	Acquisition of treasury shares
Valeur de vente d'actions propres	16	1 356	27	Proceeds from disposal of treasury shares
Acquisition d'intérêts non contrôlants	17	-8	-21 631	Acquisition of non-controlling interests
Cession de participations dans une filiale	17	-	14 714	Disposal of interests in a subsidiary
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants		-3 706	-3 134	Dividends paid to non-controlling interests
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18	-2 805	-16 415	Dividends paid to shareholders of the parent
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		83 885	-58 024	Net cash flows from financing activities
Variation des cours de change		-7 831	10 750	Movements in exchange rates
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		103 548	2 436	Increase/(decrease) in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		231 819	229 383	Cash and cash equivalents at start of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	15	335 367	231 819	Cash and cash equivalents at year-end

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY

En milliers de CHF excepté le nombre d'actions	Notes	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent						Total	Intérêts non contrôlants Non- controlling interests	Total capitaux propres Total share- holders' equity	CHF 000 (except for number of shares)
		Nombre d'actions Number of shares	Capital Capital	Prime d'émission Share premium	Actions propres Treasury shares	Ecart de conversion Currency translation	Réserves consolidées Consolida- ted reserves				
Au 1^{er} janvier 2014		6 722 111	16 805	44 225	-9 927	-132 474	363 412	282 041	50 480	332 521	At 1 January 2014
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	-	27 708	27 708	4 255	31 963	Net profit for the year
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	15 370	1 835	17 205	945	18 150	Other comprehensive income
Résultat global de l'exercice	16	-	-	-	-	15 370	29 543	44 913	5 200	50 113	Comprehensive income for the year
Acquisition d'actions propres	16	-	-	-	-2 634	-	-	-2 634	-	-2 634	Acquisition of treasury shares
Cession d'actions propres	16	-	-	-15	42	-	-	27	-	27	Disposal of treasury shares
Dividendes versés		-	-	-16 415	-	-	-	-16 415	-3 134	-19 549	Dividends paid
Incidence des variations de périmètre		-	-	-	-	409	32 781	33 190	-40 125	-6 935	Effect of changes in basis of consolidation
Impact de la comptabi- lisation des options de souscription d'actions	16	-	-	-	-	-	574	574	-	574	Impact of recognition of share options
Au 31 décembre 2014		6 722 111	16 805	27 795	-12 519	-116 695	426 310	341 696	12 421	354 117	At 31 December 2014
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	-	40 456	40 456	4 762	45 218	Net profit for the year
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-17 102	-858	-17 960	-133	-18 093	Other comprehensive income
Résultat global de l'exercice	16	-	-	-	-	-17 102	39 598	22 496	4 629	27 125	Comprehensive income for the year
Augmentation de capital	16	320 107	801	15 390	-	-	-	16 191	-	16 191	Capital increase
Acquisition d'actions propres	16	-	-	-	-10 487	-	-	-10 487	-	-10 487	Acquisition of treasury shares
Cession d'actions propres	16	-	-	-107	1 463	-	-	1 356	-	1 356	Disposal of treasury shares
Dividendes versés	18	-	-	-19 152	-	-	-	-19 152	-3 706	-22 858	Dividends paid
Incidence des variations de périmètre		-	-	-	-	4	288	292	-85	207	Effect of changes in basis of consolidation
Exercice d'options de souscription d'actions	16	-	-	300	-	-	382	682	-	682	Exercise of share options
Impact de la comptabi- lisation des options de souscription d'actions	16	-	-	-	-	-	3 680	3 680	-	3 680	Impact of recognition of share options
Au 31 décembre 2015		7 042 218	17 606	24 226	-21 543	-133 793	470 258	356 754	13 259	370 013	At 31 December 2015

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Compagnie Financière Tradition SA est une société anonyme suisse, domiciliée au 11 rue de Langallerie à Lausanne. Présent dans 28 pays, le Groupe Compagnie Financière Tradition (ci-après le « Groupe ») est l'un des leaders mondiaux de l'intermédiation de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (métaux précieux, énergie et environnement).

L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (SIX) et sur le 3^{me} compartiment de la bourse de Francfort.

Compagnie Financière Tradition SA est détenue indirectement à hauteur de 69,22 % par VIEL & Cie, elle-même détenue par VIEL et Compagnie-Finance.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA arrêtés au 31 décembre 2015 par décision du 10 mars 2016.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en milliers de francs suisses (CHF) sauf explicitement mentionné; le franc suisse étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de Compagnie Financière Tradition SA.

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur. Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

GENERAL

Compagnie Financière Tradition SA is a public limited company with its registered office at 11 Rue de Langallerie, Lausanne. With a presence in 28 countries, Compagnie Financière Tradition Group ("the Group") is one of the world's leading interdealer brokers of both financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (precious metals, and energy and environmental products). Its shares are listed on the SIX Swiss Exchange and the Third Market Segment of the Frankfurt Stock Exchange.

Compagnie Financière Tradition SA is indirectly owned by VIEL & Cie, which holds a 69.22% controlling interest. VIEL & CIE is itself held by VIEL et Compagnie-Finance.

Publication of the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2015 was approved by the Board of Directors on 10 March 2016.

BASIS OF PREPARATION

The consolidated financial statements are presented in thousands of Swiss francs (CHF) except where expressly stated otherwise; the Swiss franc is Compagnie Financière Tradition SA's functional currency and presentation currency.

The consolidated financial statements have been prepared on a historical cost basis, with the exception of certain financial instruments revalued at fair value. They have also been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

MODIFICATION DES PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes annuels consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2014.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables. En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période sont les suivantes :

PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total des écarts d'acquisition est de CHF 23 208 000 au 31 décembre 2015, contre CHF 23 232 000 au 31 décembre 2014. Des informations complémentaires sont données en note 8.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Le montant total des impôts différés actifs relatif aux reports fiscaux déficitaires au 31 décembre 2015 est de CHF 14 750 000 contre CHF 10 315 000 au 31 décembre 2014. Des informations complémentaires sont données en note 5.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements

CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

The main accounting policies applied in the preparation of the annual consolidated financial statements are identical to those in effect at 31 December 2014.

KEY ACCOUNTING ESTIMATES AND JUDGMENTS

When preparing the consolidated financial statements, Management makes certain assumptions and estimates in applying its accounting policies. As a result of the uncertainties inherent in the Group's activities, some items in the consolidated financial statements cannot be measured with precision and must therefore be estimated. Estimates involve judgments based on the latest reliable information available.

The key estimates and assumptions concerning the future and other important sources of uncertainty regarding estimates at the balance sheet date that present a significant risk of entailing material adjustment to the carrying amounts of assets and liabilities within the next financial year are as follows:

GOODWILL IMPAIRMENT

The Group tests goodwill for impairment at each balance sheet date. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated. Future cash flow projections and the discount rate to be used in calculating their present value are based on estimates made by Management. Total goodwill at 31 December 2015 was CHF 23,208,000 (2014: CHF 23,232,000). Additional information is disclosed in Note 8.

DEFERRED TAX ASSETS

Deferred tax assets are recognised for tax loss carry-forwards to the extent that it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which the temporary differences can be utilised. Management estimates the deferred tax assets to be recognised on the basis of forecasts of future taxable profits. Total deferred tax assets relating to tax losses carried forward amounted to CHF 14,750,000 at 31 December 2015 (2014: CHF 10,315,000). Additional information is disclosed in Note 5.

EMPLOYEE BENEFITS

The Group's obligations under defined benefit schemes are measured each year on the basis of actuarial valuations. This type of valuation implies the use of assumptions the most important of which are the discount rate, expected return

attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Les engagements nets des régimes à prestations définies sont de CHF 12 173 000 au 31 décembre 2015, contre CHF 10 050 000 au 31 décembre 2014. Des informations complémentaires sont données en note 22.

PROVISIONS POUR LITIGES

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas actualisées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Le montant total des provisions pour litiges au 31 décembre 2015 est de CHF 4 571 000 contre CHF 17 223 000 au 31 décembre 2014. Des informations complémentaires sont données en note 21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent ceux de Compagnie Financière Tradition SA ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »). La liste des sociétés consolidées, ainsi que le pourcentage de contrôle, le pourcentage d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés figurent en note 31.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat. Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

on plan assets, future salary and benefit increases, and the mortality rate. Because of the long-term perspective, these estimates involve a degree of uncertainty. Net defined benefit obligations were CHF 12,173,000 at 31 December 2015 (2014: CHF 10,050,000). Additional information is disclosed in Note 22.

LITIGATION

Provisions are recognised for litigation in progress when the probable outcome of a court case or other litigation involving the Group can be estimated reliably. The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases. They have therefore not been discounted since their present value would not be a reliable estimate. Provisions for litigation at 31 December 2015 totalled CHF 4,571,000 (2014: CHF 17,223,000). Additional information is disclosed in Note 21.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

BASIS OF CONSOLIDATION

The consolidated financial statements include Compagnie Financière Tradition SA, its subsidiaries, joint ventures and associates ("the Group"). A list of consolidated companies, together with the controlling interest, equity interest, and method of consolidation for each one, is shown in Note 31.

BUSINESS COMBINATIONS

The acquisition of companies is accounted for using the purchase method. Acquisition cost is measured as the aggregate of the fair values, at the date of exchange, of assets given, liabilities incurred or assumed, and equity instruments issued by the Group, in exchange for control of the acquired company. Acquisition-related costs in combinations are expensed.

The assets, liabilities and contingent liabilities of the acquired company, which meet the recognition criteria, are recognised at fair value on the acquisition date. Goodwill is recognised as an asset and is initially measured at cost, which is the excess of the cost of the acquisition over the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities so recognised. If, after revaluation, the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities exceeds the cost of the acquisition, the excess is immediately recognised in profit or loss. After initial recognition, goodwill is measured at cost less any accumulated impairment losses.

Les écarts d'acquisition sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles. Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces écarts d'acquisition sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts non contrôlants dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut utiliser son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des intérêts non contrôlants à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidés même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts non contrôlants.

Coentreprises

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles mais sans toutefois en avoir le contrôle sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque Compagnie Financière Tradition SA détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

Goodwill on subsidiaries is shown on the balance sheet under intangible assets. As part of the annual impairment testing, goodwill is allocated to cash-generating units. Its value in use is estimated using discounted cash flow projections.

Non-controlling interests in the acquired company are initially measured on the basis of their proportion of the fair value of the net assets acquired.

CONSOLIDATION METHODS

Subsidiaries

All companies in which Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds a controlling interest are fully consolidated in the financial statements. There is control when the Group is exposed, or has rights, to variable returns from its involvement with the company and when it has the ability to affect those returns through its power over the company. The financial statements of subsidiaries are incorporated in the consolidated financial statements from the date on which control is obtained until the date on which control ceases. Non-controlling interests in the net assets and in the comprehensive income of consolidated subsidiaries are identified and presented separately in the consolidated balance sheet and statement of comprehensive income even if this results in non-controlling interest having a deficit balance.

Joint ventures

A joint venture is a partnership which confers on the Group rights to the net assets of the company in which it exercises joint control with other shareholders. The Group's interests in joint ventures are consolidated using the equity method.

Associates

Associates in which Compagnie Financière Tradition SA has a significant but not controlling influence on the financial and operating policies are accounted for using the equity method. Significant influence is presumed when Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds over 20% of the equity voting rights in these companies. The consolidated financial statements include the Group's share of the net assets and the profit or loss of associates. Goodwill identified on associates is included in the carrying amount of the investment.

ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatifs intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

TRAITEMENT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont le franc suisse est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière et imputé dans les capitaux propres, est constaté au compte de résultat.

Les principaux cours de change contre le franc suisse utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

	2015		2014		
	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	
1 Euro - EUR	1,08	1,07	1,20	1,21	1 Euro - EUR
1 Livre sterling - GBP	1,48	1,47	1,54	1,51	1 Pound sterling - GBP
100 Yen japonais - JPY	0,83	0,80	0,83	0,87	100 Japanese yen - JPY
1 Dollar américain - USD	1,00	0,96	0,99	0,91	1 US dollar - USD

ELIMINATION OF INTERCOMPANY TRANSACTIONS

When preparing the consolidated financial statements, significant balances, transactions and unrealised gains and losses between Group companies are eliminated. Unrealised gains and losses on transactions with associates and jointly controlled companies are eliminated to the extent of the Group's interest in these entities.

FOREIGN CURRENCY TRANSLATION

The Group's presentation currency is the Swiss franc. Foreign currency transactions are translated into the functional currency of each entity of the Group using the exchange rate prevailing on the dates of the transactions. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the balance sheet date are translated at the exchange rate prevailing at that date. Translation differences resulting from such transactions are recognised in the income statement. Non-monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies and recognised at their historic cost are translated at the exchange rate prevailing on the date of the transaction. Those recognised at fair value are translated at the exchange rate prevailing on the date on which fair value is determined.

On consolidation, assets and liabilities of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, including goodwill and fair value adjustments, are translated into Swiss francs at the exchange rate prevailing on the reporting date. Income and expenses of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at average rates of exchange during the year.

Translation differences resulting from exchange rate fluctuations between years, applied to the net position of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, and differences between the average exchange rate during the year and the year-end exchange rate applied to the results of subsidiaries, are charged directly to equity, under "Currency translation". When a foreign subsidiary is sold, the relevant cumulative exchange difference charged to equity is recognised in the income statement.

The main exchange rates against the Swiss franc used in consolidation are shown below:

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liées aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de Compagnie Financière Tradition avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où le Groupe agit à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur le bénéfice. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

REVENUE

Revenue consists of brokerage revenues and commissions from broking activities conducted by the Group's operating subsidiaries with third parties. For transactions in which we act as agents, revenue is presented net of rebates, discounts, and charges paid to correspondents, and is recognised at the time of the transaction. With matched principal activities, where the Group acts as principal to simultaneously purchase and sell securities for the account of third parties, commission revenues represent the difference between the buying and selling price of the securities, and are recognised at the time of delivery.

NET FINANCIAL RESULT

Net financial result includes interest from reinvestment of short-term cash flows, interest paid on short- and long-term financial debts, and interest in respect of account holder activities, as well as gains and losses on financial assets and liabilities. This item also includes exchange rate gains and losses on financial assets and liabilities. Interest income and expense is recognised in the income statement pro rata over the relevant period using the effective interest method.

INCOME TAX

Income tax comprises both current and deferred income tax. The tax effect of items directly reported in consolidated equity is recognised in consolidated equity.

Current tax is the income tax payable on taxable income for the period, using tax rates enacted, or substantially enacted by the balance sheet date, as well as tax adjustments for previous years.

Deferred tax is recognised on temporary differences between the carrying amount of a balance sheet asset or liability and its tax base. It is measured using the liability method on the basis of the tax rate expected to apply when the asset is realised or the liability is settled. Any change in tax rate is recognised in the income statement, except if it relates directly to items in equity. Deferred tax is measured and recognised on all taxable temporary differences, except non-deductible goodwill. Deferred tax assets are recognised on all deductible temporary differences when it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which the deferred tax asset can be utilised. Where this is not the case, they are only carried in the amount of the deferred tax liabilities for the same taxable entity.

PROPERTY AND EQUIPMENT

Items of property and equipment are stated on the balance sheet at cost less accumulated depreciation and any impairment losses.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- Agencements et installations : entre 5 et 10 ans,
- Matériel informatique et de téléphonie : entre 2 et 5 ans,
- Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 5 ans.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est comptabilisé en tant que contrat de location-financement lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimum dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Les engagements futurs résultant de contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Depreciation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

- Fixtures and fittings: 5 to 10 years
- Computing and telephone equipment: 2 to 5 years
- Other property and equipment: 3 to 5 years

When elements of the same tangible asset have different estimated useful lives, they are recognised separately under property and equipment and depreciated over their respective estimated useful lives.

Maintenance and repair expenses are charged to profit or loss in the year in which they are incurred. Expenses incurred for increasing future economic benefits related to property and equipment are capitalised and amortised.

The fair value of property and equipment recognised following a business combination, is determined on the basis of market data. The market value is the amount that could be obtained from the sale of an asset under normal competitive market conditions between knowledgeable, willing parties in an arm's length transaction.

LEASES

A lease is recognised as a finance lease if it transfers substantially all the risks and rewards incidental to ownership to the Group. It is classified as an operating lease if this transfer does not take place.

Fixed assets acquired under finance leases are recognised on the balance sheet at the lower of the fair value of the leased asset and the present value of the minimum rents payable at the start of the lease. They are depreciated over the shorter of the term of the lease or the useful life of the assets, in accordance with Group valuation principles for property and equipment. Related liabilities are presented under financial debts.

Future liabilities arising from operating leases are recognised as an expense in the income statement over the term of the lease.

INTANGIBLE ASSETS

Intangible assets are stated on the balance sheet at cost less accumulated amortisation and any impairment losses.

Amortisation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life, except where this is indefinite. Intangible fixed assets with indefinite useful lives are reviewed annually for impairment.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- Logiciels :	entre 3 et 5 ans
- Relations clientèle :	durée contractuelle
- Autres immobilisations incorporelles :	entre 3 et 5 ans
- Fonds de commerce :	indéfinies
- Ecart d'acquisition :	indéfinies

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

ACTIFS FINANCIERS

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories distinctes :

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors leur comptabilisation initiale. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Estimated useful lives are as follows:

- Software:	3 to 5 years
- Customer relationships:	duration of the contract
- Other intangible assets:	3 to 5 years
- Business assets:	indefinite
- Goodwill:	indefinite

IMPAIRMENT LOSSES ON NON-FINANCIAL ASSETS

Non-financial assets are reviewed at each balance sheet date to determine whether there is any indication of impairment. Should this be the case, the asset's recoverable amount is estimated. To determine this amount, the Group uses market data or, where this is unavailable or unreliable, discounted future cash flow techniques.

For goodwill and intangible assets with indefinite useful lives, the recoverable amount is estimated annually, regardless of whether there is any indication of impairment.

An impairment loss is recognised in the income statement when the carrying amount of an asset or the cash-generating unit (CGU) is greater than its recoverable amount. The recoverable amount of an asset is the higher of its net selling price and its value in use. The value in use is the present value of the future cash flows expected to be derived from an asset or CGU.

An impairment loss is recognised on a CGU, first, to reduce the carrying amount of any goodwill allocated to the CGU (or group of units), and then on the other assets in the unit (or group of units) pro rata to the carrying amount of each asset in the unit (or group of units).

Impairment losses recognised in a previous period on non-financial assets, other than goodwill, are reviewed annually and reversed where necessary.

FINANCIAL ASSETS

Regular purchases and sales of financial assets are initially recognised and subsequently derecognised on the trade date.

Financial assets are classified in four separate categories:

Financial assets at fair value through profit or loss

These are financial assets held for trading and financial assets at fair value through profit or loss designated as such upon initial recognition. They are measured at fair value and changes in fair value are recognised in profit or loss for the period. Derivative financial instruments are deemed held for trading, except for derivatives that are designated as effective hedging instruments.

Les prêts et créances

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat de la période. Les actifs de cette catégorie sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les prêts et créances incluent les clients et autres créances et comprennent aussi les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Ce sont les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont comptabilisés à un coût amorti intégrant les primes et décotes ainsi que les éléments accessoires comme les frais d'acquisition.

Les actifs disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans les trois catégories précédentes. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus à leur prix de revient, qui comprend le coût de transaction après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs en question sont vendus, encaissés ou transférés, les gains ou pertes qui avaient été constatés dans les capitaux propres sont enregistrés au compte de résultat.

Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. These assets are initially recognised at fair value then measured at amortised cost using the effective interest method, less any impairment losses. Changes in value are recognised in the income statement for the period. Assets in this class are presented in current assets, except those with maturities of more than twelve months after the reporting date, which are carried in non-current assets under "Other financial assets". In current assets, loans and receivables include trade and other receivables as well as receivables related to account holder activities and receivables related to matched principal activities.

Held-to-maturity financial assets

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturity, that the Group has the positive intention and ability to hold to maturity. They are carried at amortised cost including premiums, discounts, and other elements such as acquisition costs.

Available-for-sale assets

These are non-derivative financial assets that are designated as available for sale or are not classified under any of the above three categories. Available-for-sale financial assets are measured at fair value. By way of exception, financial instruments for which quoted market prices are not available and for which the fair value cannot be reliably established, are held at cost, which includes transaction costs after deduction of any impairment losses. Gains and losses arising from changes in the fair value of available-for-sale assets are recognised directly in equity. When these assets are sold, received or transferred, gains or losses that were recognised in equity are recognised in the income statement.

Fair value

The fair value of financial assets traded on an active market is determined by reference to the bid price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

ACTIVITÉS DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

ACTIVITÉS EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débloquées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par l'ajustement d'un compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est limité à la valeur du coût amorti de l'actif à la date de la reprise. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

ACCOUNT HOLDER ACTIVITIES

Some Group companies act as account holders, receiving deposits from their customers which in turn they deposit with clearing houses for the settlement of customer trades. Moreover, in connection with their online broking activities in forex trading, some Group companies receive deposits from customers, which in turn they deposit with their clearing banks. Receivables and payables in respect of these activities are carried on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables".

MATCHED PRINCIPAL ACTIVITIES

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades).

In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables". Counterparty receivables and payables for matched principal transactions expected to be settled in the normal course of trading are disclosed in Note 28.

IMPAIRMENT OF FINANCIAL ASSETS

At each balance sheet date, the Group assesses whether there is any objective evidence that a financial asset or group of financial assets is or are impaired.

Held-to-maturity investments

If there is objective evidence that an impairment loss has been incurred on loans and receivables or on held-to-maturity investments accounted for at amortised cost, the loss is measured as the difference between the asset's carrying amount and the present value of estimated future cash flows discounted at the financial asset's original effective interest rate calculated at initial recognition. The carrying amount of the asset is reduced through use of an allowance account. The loss is recognised in the income statement.

If, in a subsequent period, the impairment loss decreases and the decrease can be related objectively to an event occurring after the impairment was recognised, the previously recognised impairment loss is reversed by adjusting an allowance account. The reversal is limited to the value of the amortised cost of the asset at the date the impairment is reversed and is recognised in the income statement.

Actifs financiers disponibles à la vente

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, le montant de la perte, égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisés en résultat, est sorti des capitaux propres et comptabilisé en résultat. Pour les instruments de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en-dessous de son coût d'acquisition est considérée comme une indication objective d'une perte de valeur.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat.

Les reprises de pertes de valeur sur les instruments d'emprunt classés comme disponibles à la vente sont comptabilisées en résultat si l'augmentation de la juste valeur est objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Couvertures des flux de trésorerie

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture.

Available-for-sale financial assets

If there is objective evidence that an impairment loss has been incurred on financial assets available for sale, the amount of the loss, equal to the difference between the acquisition cost (net of any principal repayment and amortisation) and current fair value, less any impairment loss on that financial asset previously recognised in profit or loss, is removed from equity and recognised in profit or loss. For equity instruments, a significant or prolonged decline in the fair value of the instrument below its acquisition cost is considered to be objective evidence of an impairment loss.

Impairment losses recognised in profit or loss for an investment in an equity instrument classified as available for sale are not reversed through profit or loss.

Reversals of impairment losses on debt instruments classified as available for sale are recognised in profit or loss if the increase in fair value is objectively related to an event occurring after the impairment loss was recognised in profit or loss.

DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The Group uses derivative financial instruments on a specific and generally marginal basis, mainly to manage currency risks arising during the course of its activities. These instruments mostly consist of forward exchange contracts and currency options.

Financial instruments are initially recognised at their acquisition cost and are subsequently measured at fair value, either at the quoted market price for listed instruments or on the basis of generally accepted valuation models for unlisted instruments. Changes in the fair value of derivative financial instruments that do not qualify as hedging instruments are recognised in the income statement.

HEDGE ACCOUNTING

Cash flow hedges

In order to reduce interest rate risk, the Group uses interest rate swaps on a selective basis to convert variable-rate bank borrowings into fixed-rate borrowings. These swaps are designated as cash flow hedges. At the inception of a hedging transaction, the Group documents the relationship between the hedged item and the hedging instrument together with its risk management objective and the strategy underlying the proposed transaction. In particular, the documentation includes identification of the hedging instrument, the hedged position, the nature of the risk being hedged and the way in which the Group will test the effectiveness of the hedging instrument. Hedges are expected to be highly effective in offsetting changes in cash flows and the Group regularly tests their effectiveness throughout the life of the hedge.

La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiant comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont présentés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la cession est très probable et que les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel. La Direction doit s'être engagée à la vente, ce qui doit permettre de comptabiliser la finalisation de la cession dans l'année suivant la date de classification des actifs dans cette catégorie.

Les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Une perte de valeur est comptabilisée sur les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition existant et ensuite, aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

The effective portion of gains or losses on financial instruments that are designated and qualify as hedging instruments is recognised in equity, while the ineffective portion is recognised directly in the income statement.

Any cumulative gains and losses that have been recognised in equity are carried to the income statement in the same period or periods during which the hedging transaction affects profit or loss.

OTHER CURRENT ASSETS

Other current assets mainly consist of prepayments related to the next financial year.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash consists of cash in hand and sight deposits held with banks; cash equivalents are short-term bank deposits and short-term money market investments with maturities of three months or less from the date of acquisition. Short-term money market investments are made up of short-term cash products such as government securities and money market funds. They are carried at fair value. All realised and unrealised profits and losses on these securities are recognised directly in the income statement. Bank overdrafts are included with short-term bank borrowings.

Bank overdrafts payable on demand are included in cash and cash equivalents for the purpose of the cash flow statement.

ASSETS HELD FOR SALE

Assets or disposal groups are classified as held for sale if their carrying amount is recovered principally through a sale transaction rather than through continuing use. For this to be the case the sale must be highly probable and the assets or disposal groups must be available for immediate sale in their present condition. Management must be committed to selling the asset, and the sale should be expected to qualify for recognition as a completed sale within one year from the date of classification.

Assets or disposal groups classified as held for sale are measured at the lower of their carrying amount and fair value less costs to sell.

An impairment loss on assets or disposal groups held for sale is recognised first to reduce the carrying amount of any goodwill and then to reduce the other assets pro rata to the carrying amount of each asset.

CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

PASSIFS FINANCIERS

Passifs financiers portant intérêts

Les dettes financières à court et à long terme portant intérêts sont incluses dans cette catégorie et sont initialement constatés à leur juste valeur diminuée des coûts de transactions associés. Par la suite, les dettes financières à court et à long terme sont valorisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif où toute différence entre ce montant et le montant à l'échéance est constatée dans le compte de résultat en fonction de la durée de la dette. Les dettes financières à court terme sont exigibles ou renouvelables dans un délai d'un an maximum.

Passifs financiers ne portant pas intérêts

Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créanciers qui sont exigibles dans un délai d'un an maximum. Les fournisseurs et autres créanciers sont initialement constatés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des passifs financiers détenus à des fins de transaction et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors leur comptabilisation initiale. Ces passifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils ne soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Juste valeur

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

SHAREHOLDERS' EQUITY

All shares issued are bearer shares and are presented in equity.

Treasury shares are recognised on the balance sheet at their acquisition cost and presented as a deduction from consolidated equity. In the case of subsequent disposals, gains or losses have no effect on profit or loss but are recognised as an addition to or reduction in share premium reserves.

FINANCIAL LIABILITIES

Interest-bearing financial liabilities

Interest-bearing short- and long-term financial debts are included in this category and are recognised initially at fair value less attributable transaction costs. Subsequently, they are measured at amortised cost using the effective interest method and any difference between this amount and the maturity amount is recognised in the income statement over the period of the debt. Short-term financial debts are payable or renewable within one year.

Non-interest-bearing financial liabilities

This category comprises trade and other payables that are due within one year. Trade and other payables are recognised at inception at fair value and subsequently measured at amortised cost using the effective interest method.

Financial liabilities at fair value through profit or loss

These are financial liabilities held for trading and financial liabilities designated at fair value through profit or loss upon initial recognition. These liabilities are measured at fair value and changes in fair value are recognised in profit or loss for the period. Derivative financial instruments are deemed held for trading, except for derivatives that are designated as effective hedging instruments.

Fair value

The fair value of financial liabilities traded on an active market is determined by reference to the selling price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

Provisions

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

Provisions

A provision is recognised when the Group has a legal or constructive obligation as a result of past events and it is probable that an outflow of resources representing economic benefits will be required to settle the obligation, and the amount has been reliably estimated. Where the effect of the time value of money is material, the amount of the provision is the present value of expenditures expected to be required to settle the obligation, estimated using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and those risks specific to the liability.

DEFERRED INCOME

Deferred income comprises income received in advance relating to future financial years.

EMPLOYEE BENEFITS

The Group operates both defined benefit and defined contribution plans, depending on the countries in which they are established and in accordance with local regulations on retirement benefit schemes.

Defined contribution plans are those in which employees and Group companies pay contributions to an entity authorised to manage retirement funds. Payments by Group companies are recognised in the income statement in the period in which they are due.

The present value of the Group's defined benefit obligations is measured each year by qualified independent actuaries using the projected unit credit method. The actuarial assumptions used to determine obligations vary according to the country in which the plan operates.

Actuarial gains and losses arise mainly from changes in long-term actuarial assumptions (discount rates, increased services costs, etc.) and the effects of differences between previous actuarial assumptions and what has actually occurred. All such gains and losses are recognised under other comprehensive income.

Benefit costs charged to profit or loss include current service cost and net interest on net liabilities of defined benefit schemes.

Other post-employment commitments, such as retirement allowances, are also determined by actuarial valuation using the projected unit credit method and are fully provisioned.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction Générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant à un modèle de valorisation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note aux états financiers.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

SHARE-BASED PAYMENTS

Share options are granted to members of the Executive Board and senior management entitling them to receive shares at the end of the vesting period. The granting of options and conditions for employee participation are defined by the Board of Directors. When options are exercised, new shares are created using conditional capital (Note 19).

The fair value of options granted is recognised as a staff cost with a corresponding increase in equity. Fair value is determined at the grant date and amortised over the vesting period. It is determined by an independent expert using a valuation method, taking into account the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

At each balance sheet date, the Group revises its estimates of the number of share options that will be exercised in the near future. The impact of this revision is recognised in the income statement with a corresponding adjustment in equity.

At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from the share options reserve to the share premium account.

CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES

Contingent assets and liabilities arising from past events whose existence will be confirmed only by the occurrence, or non-occurrence, of one or more uncertain future events not wholly within the Group's control, are disclosed in the notes to the financial statements.

EVENTS AFTER THE BALANCE SHEET DATE

Events after the balance sheet date are events that occur between the balance sheet date and the approval date of the financial statements.

The value of assets and liabilities at the balance sheet date is adjusted to reflect events after the balance sheet date that help confirm situations that existed at the reporting date. Material post-balance sheet events that are indicative of conditions that arose after the balance sheet date are disclosed in the notes to the financial statements.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et amendements de norme dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Ceux-ci n'ont pas été appliqués par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Norme Standard	Nom Name	Entrée en vigueur Effective date
IFRS 9 IFRS 9	Instruments financiers Financial instruments	1 ^{er} janvier 2018 1 January 2018
IFRS 11 (amendement) IFRS 11 (amendment)	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune Accounting for Acquisitions of Interests in Joint Operations	1 ^{er} janvier 2016 1 January 2016
IFRS 14 IFRS 14	Comptes de report réglementaires Regulatory Deferral Accounts	1 ^{er} janvier 2016 1 January 2016
IFRS 15 IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients Revenue from Contracts with Customers	1 ^{er} janvier 2018 1 January 2018
IAS 1 (amendement) IAS 1 (amendment)	Présentation des états financiers - Initiative Informations à fournir Presentation of Financial Statements - Disclosure Initiative	1 ^{er} janvier 2016 1 January 2016
IAS 16 et IAS 38 (amendements) IAS 16 and IAS 38 (amendments)	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables Acceptable Methods of Depreciation and Amortisation	1 ^{er} janvier 2016 1 January 2016
IAS 16 et IAS 41 (amendements) IAS 16 and IAS 41 (amendments)	Agriculture : Plantes productrices Agriculture: Bearer Plants	1 ^{er} janvier 2016 1 January 2016
IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 (amendements) IFRS 10, IFRS 12 and IAS 28 (amendments)	Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement Exemption from Consolidation for Investment Entities	1 ^{er} janvier 2016 1 January 2016
IAS 27 (amendement) IAS 27 (amendment)	Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels Equity Method in Separate Financial Statements	1 ^{er} janvier 2016 1 January 2016
Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS Annual Improvements to IFRSs (2012-2014 Cycle)	Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS Annual Improvements to IFRSs (2012-2014 Cycle)	1 ^{er} janvier 2016 1 January 2016

Le Groupe prévoit que l'adoption de ces normes et amendements n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

L'adoption de la norme IFRS 9 entraînera une modification de la présentation des instruments financiers sans impact significatif sur leur évaluation.

1. SECTEURS OPÉRATIONNELS

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie à l'interne au Président exécutif du Conseil d'administration qui est le principal décideur opérationnel. Celui-ci analyse les rapports de gestion afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources aux différents secteurs opérationnels.

NEW STANDARDS AND INTERPRETATIONS

The International Accounting Standards Board (IASB) published a number of standards and amendments which will take effect within the Group after the balance sheet date: These were not early adopted for the consolidated financial statements at 31 December 2015.

The Group does not expect the initial application of these standards and amendments to have any significant impact on the consolidated financial statements.

The adoption of IFRS 9 will entail a change in the way financial instruments are presented, but will have no significant impact of their valuation.

1. OPERATING SEGMENTS

The presentation of the Group's operating segments reflects information provided internally to the Executive Chairman of the Board of Directors, who is the chief operating decision-maker. He analyses the management reports in order to assess performances and allocate resources to the various operating segments.

La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe est fondée sur une approche géographique avec trois zones géographiques retenues pour son information de gestion, comprenant des produits et services globalement similaires. Les secteurs à présenter ainsi retenus sont : l'Europe, les Amériques et l'Asie-Pacifique. L'approche géographique repose principalement sur la localisation des bureaux et des équipes.

Le principal décideur opérationnel apprécie les performances sectorielles et décide de l'affectation des ressources sur la base d'une mesure de résultat d'exploitation qui diffère sur certains aspects du résultat d'exploitation tel que présenté dans les comptes consolidés.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés à l'exception des éléments suivants :

- L'information sectorielle relative aux coentreprises intègre la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat de ces sociétés et ne tient pas compte du changement de politique comptable au 1^{er} janvier 2013 suite à l'adoption de la norme IFRS 11 – Partenariats.
- Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des activités en principal est constaté à la date de transaction au lieu de la date de livraison des titres.

Certaines charges relatives au fonctionnement des sociétés « holding » du Groupe ne sont pas allouées aux secteurs opérationnels de même que certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration.

Les revenus générés par les secteurs opérationnels proviennent de trois grandes familles de produits présentant des profils de rentabilité ou des modes de transaction globalement similaires. Le pôle « Change et taux » rassemble l'ensemble des activités d'intermédiation historiques de Compagnie Financière Tradition, sur marchés monétaires, opérations de change au comptant et à terme, instruments dérivés de taux d'intérêt et options de change. Le pôle « Titres et dérivés sur titres » inclut les opérations traitées sur marchés à terme de taux d'intérêt, les activités d'intermédiation sur obligations d'Etat et privées, sur actions et dérivés sur actions traités de gré à gré ou sur marchés organisés ainsi que les opérations de « repurchase agreements » sur titres, et l'intermédiation sur dérivés de crédit. Enfin, le pôle « Matières premières et autres activités » comprend les activités d'intermédiation sur l'énergie, les métaux précieux et l'environnement ainsi que les activités destinées à une clientèle de particuliers via des plates-formes transactionnelles spécialisées dans les opérations de change en Asie.

Le chiffre d'affaires inclus uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes. Aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

The Group's internal organisation and management structure are based on a geographical approach. Management information is grouped into three geographic regions - Europe, the Americas and Asia-Pacific - and comprises generally similar products and services. The geographic approach is based mainly on the location of the Group's offices and operating teams.

The chief operational decision-maker assesses segment performances and decides on the allocation of resources based on the evaluation of the segment's operating results, which differ in certain respects from the operating result presented in the consolidated financial statements.

The accounting policies applied in evaluating the operating results are identical to those used in preparing the consolidated financial statements, with the following exceptions:

- Segment reporting on joint ventures includes the Group's share in the assets, liabilities, revenue and results of these companies and does not take account of the change in accounting policy at 1 January 2013 following the adoption of IFRS 11 on joint arrangements.
- Revenue from matched principal activities is recognised at the transaction date instead of the delivery date of securities.

Certain operating expenses related to the Group's holding companies are not allocated to operating segments, nor are certain elements that are considered exceptional, such as gains or losses on the disposal of subsidiaries or associates, amortisation of property and equipment, or restructuring charges.

Revenues generated by operating segments are derived from three major groups of products, which present similar overall profitability profiles or transaction methods. All Compagnie Financière Tradition's historical broking activities, in the money markets, spot and forward forex trading, interest rate derivatives and currency options, are grouped under "Currencies and interest rates". "Securities and security derivatives" includes operations in the interest rate futures markets, broking activities in sovereign and corporate bonds, equities and equity derivatives traded in the OTC or regulated markets, repo transactions, and credit derivatives broking. Finally, "Commodities and other activities" comprises broking activities in energy, precious metals and environmental products, as well as activities catering to retail customers via specialised forex trading platforms trading in Asia.

Revenue only includes income from transactions with external customers. No transactions between operating segments had any impact on revenue.

L'information par secteur opérationnel se présente comme suit :

Information about operating segments is disclosed below:

Au 31 décembre 2015 En milliers de CHF	Europe Europe	Amériques Americas	Asie-Pacifique Asia-Pacific	Ajustements Adjustments	Total	At 31 December 2015 CHF 000
Chiffre d'affaires	382 603	270 898	219 589	-58 571	814 519	Revenue
Résultat d'exploitation	16 022	26 758	38 098	-21 732	59 146	Operating profit
Résultat financier net					-7 476	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises					8 948	Share of profits of associates and joint ventures
Résultat avant impôts					60 618	Profit before tax

Au 31 décembre 2014 En milliers de CHF	Europe Europe	Amériques Americas	Asie-Pacifique Asia-Pacific	Ajustements Adjustments	Total	At 31 December 2014 CHF 000
Chiffre d'affaires	421 932	262 808	209 941	-57 228	837 453	Revenue
Résultat d'exploitation	18 550	14 461	26 612	-18 469	41 154	Operating profit
Résultat financier net					-4 928	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises					8 585	Share of profits of associates and joint ventures
Résultat avant impôts					44 811	Profit before tax

Le rapprochement entre le chiffre d'affaires sectoriel et le chiffre d'affaires consolidé est constitué des éléments suivants :

Reconciliation of segment revenue to consolidated revenue is as follows:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Chiffre d'affaires sectoriel	873 090	894 681	Segment revenue
Application de la méthode d'intégration proportionnelle pour les coentreprises	-59 265	-57 000	Application of the proportionate consolidation method for joint ventures
Constataion du chiffre d'affaires à la date de livraison	587	-100	Recognition of revenue at the delivery date
Autres	107	-128	Other
Chiffre d'affaires consolidé	814 519	837 453	Consolidated revenue

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel et le résultat d'exploitation consolidé est constitué des éléments suivants :

Reconciliation of the segment operating profit to consolidated operating profit comprises the following items:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Résultat d'exploitation sectoriel	80 878	59 623	Segment operating profit
Application de la méthode d'intégration proportionnelle pour les coentreprises	-13 294	-8 659	Application of the proportionate consolidation method for joint ventures
Constataion du chiffre d'affaires à la date de livraison	211	-70	Recognition of revenue at the delivery date
Charges des services centraux non allouées	-13 075	-10 908	Unallocated corporate expenses
Coûts des services passés des régimes à prestations définies	-	1 138	Past service costs of defined benefit plans
Autres éléments non alloués	4 426	30	Other unallocated items
Résultat d'exploitation consolidé	59 146	41 154	Consolidated operating profit

AUTRE INFORMATION SECTORIELLE

La charge d'amortissement par secteur opérationnel se décompose comme suit :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Europe	8 933	9 430	Europe
Amériques	3 659	3 570	Americas
Asie-Pacifique	2 840	3 409	Asia-Pacific
Total	15 432	16 409	Total

OTHER SEGMENT REPORTING

An analysis of the depreciation/amortisation expense for each operating segment is shown below:

INFORMATION SUR LES PRODUITS ET SERVICES

La répartition par groupe de produits du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies de Compagnie Financière Tradition s'analyse comme suit :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Change et taux	367 735	378 398	Currencies and interest rates
Titres et dérivés sur titres	270 665	294 901	Securities and security derivatives
Matières premières et autres activités	176 119	164 154	Commodities and other activities
Total	814 519	837 453	Total

INFORMATION ON PRODUCTS AND SERVICES

A segment analysis of consolidated revenue on continuing operations is shown below:

INFORMATION SUR LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies se répartit entre les différents pays comme suit :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe)	11 046	12 107	Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)
Royaume-Uni	249 659	275 693	United Kingdom
Etats-Unis	248 135	242 885	United States
Chine	70 805	64 181	China
Japon	56 853	62 434	Japan
Autres	178 021	180 153	Others
Total	814 519	837 453	Total

INFORMATION ON GEOGRAPHIC REGIONS

An analysis of revenue from continuing operations in the various countries is shown below:

Le Chiffre d'affaires est réparti entre les pays en fonction de la localisation respective des filiales du Groupe.

Revenue is broken down among countries according to the location of the Group's subsidiaries.

Les actifs non courants par pays sont présentés ci-dessous :

Non-current assets for each country are shown below:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe)	19 560	19 723	Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)
Etats-Unis	19 439	16 975	United States
Royaume-Uni	18 407	19 056	United Kingdom
Autres	11 728	9 993	Other
Total	69 134	65 747	Total

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

Non-current assets consist solely of property and equipment, and intangible assets.

INFORMATION CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

INFORMATION ON MAJOR CUSTOMERS

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices se terminant au 31 décembre 2015 et 2014.

No customer represented more than 10% of revenue for the financial years ended 31 December 2015 and 2014.

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NETS

2. OTHER NET OPERATING INCOME

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Plus- / moins-values sur cession d'actifs immobilisés	-62	-42	Gains/(losses) on disposal of fixed assets
Autres produits d'exploitation	2 719	2 672	Other operating income
Total	2 657	2 630	Total

Au 31 décembre 2014, la rubrique « Autres produits d'exploitation » comprend un montant de CHF 1 288 000 constitué des écarts de conversion cumulés sur les actifs nets d'une filiale liquidée au cours de la période.

"Other operating income" included an amount of CHF 1,288,000 at 31 December 2014, consisting of cumulative exchange differences on the net assets of a subsidiary which had been wound up during the period.

3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

3. OTHER OPERATING EXPENSES

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Charges de télécommunication et d'information financière	56 534	59 986	Telecommunications and financial information
Charges de voyages et de représentation	29 273	31 403	Travel and representation
Honoraires professionnels	22 544	25 903	Professional fees
Charges locatives et de maintenance	24 925	27 694	Rental and maintenance expenses
Autres charges d'exploitation	23 070	30 471	Other operating expenses
Total	156 346	175 457	Total

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

4. NET FINANCIAL RESULT

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Produits financiers			Financial income
Produits d'intérêts	986	1 244	Interest income
Produits des titres de participation	18	265	Income from equity investments
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	647	188	Gains on financial assets at fair value
Plus-values sur des actifs disponibles à la vente transférées des capitaux propres	1 036	-	Gains on available-for-sale assets transferred from equity
Gains de change	3 794	3 580	Exchange gains
Autres produits financiers	93	55	Other financial income
Total	6 574	5 332	Total
Charges financières			Financial expense
Charges d'intérêts	-7 746	-5 891	Interest expense
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-5	-6	Losses on financial assets at fair value
Pertes de change	-3 341	-3 969	Exchange losses
Moins-values sur des actifs disponibles à la vente transférées des capitaux propres	-2 812	-	Losses on available-for-sale assets transferred from equity
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-136	-340	Net change in fair value of cash flow hedges transferred from equity
Autres charges financières	-10	-54	Other financial expense
Total	-14 050	-10 260	Total
Résultat financier net	-7 476	-4 928	Net financial result

5. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

5. INCOME TAX

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

An analysis of tax expense for the year is shown below:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Charge d'impôts courants	15 854	9 238	Current tax expense
Charge/(Produit) d'impôts différés	-454	3 610	Deferred tax expense/(income)
Impôts sur le bénéfice	15 400	12 848	Income tax

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de Compagnie Financière Tradition peut s'analyser comme suit :

An analysis of the difference between the effective tax rate and the standard tax rate is shown below:

	2015		2014		
	(%)	en milliers de CHF CHF 000	(%)	en milliers de CHF CHF 000	
Résultat avant impôts		60 618		44 811	Profit before tax
Ajustement de la quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises		-8 948		-8 585	Adjustment for the share of profits of associates and joint ventures
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises		51 670		36 226	Profit before tax and share of profit of associates and joint ventures
Taux d'imposition normatif	21,7 %	11 198	20,7 %	7 511	Standard tax rate
Effet fiscal des éléments suivants :					Tax effect of the following items:
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-0,9 %	-433	-0,3 %	-104	Use of unadjusted tax loss carry-forwards
Déficits de l'exercice non valorisés	7,0 %	3 623	11,2 %	4 042	Unadjusted tax loss for the year
Charge d'impôt des intérêts non contrôlants pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	0,2 %	122	-2,7 %	-983	Tax expense for fully consolidated fiscally transparent companies charged to non-controlling interests
Produits non imposables	-0,8 %	-398	-2,5 %	-916	Non-taxable income
Charges non déductibles	7,9 %	4 064	12,0 %	4 337	Expenses not deductible for tax purposes
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	-0,7 %	-369	-7,9 %	-2 860	Tax loss not previously recognised
Variation du taux d'impôt	1,0 %	496	0,6 %	219	Change in tax rate
Impôts concernant les exercices antérieurs	-0,7 %	-360	-8,3 %	-2 997	Tax relating to previous years
Autres	-4,9 %	-2 543	12,7 %	4 599	Others
Taux d'imposition effectif du Groupe	29,8 %	15 400	35,5 %	12 848	Group's effective tax rate

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de Compagnie Financière Tradition est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes. Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôt du Groupe ainsi que des changements de taux d'imposition statutaires.

The average consolidated standard tax rate is measured as the weighted average of the rates in effect in the various tax jurisdictions in which the Group has subsidiaries. This varies from year to year in line with the relative weight of each entity in the Group's pre-tax results and changes in statutory tax rates.

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

"Expenses not deductible for tax purposes" mainly comprises business expenses not allowable as deductions in certain countries.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

Deferred tax was recognised on other comprehensive income, as follows:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Ecart actuariel des régimes à prestations définies	-180	-70	Actuarial gains and losses of defined benefit schemes
Couverture de flux de trésorerie	-10	30	Cash flow hedges
Actifs financiers disponibles à la vente	45	231	Available-for-sale financial assets
Total charges / (produits) d'impôts différés	-145	191	Total deferred tax expense/(income)

Des impôts ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres comme suit :

Tax was recognised directly in equity as follows:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Impôts courants relatifs à l'exercice d'options de souscriptions d'actions	-682	-	Current tax related to the exercise of share options
Impôts différés relatifs à l'octroi d'options de souscriptions d'actions	-2 419	-	Deferred tax related to the granting of share options
Total charges / (produits) d'impôts	-3 101	-	Total tax expense/(income)

Les impôts différés ont évolué comme suit :

Movements in deferred tax were as follows:

En milliers de CHF	1.1.15	Enregistrés au compte de résultat Recognised in profit or loss	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global Recognised in other comprehensive income	Enregistrés dans les capitaux propres Recognised in equity	Ecart de conversion Currency translation	31.12.15	CHF 000
Impôts différés actifs							Deferred tax assets
Immobilisations corporelles	2 047	60	-	-	-85	2 022	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	264	542	-	-	19	825	Intangible assets
Reports fiscaux déficitaires	10 315	4 546	-	-	-111	14 750	Tax loss carry-forwards
Provisions et charges à payer	14 799	-4 163	180	2 419	-146	13 089	Provisions and accruals
Autres	2 156	2 868	66	-	81	5 171	Other
Total	29 581	3 853	246	2 419	-242	35 857	Total
Impôts différés passifs							Deferred tax liabilities
Immobilisations corporelles	-1 215	159	-	-	6	-1 050	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	-2 243	-2 170	-	-	-47	-4 460	Intangible assets
Autres	-3 971	-1 388	-101	-	-65	-5 525	Other
Total	-7 429	-3 399	-101	-	-106	-11 035	Total
Total impôts différés nets	22 152	454	145	2 419	-348	24 822	Total net deferred tax
Présenté au bilan comme suit :							Stated on the balance sheet as follows:
Impôts différés actifs	25 427					26 287	Deferred tax assets
Impôts différés passifs	-3 275					-1 465	Deferred tax liabilities

En milliers de CHF	1.1.14	Enregistrés au compte de résultat Recognised in profit or loss	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global Recognised in other comprehensive income	Enregistrés dans les capitaux propres Recognised in equity	Ecart de conversion Currency translation	31.12.14	CHF 000
Impôts différés actifs							Deferred tax assets
Immobilisations corporelles	1 801	166	-	-	80	2 047	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	87	159	-	-	18	264	Intangible assets
Reports fiscaux déficitaires	7 164	2 580	-	-	571	10 315	Tax loss carry-forwards
Provisions et charges à payer	15 933	-2 208	70	-	1 004	14 799	Provisions and accruals
Autres	1 534	707	-261	-	176	2 156	Other
Total	26 519	1 404	-191	-	1 849	29 581	Total
Impôts différés passifs							Deferred tax liabilities
Immobilisations corporelles	-100	-1 027	-	-	-88	-1 215	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	-1 415	-665	-	-	-163	-2 243	Intangible assets
Autres	-338	-3 322	-	-	-311	-3 971	Other
Total	-1 853	-5 014	-	-	-562	-7 429	Total
Total impôts différés nets	24 666	-3 610	-191	-	1 287	22 152	Total net deferred tax
Présenté au bilan comme suit :							Stated on the balance sheet as follows:
Impôts différés actifs	25 344					25 427	Deferred tax assets
Impôts différés passifs	-678					-3 275	Deferred tax liabilities

Au 31 décembre 2015, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à CHF 23 798 000 (2014 : CHF 21 958 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées. Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

Unrecognised deferred tax assets amounted to CHF 23,798,000 at 31 December 2015 (2014: CHF 21,958,000) in respect of tax loss carry-forwards which were not capitalised because of the recent history of losses at the companies concerned.

The unused tax losses for which no deferred tax assets were recognised expire as follows:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
A moins d'un an	-	-	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	13 272	11 230	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	19 990	16 939	Over 5 years
Durée illimitée	42 883	44 812	Available indefinitely
Total	76 145	72 981	Total

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de CHF 2 846 000 (2014 : CHF 3 132 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

Tax losses available indefinitely include an amount of CHF 2,846,000 (2014: CHF 3,132,000) which can only be used against capital gains.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

6. EARNINGS PER SHARE

Basic earnings per share are calculated by dividing the net profit attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, less the average number of treasury shares held by the Group.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Diluted earnings per share are calculated by dividing the net profit attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, including the weighted average number of shares which would be created in connection with the exercise of dilutive instruments, less treasury shares.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de Compagnie Financière Tradition sont détaillés ci-après :

The items used to calculate earnings per share are shown below:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	40 456	27 708	Net profit attributable to shareholders of the parent
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	6 603 141	6 558 946	Weighted average number of shares outstanding
Ajustement pour effet dilutif des options de souscription sur actions	101 806	-	Adjustment for dilutive effect of share options
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	6 704 947	6 558 946	Weighted average number of shares included for diluted earnings per share

Le résultat par action s'établit comme suit :

Earnings per share are as follows:

En CHF	2015	2014	CHF
Résultat de base par action	6,13	4,22	Basic earnings per share
Résultat dilué par action	6,03	4,22	Diluted earnings per share

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7. PROPERTY AND EQUIPMENT

Au 31 décembre 2015 En milliers de CHF	Agencements et installations Fixtures and fittings	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total	At 31 December 2015 CHF 000
Valeur brute au 1^{er} janvier	42 217	56 158	2 262	100 637	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	-	-	-	-	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	5 434	6 822	-	12 256	Acquisitions
Cessions	-6 565	-1 271	-6	-7 842	Disposals
Reclassements	775	1 135	57	1 967	Reclassifications
Ecart de conversion	-1 479	-2 578	-93	-4 150	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	40 382	60 266	2 220	102 868	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-34 064	-47 978	-876	-82 918	Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-	-	-	-	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-3 192	-4 433	-101	-7 726	Depreciation
Pertes de valeur	-	-	-	-	Impairment losses
Cessions	6 565	1 252	6	7 823	Disposals
Reclassements	-729	-1 120	-57	-1 906	Reclassifications
Ecart de conversion	1 192	2 309	54	3 555	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-30 228	-49 970	-974	-81 172	Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	10 154	10 296	1 246	21 696	Net value at 31 December
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	16	-	16	Of which assets under finance leases
<hr/>					
Au 31 décembre 2014 En milliers de CHF				Total	At 31 December 2014 CHF 000
Valeur brute au 1^{er} janvier	40 304	51 110	2 362	93 776	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	21	51	70	142	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	629	3 914	3	4 546	Acquisitions
Cessions	-372	-854	-184	-1 410	Disposals
Reclassements	-69	-26	-19	-114	Reclassifications
Ecart de conversion	1 704	1 963	30	3 697	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	42 217	56 158	2 262	100 637	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-29 929	-42 589	-801	-73 319	Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-	-	-	-	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-3 303	-4 836	-211	-8 350	Depreciation
Pertes de valeur	-19	-	-	-19	Impairment losses
Cessions	331	812	136	1 279	Disposals
Reclassements	60	180	19	259	Reclassifications
Ecart de conversion	-1 204	-1 545	-19	-2 768	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-34 064	-47 978	-876	-82 918	Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	8 153	8 180	1 386	17 719	Net value at 31 December
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	145	-	145	Of which assets under finance leases

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles d'un montant de CHF 7 726 000 (2014: CHF 8 350 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat.

Depreciation of CHF 7,726,000 (2014: CHF 8,350,000) on property and equipment was recognised under "Depreciation and amortisation" in the income statement.

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

8. INTANGIBLE ASSETS

Au 31 décembre 2015 En milliers de CHF	Fonds de commerce Business assets	Ecart d'acquisitions Goodwill	Logiciels Software	Relations clientèle Customer relationships	Autres immobilisations incorporelles Other intangible assets	Total	At 31 December 2015 CHF 000
Valeur brute au 1^{er} janvier	1 288	25 458	55 616	64 551	4 445	151 358	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	-	-	7 983	-	325	8 308	Acquisitions
Cessions	-	-	-581	-	-	-581	Disposals
Reclassements	-	-	-181	-	-	-181	Reclassifications
Ecart de conversion	-83	-24	-1 053	-262	-213	-1 635	Currency translation
Valeur brute 31 décembre	1 205	25 434	61 784	64 289	4 557	157 269	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-902	-2 226	-33 107	-64 551	-2 544	-103 330	Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-	-	-8 049	-	-82	-8 131	Amortisation
Pertes de valeur	-	-	-229	-	-	-229	Impairment losses
Cessions	-	-	524	-	-	524	Disposals
Reclassements	-	-	166	-	-	166	Reclassifications
Ecart de conversion	68	-	717	262	122	1 169	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-834	-2 226	-39 978	-64 289	-2 504	-109 831	Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	371	23 208	21 806	-	2 053	47 438	Net value at 31 December

Au 31 décembre 2014 En milliers de CHF						Total	At 31 December 2014 CHF 000
Valeur brute au 1^{er} janvier	1 279	25 250	46 285	58 391	4 470	135 675	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	-	73	-	-	-	73	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	-	-	6 289	-	1	6 290	Acquisitions
Cessions	-	-	-5	-	-142	-147	Disposals
Reclassements	-	-	-143	-	-	-143	Reclassifications
Ecart de conversion	9	135	3 190	6 160	116	9 610	Currency translation
Valeur brute 31 décembre	1 288	25 458	55 616	64 551	4 445	151 358	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-896	-2 226	-23 507	-57 917	-2 574	-87 120	Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-	-	-8 157	-486	4	-8 639	Amortisation
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	Impairment losses
Cessions	-	-	5	-	-	5	Disposals
Reclassements	-	-	-	-	-	-	Reclassifications
Ecart de conversion	-6	-	-1 448	-6 148	26	-7 576	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-902	-2 226	-33 107	-64 551	-2 544	-103 330	Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	386	23 232	22 509	-	1 901	48 028	Net value at 31 December

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles d'un montant de CHF 8 131 000 (2014 : CHF 8 639 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat.

Amortisation of CHF 8,131,000 (2014: CHF 8,639,000) on intangible assets is reported under "Depreciation and amortisation" in the income statement.

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit au 31 décembre 2015 :

An analysis of goodwill at 31 December 2015 is shown below:

En milliers de CHF	2015			2014		CHF 000
	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur cumulées Accumulated impairment losses	Valeur nette Net value	Valeur nette Net value		
TFS SA	18 301	-	18 301	18 301		TFS SA
Autres	7 133	-2 226	4 907	4 931		Others
Total	25 434	-2 226	23 208	23 232		Total

TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 4,5 % à 9,2 % (2014 : 3,8 % à 10,6 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 0,0 % à 1,0 % (2014 : 0,0 % à 1,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

IMPAIRMENT TESTS

Cash-generating units (CGU) are defined by the aggregate activities of entities that have generated this goodwill. Goodwill recognised on the balance sheet was tested for impairment. The recoverable value of activities relating to each item of goodwill was estimated using a discounted cash flow method. The normalised cash flow is discounted to determine the value of the underlying activity compared to the recognised goodwill, based on a 5-year business plan. The discount rates for measuring these valuations varied between 4.5% and 9.2% (2014: 3.8% and 10.6%), to reflect the risk in each of the markets. These rates also included an additional risk premium because of the sensitivity of this assumption when discounting future cash flows.

Growth rates of 0.0% to 1.0% (2014: 0.0% to 1.0%) were used to estimate cash flow projections beyond the period covered by operating forecasts. These rates were based on past experience in line with the market in which these companies operate.

The different assumptions used for discounting future cash flows of the main CGUs are as follows:

en %	Taux d'actualisation Discount rate		Taux de croissance Growth rate		In %
	2015	2014	2015	2014	
TFS	4,5 %	3,8 %	1,0 %	1,0 %	TFS
Autres	4,8 % - 9,2 %	3,8 % - 10,6 %	0,0 % - 1,0 %	0,0 % - 1,0 %	Others

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2015 et 2014.

The valuations obtained using this method were greater than the carrying amounts and therefore no goodwill impairment was recognised in 2015 and 2014.

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et coentreprises détenues par le Groupe et consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 31.

9. INVESTMENTS IN ASSOCIATES AND JOINT VENTURES

This item covers the Group's share of equity accounted associates and joint ventures. Details of these companies are disclosed in Note 31.

La variation pour l'exercice se présente comme suit :

Movements during the year are shown below:

En milliers de CHF	Sociétés associées Associates	Coentreprises Joint ventures	Total	CHF 000
Au 1^{er} janvier 2015	26 479	91 821	118 300	At 1 January 2015
Résultat net de l'exercice	244	8 704	8 948	Net profit for the year
Autres éléments du résultat global	-1 559	-	-1 559	Other comprehensive income
Dividendes distribués	-2 119	-6 181	-8 300	Dividends paid
Variation de périmètre	197	82	279	Change in the basis of consolidation
Ecart de conversion	-2 264	-383	-2 647	Currency translation
Au 31 décembre 2015	20 978	94 043	115 021	At 31 December 2015

En milliers de CHF	Sociétés associées Associates	Coentreprises Joint ventures	Total	CHF 000
Au 1^{er} janvier 2014	35 559	91 993	127 552	At 1 January 2014
Résultat net de l'exercice	2 900	5 685	8 585	Net profit for the year
Autres éléments du résultat global	-152	-	-152	Other comprehensive income
Dividendes distribués	-5 253	-5 048	-10 301	Dividends paid
Variation de périmètre	-7 617	-	-7 617	Change in the basis of consolidation
Ecart de conversion	1 042	-809	233	Currency translation
Au 31 décembre 2014	26 479	91 821	118 300	At 31 December 2014

SOCIÉTÉ ASSOCIÉES

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés associées se présentent comme suit :

ASSOCIATES

Summarised financial information about the main associates, before eliminating intercompany balances and transactions, is as follows:

Au 31 décembre 2015 En milliers de CHF	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Ong First Tradition Holdings [Pte] Ltd	Autres sociétés associées Other associates	Total	At 31 December 2015 CHF 000
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Singapour			Place of business
	Madrid	Shenzhen	Singapore			
Pourcentage de détention	31,5 %	33,0 %	15,3 %			Percentage held
Actif non courant	17 966	1 581	7 668			Non-current assets
Actif courant	53 382	18 717	500			Current assets
Passif non courant	4 410	-	-			Non-current liabilities
Passif courant	22 732	4 507	5			Current liabilities
Actif net	44 206	15 791	8 163			Net assets
Quote-part du Groupe dans :						Group share in:
- l'actif net	13 938	5 211	1 252			- net assets
Ecart d'acquisition	-	-	-			Goodwill
Valeur comptable au 31 décembre	13 938	5 211	1 252	577	20 978	Book value at 31 December
Chiffre d'affaires	26 727	19 381	-			Revenue
Résultat net de l'exercice	-3 441	4 671	76			Net profit for the period
Autres éléments du résultat global	-4 945	-	-			Other comprehensive income
Résultat global de l'exercice	-8 386	4 671	76			Comprehensive income for the year
Quote-part du Groupe dans :						Group share in:
le résultat net	-1 085	1 541	12	-224	244	net profit/(loss)
les autres éléments du résultat global	-1 559	-	-	-	-1 559	other comprehensive income
le résultat global	-2 644	1 541	12	-224	-1 315	comprehensive income
Dividendes versés au Groupe	254	1 273	592	-	2 119	Dividends paid to Group

ONG FIRST TRADITION HOLDINGS PTE LTD

Cette participation est présentée au bilan dans les participations dans les sociétés associées en raison de l'influence notable exercée par le Groupe en vertu de sa présence au Conseil d'administration de la société.

En décembre 2013, Ong First Tradition Holdings Pte Ltd a signé un contrat de vente pour céder sa filiale opérationnelle à un investisseur tiers. La finalisation de cette transaction est intervenue en 2014 avec l'approbation des autorités de surveillance respectives et un gain de CHF 2 500 000 a été constaté au cours de l'exercice 2014 dans la rubrique « résultat net des sociétés associées ».

ONG FIRST TRADITION HOLDINGS PTE LTD

This holding is carried on the balance sheet under investments in associates because of the significant influence exercised by the Group through its seat on the company's board of directors.

In December 2013, Ong First Tradition Holdings Pte Ltd agreed to sell its operating subsidiary to a third-party investor. The deal was finalised in 2014 with the approval of the respective regulatory authorities and a profit of CHF 2,500,000 was recognised during the year under "Net profit of associates".

Au 31 décembre 2014 En milliers de CHF	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Ong First Tradition Holdings [Pte] Ltd	Autres sociétés associées Other associates	Total	At 31 December 2014 CHF 000
Lieu d'activité	Madrid Madrid	Shenzhen Shenzhen	Singapour Singapore			Place of business
Pourcentage de détention	31,0 %	33,0 %	15,3 %			Percentage held
Actif non courant	23 134	1 883	12 267			Non-current assets
Actif courant	70 683	23 831	353			Current assets
Passif non courant	7 449	-	-			Non-current liabilities
Passif courant	26 598	10 014	2			Current liabilities
Actif net	59 770	15 700	12 618			Net assets
Quote-part du Groupe dans :						Group share in:
- l'actif net	18 469	5 181	1 936			- net assets
Ecarts d'acquisition	-	-	-			Goodwill
Valeur comptable au 31 décembre	18 469	5 181	1 936	893	26 479	Book value at 31 December
Chiffre d'affaires	41 752	18 807	-			Revenue
Résultat net de l'exercice	1 649	4 642	18 552			Net profit for the year
Autres éléments du résultat global	-492	-	-			Other comprehensive income
Résultat global de l'exercice	1 157	4 642	18 552			Comprehensive income for the year
Quote-part du Groupe dans :						Group share in:
le résultat net	510	1 532	2 511	-1 653	2 900	net profit/(loss)
les autres éléments du résultat global	-152	-	-	-	-152	other comprehensive income
le résultat global	358	1 532	2 511	-1 653	2 748	comprehensive income
Dividendes versés au Groupe	114	1 045	4 049	45	5 253	Dividends paid to Group

COENTREPRISES

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change réalisée conjointement avec ICAP et Volbroker ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd.

JOINT VENTURES

The companies over which the Group exercised joint control with other partners essentially concerned the currency options business operated jointly with ICAP and Volbroker, and the forex trading business for retail investors in Japan operated by Gaitame.com Co., Ltd.

L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés qui ont été regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous et qui intègrent entre 25,0 % et 55,0% des actifs et du résultat net de cette activité.

The currency options business is conducted mainly out of London, New York and Singapore through several companies which are grouped under the heading "Tradition-ICAP" in the table below and which comprise between 25.0% and 55.0% of the assets and net results of this activity.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales coentreprises se présentent comme suit :

Summarised financial information regarding the main joint ventures, before eliminating intercompany balances and transactions, is as follows:

Au 31 décembre 2015 En milliers de CHF	Gaitame.com Co., Ltd	Tradition-ICAP	Autres sociétés Other companies	Total	At 31 December 2015 CHF 000
Lieu d'activité	Tokyo Tokyo	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore			Place of business
Pourcentage de détention	49,9 %	25,0 % - 55,0 %			Percentage held
Actif non courant	50 368	1 038			Non-current assets
Actif courant	938 903	34 958			Current assets
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	79 469	20 986			<i>Of which cash and cash equivalents</i>
Passif non courant	398	-			Non-current liabilities
<i>Dont dettes financières</i>	-	-			<i>Of which financial debts</i>
Passif courant	861 510	11 170			Current liabilities
<i>Dont dettes financières</i>	-	-			<i>Of which financial debts</i>
Actif net	127 363	24 826			Net assets
Quote-part du Groupe dans :					Group share in:
- l'actif net	63 322	12 390			- net assets
Ecart d'acquisition	16 550	-			Goodwill
Valeur comptable au 31 décembre	79 872	12 390	1 781	94 043	Book value at 31 December
Chiffre d'affaires	51 153	66 786			Revenue
Amortissements	-3 096	-343			Depreciation and amortisation
Produits d'intérêts	624	36			Interest income
Charges d'intérêts	-2	-			Interest expense
Impôts sur le bénéfice	-7 551	-1 564			Income tax
Résultats net/global de l'exercice	9 956	10 970			Net profit/comprehensive income for the year
Quote-part du Groupe dans :					Group share in:
le résultat net/global	4 966	3 618	120	8 704	net profit/comprehensive income
Dividendes versés au Groupe	1 351	4 782	48	6 181	Dividends paid to Group

Au 31 décembre 2014 En milliers de CHF	Gaitame.com Co., Ltd	Tradition-ICAP	Autres sociétés Other companies	Total	At 31 December 2014 CHF 000
Lieu d'activité	Tokyo Tokyo	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore			Place of business
Pourcentage de détention	49,8%	25,0 % - 55,0 %			Percentage held
Actif non courant	35 247	1 318			Non-current assets
Actif courant	959 469	41 138			Current assets
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	83 225	25 389			<i>Of which cash and cash equivalents</i>
Passif non courant	451	-			Non-current liabilities
<i>Dont dettes financières</i>	40	-			<i>Of which financial debts</i>
Passif courant	874 480	13 956			Current liabilities
<i>Dont dettes financières</i>	161	-			<i>Of which financial debts</i>
Actif net	119 785	28 500			Net assets
Quote-part du Groupe dans :					Group share in:
- l'actif net	59 459	14 007			- net assets
Ecart d'acquisition	16 575	-			Goodwill
Valeur comptable au 31 décembre	76 034	14 007	1 780	91 821	Book value at 31 December
Chiffre d'affaires	35 442	79 604			Revenue
Amortissements	-3 128	-343			Depreciation and amortisation
Produits d'intérêts	246	26			Interest income
Charges d'intérêts	-11	-2			Interest expense
Impôts sur le bénéfice	-787	-2 235			Income tax
Résultats net/global de l'exercice	966	13 355			Net profit/comprehensive income for the year
Quote-part du Groupe dans :					Group share in:
le résultat net/global	481	5 024	180	5 685	net profit/comprehensive income
Dividendes versés au Groupe	1 482	3 515	51	5 048	Dividends paid to Group

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10. OTHER FINANCIAL ASSETS

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Prêts aux employés	607	890	Employee loans
Autres actifs financiers	2 112	2 169	Other financial assets
Total	2 719	3 059	Total

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 1,5 % et ont une échéance moyenne de 27 mois.

Loans to employees earn interest at an average rate of 1.5% and have an average maturity of 27 months.

Les autres actifs financiers incluent principalement les créances de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales sur ses anciens actionnaires ultimes, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

Other financial assets mostly include receivables held by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries from its former ultimate shareholders, Comipar, Paris, and Banque Pallas Stern, Paris (Note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on other financial assets is disclosed in Note 30.

11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

11. UNAVAILABLE CASH

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	32 066	34 735	Call deposits and securities given as collateral in connection with broking activities

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation) - certaines filiales de Compagnie Financière Tradition sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

In addition to these call deposits held as collateral with clearing houses such as Euroclear and the Fixed Income Clearing Corporation (FICC), certain subsidiaries are subject to minimum equity restrictions set by their regulatory authorities, which limit the availability or free use of their cash holdings within the Group.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on unavailable cash is disclosed in Note 30.

12. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

12. TRADE AND OTHER RECEIVABLES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

An analysis of this item is shown below:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Créances liées aux activités de teneur de comptes	24 304	11 110	Receivables related to account holder activities
Créances liées aux activités en principal	234 158	224 337	Receivables related to matched principal activities
Clients et comptes rattachés	128 706	125 463	Trade debtors
Créances sur les employés	27 915	28 009	Employee receivables
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	5 326	7 303	Related party receivables (Note 27)
Autres créances à court terme	17 217	18 550	Other short-term receivables
Total	437 626	414 772	Total

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

"Employee receivables" includes bonuses paid in advance, subject to the employee remaining with the Group throughout the duration of the contract. The expense relating to these bonuses is recognised in the income statement on a straight-line basis over the life of the contract.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other receivables is disclosed in Note 30.

13. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Obligations	37	102	Bonds
Actions	148	557	Equities
Total	185	659	Total

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

13. FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE

An analysis of financial assets held for trading is shown below:

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value is disclosed in Note 30.

14. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Non courant En milliers de CHF	2015	2014	Non-current CHF 000
Actions	7 105	16 209	Equities
Total	7 105	16 209	Total

Courant En milliers de CHF	2015	2014	Current CHF 000
Dépôts bancaires à court terme	20 247	5 586	Short-term bank deposits
Total	20 247	5 586	Total

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition.

This item consists of short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets held for sale is disclosed in Note 30.

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Caisse et dépôts bancaires à vue	273 813	239 197	Cash and call deposits with banks
Dépôts bancaires à court terme	66 470	3 055	Short-term bank deposits
Placements monétaires à court terme	8 552	8 610	Short-term money market investments
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	348 835	250 862	Cash and cash equivalents on the balance sheet
moins : Découverts bancaires (cf. note 20)	-13 468	-19 043	less: Bank overdrafts (Note 20)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	335 367	231 819	Cash and cash equivalents in cash flow statement

15. CASH AND CASH EQUIVALENTS

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

16. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2015, le capital-actions s'établit à CHF 17 606 000 (CHF 16 805 000 au 31 décembre 2014), soit 7 042 218 actions au porteur (6 722 111 actions au porteur au 31 décembre 2014) d'une valeur nominale de CHF 2,50.

En juin 2015, 286 774 nouvelles actions de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées à un prix d'émission unitaire de CHF 57,00, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 717 000 assortie d'une prime d'émission de CHF 15 390 000, nette des frais d'émission de CHF 240 000.

En septembre 2015, 33 333 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 84 000.

ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Au 31 décembre 2015, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 69,22 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA contre 68,90 % au 31 décembre 2014.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 53,49 % par VIEL et Compagnie-Finance au 31 décembre 2015 contre 52,86 % au 31 décembre 2014.

Cash and deposits held on call with banks earn variable interest based on daily bank rates. Short-term bank deposits have maturities of between one day and three months depending on the Group's liquidity requirements, and earn interest at the bank rate prevailing during the respective periods.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on cash and cash equivalents is disclosed in Note 30.

16. SHARE CAPITAL, TREASURY SHARES AND CONSOLIDATED RESERVES

COMPOSITION OF SHARE CAPITAL

Share capital at 31 December 2015 was CHF 17,606,000 (2014: CHF 16,805,000) consisting of 7,042,218 (2014: 6,722,111) bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

In 2015, 286,774 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 57.00 per share. This operation increased capital by CHF 717,000, with a share premium of CHF 15,390,000, net of issuance costs of CHF 240,000.

In 2015, 33,333 new shares were issued following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. That operation increased capital by CHF 84,000.

MAJOR SHAREHOLDERS

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 69.22% of the voting rights in Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2015 (2014: 68.90%).

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie-Finance held a 53.49% interest at 31 December 2015 (2014: 52.86%).

CAPITAL AUTORISÉ

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 5 758 327, par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 22 mai 2017.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

CAPITAL CONDITIONNEL

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 2 158 963 par l'émission d'un maximum de 863 585 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées. L'augmentation s'opère :

- A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.

AUTHORISED CAPITAL

The Company's capital may be increased by up to CHF 5,758,327 through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Board of Directors will set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 22 May 2017.

The Board has authority to suspend or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity stakes. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

CONDITIONAL CAPITAL

The Company's capital may be increased by up to CHF 2,158,963 through the issuance of up to 863,585 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The increase takes place through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders are disappplied. Conditions for employee participation will be defined by the Board of Directors. The characteristics of share options granted to Company employees are disclosed in Note 19.

Furthermore, the Company's capital may be increased by up to CHF 3,600,000 through the issuance of up to 1,440,000 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up. The increase is carried out as follows:

- up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders are disappplied. The conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion right based on an issue price of no less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings is disappplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.

- A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

- Up to CHF 1,100,000 through the exercise of options independent of share subscriptions granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allocating and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) will be defined by the Board of Directors.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe for new shares.

ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2015, le Groupe détient directement 342 411 actions propres pour un montant de CHF 21 543 000. Celles-ci sont présentées en déduction des capitaux propres.

TREASURY SHARES

At 31 December 2015, the Group directly held 342,411 of its own shares totalling CHF 21,543,000. These shares are presented as a deduction from equity.

	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal	
Au 1^{er} janvier 2014	9 927	9 927	130 895	At 1 January 2014
Acquisitions	2 634	2 634	57 577	Acquisitions
Cessions	-42	-27	-592	Disposals
Moins-values réalisées		-15	-	Realised losses
Au 31 décembre 2014	12 519	12 519	187 880	At 31 December 2014
Acquisitions	10 487	10 487	176 957	Acquisitions
Cessions	-1 463	-1 356	-22 426	Disposals
Moins-values réalisées		-107	-	Realised losses
Au 31 décembre 2015	21 543	21 543	342 411	At 31 December 2015

RÉSERVES CONSOLIDÉES

CONSOLIDATED RESERVES

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

En milliers de CHF	Bénéfice au bilan Available earnings	Réserve générale General reserve	Réserve pour actions propres Reserve for treasury shares	Réserve pour options de souscription d'actions Reserve for share options	Réserve de couverture Hedging reserve	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	Réserves consolidées Consolidated reserves	CHF 000
Au 1^{er} janvier 2014	344 921	13 522	9 927	8 480	-229	-4 758	-8 451	363 412	At 1 January 2014
Résultat net de l'exercice	27 708	-	-	-	-	-	-	27 708	Net profit for the year
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-1 033	-1 033	Remeasurement of defined benefit plans
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	351	-	-	351	Effect of recognition of hedging instruments
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	2 719	-	2 719	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des sociétés associées	-	-	-	-	-	-202	-	-202	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets of associates
Résultat global de l'exercice	27 708	-	-	-	351	2 517	-1 033	29 543	Comprehensive income for the year
Affectation à la réserve générale	-18	18	-	-	-	-	-	-	Transfer to the general reserve
Affectation à la réserve pour actions propres	-2 592	-	2 592	-	-	-	-	-	Transfer to the reserve for treasury shares
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	-	574	-	-	-	574	Effect of recognition of share options
Incidence des variations de périmètre	32 767	-	-	-	-	14	-	32 781	Effect of changes in basis of consolidation
Au 31 décembre 2014	402 786	13 540	12 519	9 054	122	-2 227	-9 484	426 310	At 31 December 2014
Résultat net de l'exercice	40 456	-	-	-	-	-	-	40 456	Net profit for the year
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-2 242	-2 242	Remeasurement of defined benefit plans
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	-122	-	-	-122	Effect of recognition of hedging instruments
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-134	-	-134	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des sociétés associées	-	-	-	-	-	1 640	-	1 640	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets of associates
Résultat global de l'exercice	40 456	-	-	-	-122	1 506	-2 242	39 598	Comprehensive income for the year
Affectation à la réserve générale	-127	127	-	-	-	-	-	-	Transfer to the general reserve
Affectation à la réserve pour actions propres	-9 024	-	9 024	-	-	-	-	-	Transfer to the reserve for treasury shares
Exercice d'options de souscription d'actions	682	-	-	-300	-	-	-	382	Exercise of share options
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	2 419	-	-	1 261	-	-	-	3 680	Effect of recognition of share options
Incidence des variations de périmètre	162	-	-	-	-	126	-	288	Effect of changes in basis of consolidation
Au 31 décembre 2015	437 354	13 667	21 543	10 015	-	-595	-11 726	470 258	At 31 December 2015

La réserve générale et la réserve pour actions propres de Compagnie Financière Tradition ne sont pas disponibles pour une distribution. La réserve pour actions propres comprend le coût d'acquisition des actions de la société Compagnie Financière Tradition SA détenues par le Groupe.

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf. note 19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de couverture comprend la part effective des variations cumulées nettes de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie qui sont relatifs à des positions couvertes n'ayant pas encore impacté le compte de résultat.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au moment de leur cession ou d'une constatation d'une perte de valeur.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en francs suisses des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

The general reserve and the reserve for treasury shares are not available for distribution. The reserve for treasury shares includes the acquisition cost of Compagnie Financière Tradition SA shares held by the Group.

The share options reserve is used to recognise the fair value of own equity instruments granted to Group employees (Note 19). At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from this reserve to the share premium account.

The hedging reserve includes the effective portion of net cumulative changes in the fair value of hedging instruments used in cash flow hedges which relate to hedged positions that have not yet impacted the income statement.

The revaluation reserve comprises net cumulative variations in fair value of available-for-sale financial assets until they are sold or an impairment is recognised.

The currency translation reserve comprises foreign exchange differences arising from the translation into Swiss francs of the financial statements of Group companies denominated in foreign currencies, as well as changes in fair value of instruments used in hedging net investments in foreign entities. It is shown separately in "Consolidated statement of changes in equity".

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

OTHER COMPREHENSIVE INCOME

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

2015 En milliers de CHF	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent				Total	Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	Total	2015 CHF 000
	Ecart de conversion Currency translation	Réserve de couverture Hedging reserve	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Écarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes				
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat								Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-2 242	-2 242	2	-2 240	Remeasurement of defined benefit plans
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-	-2 242	-2 242	2	-2 240	Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat								Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie								Fair value adjustments on cash flow hedges
- constatés dans la réserve de couverture	-	-248	-	-	-248	-	-248	- recognised in hedging reserve
- transférés au compte de résultat	-	126	-	-	126	-	126	- transferred to income statement
Ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente								Fair value adjustment on available-for-sale financial assets
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	-1 910	-	-1 910	-	-1 910	- recognised in revaluation reserve
- transférés au compte de résultat	-	-	1 776	-	1 776	-	1 776	- transferred to income statement
Ecart de conversion	-13 908	-	-	-	-13 908	-135	-14 043	Currency translation
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	5	-	-	-	5	-	5	Transfer of exchange differences to income statement
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées	-3 199	-	1 640	-	-1 559	-	-1 559	Share of other comprehensive income of associates
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-17 102	-122	1 506	-	-15 718	-135	-15 853	Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	-17 102	-122	1 506	-2 242	-17 960	-133	-18 093	Other comprehensive income, net of tax

2014 En milliers de CHF	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent				Total	Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	Total	2014 CHF 000
	Ecart de conversion Currency translation	Réserve de couverture Hedging reserve	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes				
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat								Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-1 033	-1 033	-7	-1 040	Remeasurement of defined benefit plans
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-	-1 033	-1 033	-7	-1 040	Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat								Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie								Fair value adjustments on cash flow hedges
- constatés dans la réserve de couverture	-	37	-	-	37	-	37	- recognised in hedging reserve
- transférés au compte de résultat	-	314	-	-	314	-	314	- transferred to income statement
Ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente								Fair value adjustment on available-for-sale financial assets
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	2 719	-	2 719	-	2 719	- recognised in revaluation reserve
- transférés au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	- transferred to income statement
Ecart de conversion	16 608	-	-	-	16 608	952	17 560	Currency translation
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	-1 288	-	-	-	-1 288	-	-1 288	Transfer of exchange differences to income statement
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées	50	-	-202	-	-152	-	-152	Share of other comprehensive income of associates
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	15 370	351	2 517	-	18 238	952	19 190	Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	15 370	351	2 517	-1 033	17 205	945	18 150	Other comprehensive income, net of tax

17. INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

TRANSACTIONS AVEC LES INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

En avril 2014, Meitan Tradition Co., Ltd a racheté l'ensemble de ses actions détenues par des intérêts non contrôlants pour un montant de CHF 21 631 000 générant un impact positif sur les réserves consolidées du Groupe de CHF 19 100 000.

17. NON-CONTROLLING INTERESTS

TRANSACTIONS WITH NON-CONTROLLING INTERESTS

In April 2014, Meitan Tradition Co., Ltd purchased the totality of its shares held by non-controlling interests for a consideration of CHF 21,631,000, improving the Group's consolidated reserves by CHF 19,100,000.

En décembre 2014, le Groupe a cédé une partie de sa participation dans une filiale au Japon à un investisseur externe pour un montant de CHF 14 714 000, générant un impact positif sur les réserves consolidées du Groupe de CHF 14 400 000.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES FILIALES AVEC DES INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS SIGNIFICATIFS

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés dans lesquelles les intérêts non contrôlants sont significatifs sont présentées ci-après.

L'activité sur les options de change ainsi que celle relative à l'énergie sont réalisées par l'intermédiaire de plusieurs sociétés qui ont été regroupées respectivement sous « Tradition-ICAP » et « TFS Energy » (aux Etats-Unis) dans le tableau ci-dessous.

In December 2014, the Group sold part of its holding in a Japanese subsidiary to an external investor for CHF 14,714,000, improving the Group's consolidated reserves by CHF 14,400,000.

FINANCIAL INFORMATION ON SUBSIDIARIES WITH SIGNIFICANT NON-CONTROLLING INTERESTS

Summary financial information, before eliminating intercompany balances and transactions, regarding companies in which the Group held a significant non-controlling interest is presented below.

The Group's currency options and energy activities are conducted through several companies which are grouped under "Tradition-ICAP" and "TFS Energy" (in the U.S.) respectively in the table below.

Au 31 décembre 2015 En milliers de CHF	Tradition-ICAP	TFS Energy	Autres sociétés Other companies	Total	At 31 December 2015 CHF 000
Lieu d'activité	Londres, New York London, New York	Stamford Stamford			Place of business
Pourcentage de détention des intérêts non contrôlants	50,0 %	40,0 % - 45,0 %⁽¹⁾			Percentage holding in non-controlling interests
Actif non courant	1 038	929			Non-current assets
Actif courant	34 958	29 287			Current assets
Passif non courant	-	-			Non-current liabilities
Passif courant	11 170	10 907			Current liabilities
Actif net	24 826	19 309			Net assets
Valeur comptable des intérêts non contrôlants	5 579	8 270	-590	13 259	Book value of non-controlling interests
Chiffre d'affaires	66 786	45 149			Revenue
Résultat net/ global de l'exercice	8 397	5 836			Net profit/comprehensive income for the year
Quote-part attribuable aux intérêts non contrôlants dans le résultat net/global :	1 382	2 419	961	4 762	Share in the net profit/ comprehensive income attributable to non-controlling interests:
Flux de trésorerie nets opérationnels	8 106	3 526			Net operating cash flows
Flux de trésorerie nets d'investissement	-101	-298			Net investing cash flows
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts non contrôlants)	-4 157	-1 921			Net financing cash flows (excl. dividends paid to non-controlling interests)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants	-6 913	-1 667			Dividends paid to non-controlling interests
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-3 064	-360			Changes in cash and cash equivalents

⁽¹⁾ 5 % du capital-actions est détenu par l'intermédiaire d'actions ne donnant pas de droits de vote.

⁽¹⁾ 5% of the share capital is held through non-voting shares.

Au 31 décembre 2014 En milliers de CHF	Tradition-ICAP	TFS Energy	Autres sociétés Other companies	Total	At 31 December 2014 CHF 000
Lieu d'activité	Londres, New York London, New York	Stamford Stamford			Place of business
Pourcentage de détention des intérêts non contrôlants	50,0 %	40,0 % - 45,0 % ⁽¹⁾			Percentage holding in non-controlling interests
Actif non courant	1 318	843			Non-current assets
Actif courant	41 138	27 128			Current assets
Passif non courant	-	-			Non-current liabilities
Passif courant	13 956	11 070			Current liabilities
Actif net	28 500	16 901			Net assets
Valeur comptable des intérêts non contrôlants	6 170	7 541	-1 290	12 421	Book value of non-controlling interests
Chiffre d'affaires	79 604	42 422			Revenue
Résultat net/ global de l'exercice	13 355	8 336			Net profit/comprehensive income for the year
Quote-part attribuable aux intérêts non contrôlants dans le résultat net/global :	1 972	2 413	-130	4 255	Share in the net profit/ comprehensive income attributable to non-controlling interests:
Flux de trésorerie nets opérationnels	17 136	3 917			Net operating cash flows
Flux de trésorerie nets d'investissement	-730	-380			Net investing cash flows
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts non contrôlants)	-3 300	-2 564			Net financing cash flows (excl. dividends paid to non-controlling interests)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants	-6 237	-2 021			Dividends paid to non-controlling interests
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	6 869	-1 048			Changes in cash and cash equivalents

⁽¹⁾ 5 % du capital-actions est détenu par l'intermédiaire d'actions ne donnant pas de droits de vote.

⁽¹⁾ 5% of the share capital is held through non-voting shares.

18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après son approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le Conseil d'administration :

18. DIVIDENDS

Dividends are not recognised until after they have received shareholder approval at the Annual General Meeting. The Board of Directors has recommended the following dividend:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Dividende de CHF 3,5 par action au titre de l'exercice 2015* (2014 : CHF 3,0)	23 449	19 152	Dividend of CHF 3.50 per share for the 2015 financial year* (2014: CHF 3.00 per share)

* Hors propres actions détenues par la Société.

* Excluding treasury shares.

Le dividende relatif à l'exercice 2014 d'un montant de CHF 19 152 000, prélevé sur la réserve légale issue du capital, a été payé le 8 juin 2015, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2015 et selon le choix exercé par chaque détenteur d'actions, comme suit :

The dividend for 2014 totalling CHF 19,152,000 was paid on 8 June 2015, out of the legal reserve from capital contributions, in accordance with a resolution of the Annual General Meeting of 22 May 2015 and in line with shareholders' individual payment elections. The payment breakdown was as follows:

En milliers de CHF	2015	CHF 000
Versement sous la forme de nouvelles actions	16 347	Payment in the form of new shares
Versement en espèces	2 805	Cash payment
Total	19 152	Total

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

19. SHARE-BASED PAYMENTS

Au 31 décembre 2015, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

An analysis of the Group's employee share options at 31 December 2015 is shown below:

Date d'attribution Grant date	Nombre d'options de CHF 2,50 de nominal Number of options of CHF 2.50 nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF Potential increase in capital CHF	Date de début d'exercice ⁽¹⁾ Start of exercise date ⁽¹⁾	Date d'échéance Expiry date	Prix d'exercice en CHF Exercise price CHF	Condition d'exercice ⁽²⁾ en CHF Exercise terms ⁽²⁾ CHF
17.05.02	20 000	50 000	17.05.04	16.05.16	97,50	-
24.04.06	75 000	187 500	24.04.09	23.04.16	129,90	-
21.05.08	15 000	37 500	12.12.14	12.12.17	2,50	80,00
15.09.08	30 000	75 000	21.01.11	21.01.16	2,50	156,00
02.09.10	23 000	57 500	01.09.13	01.09.18	2,50	80,00
23.08.13	66 667	166 668	33 333 titres le 01.09.15 33 334 titres le 01.09.16 33,333 securities on 01.09.15 33,334 securities on 01.09.16	01.09.21	2,50	65,00
23.08.13	10 000	25 000	01.09.16	01.09.21	2,50	65,00
12.03.15	17 000	42 500	13.03.18	13.03.23	2,50	65,00
01.07.15	300 000	750 000	100 000 titres le 01.07.16 100 000 titres le 01.07.17 100 000 titres le 01.07.18 100,000 securities on 01.07.16 100,000 securities on 01.07.17 100,000 securities on 01.07.18	01.07.23	2,50	80,00
31.07.15	10 000	25 000	31.07.18	31.07.22	2,50	85,00
Total	566 667	1 416 668				

Conditions d'exercice

⁽¹⁾ Les collaborateurs doivent être employés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

⁽²⁾ Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

Exercise terms

⁽¹⁾ Options granted may only be exercised by employees of the Group.

⁽²⁾ The share price must have been above these thresholds for 10 consecutive days in the 12 months preceding the exercise date.

En 2015, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 327 000 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe

In 2015, Compagnie Financière Tradition SA granted 327,000

(aucune en 2014).

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant à un modèle d'évaluation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluations suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des

Moyennes pondérées	2015	2014	Weighted averages
Rendement de dividendes	5,0 %	-	Dividend yield
Volatilité attendue	23,8 %	-	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	0,0 %	-	Risk-free interest rate
Prix de l'action à la date d'attribution (en CHF)	60,7	-	Share price on the grant date (in CHF)

options consenties :

La moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 11,2.

Les options de souscription suivantes ont été exercées au cours

Date d'attribution Grant date	Nombre d'options Number of options	Date d'exercice Exercise date	Prix d'exercice en CHF Exercise price CHF	Prix de l'action à la date d'exercice en CHF Share price on exercise date CHF
Plan du 23.08.13 Scheme of 23.08.13	33 333	14 août 2015 14 August 2015	2,50	63,6

de l'exercice :

Un montant d'impôt de CHF 682 000 a été crédité dans les capitaux propres suite à l'exercice de ces options (cf. note 5).

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs du

En CHF	2015		2014		CHF
	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted average exercise price	Nombre d'options Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted average exercise price	Nombre d'options Number of options	
En circulation au début de l'exercice	44,46	273 000	43,12	282 000	Outstanding at beginning of the year
Attribuées	2,50	327 000	-	-	Granted
Exercées	2,50	-33 333	-	-	Exercised
Expirées	-	-	-	-	Lapsed
Annulées	-	-	2,50	-9 000	Cancelled
En circulation à la fin de l'exercice	22,71	566 667	44,46	273 000	Outstanding at end of the year
Exercables à la fin de l'exercice	91,76	128 333	123,08	95 000	Exercisable at end of the year

Groupe sont les suivants :

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2015, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 1 261 000 (CHF 574 000 en 2014).

share options to Group employees (2014: none).

Fair value is determined at the grant date using a valuation method, taking into account the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

The following valuation parameters, based on historical observations, were used to determine the fair value of options

granted:

The weighted average fair value of options on the grant date is CHF 11.20.

The following share options were exercised during the financial

year:

Following the exercise of these options, a tax amount of CHF 682,000 was credited to equity (Note 5).

An analysis of the number and weighted average exercise price of employee share options is shown below:

Options exercised only give the right to receive shares. The cost of share-based payments in 2015 was CHF 1,261,000 (2014:

20. DETTES FINANCIÈRES

CHF 574,000).

20. FINANCIAL DEBTS

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Court terme			Short-term
Découverts bancaires	13 468	19 043	Bank overdrafts
Emprunts bancaires	-	22 000	Bank borrowings
Emprunts obligataires	111 947	-	Bonds
Total	125 415	41 043	Total
Long terme			Long-term
Emprunts obligataires	129 417	119 615	Bonds
Total	129 417	119 615	Total
Total dettes financières	254 832	160 658	Total financial debts

Les dettes financières à court terme sont composées d'un emprunt obligataire, émis au pair en septembre 2013, d'une valeur nominale de CHF 120 000 000 avec un coupon à 3,5 % pour une échéance en septembre 2016. Compte tenu des frais d'émissions, le taux d'intérêt effectif est de 3,71 %. Durant l'exercice, le Groupe a racheté une partie de cet emprunt obligataire pour un montant de CHF 8 074 000. Une perte de CHF 187 000 représentant la différence entre la valeur comptable à la date du rachat et le montant versé, a été enregistrée en charges financières au compte de résultat.

Les dettes financières à long terme incluent un emprunt obligataire, émis au pair en juin 2015, d'une valeur nominale de CHF 130 000 000 avec un coupon à 2,0 % pour une échéance en juin 2020. Compte tenu des frais d'émissions, le taux d'intérêt effectif est de 2,1 %.

Au 31 décembre 2014, les emprunts bancaires incluent un montant de CHF 18 000 000 tiré sur une ligne disponible à hauteur de CHF 80 000 000 ainsi qu'un montant de CHF 4 000 000 tiré sur une ligne de CHF 25 000 000. En décembre 2015, ces deux lignes étaient renégociées et regroupées au sein d'une unique ligne de crédit, confirmée et non garantie, d'un montant de CHF 100 000 000 disponible jusqu'au 31 mai 2020. Ce financement a été finalisé début 2016.

Au 31 décembre 2015, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit non utilisées pour un montant de CHF 2 986 000 (CHF 94 733 000 au 31 décembre 2014) sur un total disponible de CHF 2 986 000 (CHF 116 733 000 au 31 décembre 2014).

Par ailleurs, un montant de CHF 8 000 000, non utilisé aux 31 décembre 2015 et 2014, est disponible pour l'émission de garanties bancaires en faveur de tiers.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

Short-term financial debts consist of a bond with a nominal value of CHF 120,000,000. The bond was issued at par in September 2013 with a coupon of 3.5%, maturing in September 2016. Taking issue costs into account, the effective interest rate is 3.71%. The Group bought back part of this borrowing during the year, in an amount of CHF 8,074,000. A loss of CHF 187,000, representing the difference between the carrying amount at the buy-back date and the amount paid, was recognised under "Financial expense" in the income statement.

Long-term debts include a bond issue with a nominal value of CHF 130,000,000. The bond was issued at par in June 2015 with a coupon rate of 2.0%, maturing in June 2020. Taking into account issue costs, the effective interest rate is 2.1%.

At 31 December 2014, bank borrowings included an amount of CHF 18,000,000 drawn on a credit line of CHF 80,000,000, as well as an amount of CHF 4,000,000 drawn on a credit line of CHF 25,000,000. In December 2015, these two facilities were renegotiated and combined in a single confirmed, unsecured line of credit of CHF 100,000,000 available until 31 May 2020. This financing was finalised early in 2016.

Unused credit facilities at 31 December 2015 amounted to CHF 2,986,000 (2014: CHF 94,733,000) out of an available total of CHF 2,986,000 (2014: CHF 116,733,000).

An amount of CHF 8,000,000, unused at 31 December 2015 and 2014, is available for the issuance of bank guarantees in favour of third parties.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial debts is disclosed in Note 30.

21. PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

21. PROVISIONS

An analysis of provisions is shown below:

En milliers de CHF	Provisions pour pensions et retraites Pensions and post-employment benefits	Provisions pour litiges Litigation	Provisions pour impôts Tax	Total	CHF 000
Au 1^{er} janvier 2014	17 297	11 158	4 509	32 964	At 1 January 2014
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>				4 509	<i>Of which amount that should be settled within 12 months</i>
Variation de périmètre	-	-	-	-	Change in the basis of consolidation
Dotation	1 319	5 945	1 176	8 440	Recognised
Utilisation	-6 512	-311	-	-6 823	Used
Dissolution	-907	-859	-	-1 766	Reversed
Réévaluation des régimes à prestations définies	1 110	-	-	1 110	Remeasurement of defined benefit plans
Reclassements	447	-	-	447	Reclassifications
Ecarts de conversion	223	1 290	-105	1 408	Currency translation
Au 31 décembre 2014	12 977	17 223	5 580	35 780	At 31 December 2014
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>				17 960	<i>Of which amount that should be settled within 12 months</i>
Variation de périmètre	-	-	-	-	Change in the basis of consolidation
Dotation	3 332	677	38	4 047	Recognised
Utilisation	-1 986	-12 607	-2 527	-17 120	Used
Dissolution	-	-105	-	-105	Reversed
Réévaluation des régimes à prestations définies	2 419	-	-	2 419	Remeasurement of defined benefit plans
Reclassements	-33	-9	-	-42	Reclassifications
Ecarts de conversion	-180	-607	-588	-1 375	Currency translation
Au 31 décembre 2015	16 529	4 572	2 503	23 604	At 31 December 2015
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>				2 503	<i>Of which amount that should be settled within 12 months</i>

PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe en matière de régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. Le détail de ces engagements est présenté en note 22.

PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Au cours de l'exercice, un montant de CHF 250 000 a été provisionné (2014 : CHF 5 945 000).

PENSIONS AND POST-EMPLOYMENT BENEFITS

Provisions for pensions and post-employment benefits recognised in the balance sheet cover the Group's obligations arising under defined benefit plans as well as for other long-term employee benefits. Details of these liabilities are disclosed in Note 22.

LITIGATION

In the course of their business activities, the Group's subsidiaries may become involved in litigation with former employees over termination of their employment contracts, or with competitors over the hiring of new employees. A provision of CHF 250,000 was set aside for this purpose during the year (2014: CHF 5,945,000).

L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux.

En avril 2008, une série d'actions ont été lancées par d'anciens employés d'un concurrent à l'encontre de ce concurrent. Ultérieurement, ce concurrent a lancé une action en justice, suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs aux Etats-Unis, pour empêcher ces personnes de débiter leur activité au sein du Groupe. Cette action en justice a été rejetée par le tribunal de l'Etat de New York en juillet 2008 autorisant les employés à continuer de travailler pour ces filiales du Groupe. Par la suite, ce concurrent a déposé une procédure d'arbitrage auprès de l'autorité de surveillance des marchés financiers (« FINRA ») à l'encontre de filiales du Groupe et de certains employés à New York pour notamment rupture de contrat et concurrence déloyale. Les accusations portées ont été rejetées par les parties concernées et dans certains cas des demandes reconventionnelles ont été déposées à l'encontre de ce concurrent.

En février 2015, tous les litiges entre ces filiales du Groupe et certains employés d'une part, et ce concurrent d'autre part, ont été résolus suite à un règlement à l'amiable. Toutes les procédures en cours ont été définitivement abandonnées. Le montant de ce règlement est inclus dans la rubrique des provisions à court terme au 31 décembre 2014 et a été versé en 2015.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Des filiales du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux en 2003 et 2006 portant sur des exercices antérieurs. Dans ce cadre, elles ont reçu des notifications de redressement fiscal portant principalement sur le traitement fiscal retenu pour certaines de ces provisions. Un jugement exécutoire est intervenu au cours de l'exercice 2013. Celui-ci a fait l'objet d'une requête en interprétation pour laquelle une décision est attendue. En 2015, un montant de CHF 2 527 000 a été utilisé suite à la clôture d'un dossier. Les redressements signifiés ont été couverts par la constitution de provisions d'un montant de CHF 2 503 000 au 31 décembre 2015 (CHF 5 580 000 au 31 décembre 2014).

En l'état des circonstances actuelles, le Groupe pense que ces contrôles fiscaux n'auront pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière en dehors des montants provisionnés au 31 décembre 2015.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En 2014, l'augmentation des provisions dans le tableau de flux de trésorerie de 6 352 000 ne comprend pas la dotation relative à l'impôt sur le bénéfice de CHF 322 000 qui est présentée en charge fiscale dans le compte de résultat.

The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases which can last several years.

Subsidiaries may be subject to administrative procedures brought by local regulators.

In April 2008, some former employees of a competitor brought a series of lawsuits against that competitor. Subsequently, after new employees were hired by subsidiaries of the Group in the US, this competitor filed suit to prevent them from starting their work. The case was then transferred from the New York State Court in July 2008, after the court denied the competitor application for an injunction. The employees were allowed to continue working for these subsidiaries. The competitor then filed arbitration proceedings with the Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) against the Group's subsidiaries and a number of employees in New York, citing, in particular, breach of contract and unfair competition. The parties involved opposed the claims and counterclaims were filed against the competitor.

In February 2015, all disputes between the Group's subsidiaries and a number of their employees on the one hand, and the competitor, on the other, were amicably resolved through a settlement. All pending proceedings related to these events were dismissed with prejudice and discontinued. The amount of this settlement is included under short-term provisions at 31 December 2014 and was paid in 2015.

TAXES

Subsidiaries of the Group underwent tax inspections in 2003 and 2006 covering previous years. They received tax adjustment notices in this respect, mainly concerning their tax treatment of some of these provisions. An enforceable decision was received in 2013; a motion for interpretation was then filed and this is currently awaiting a ruling. CHF 2,527,000 was used in 2015 after one of the cases was closed. The tax adjustments were covered by provisions of CHF 2,503,000 at 31 December 2015 (2014: CHF 5,580,000).

The way things stand at present, the Group does not believe that these tax audits will negatively impact its financial situation to any significant extent beyond the amounts already covered by the provisions at 31 December 2015.

CASH FLOW STATEMENT

The increase in provisions of CHF 6,352,000 in 2014 does not include the provision for income tax of CHF 322,000, which is reported as a tax expense in the income statement.

22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de Compagnie Financière Tradition bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 63 ans. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Le taux de conversion pour un départ à la retraite à 63 ans s'élève à 6,0 % pour les hommes et 6,3 % pour les femmes. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur englobent les cotisations de risque de 2,8 % et les cotisations pour les bonifications de 9 % à 22 % du salaire assuré (selon l'âge) versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Les conseillers en placement, nommés par le Conseil de fondation, sont chargés de déterminer la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

En 2014, les engagements de prévoyance ont été réduits de CHF 2 612 000 avec un impact favorable de CHF 1 138 000 au compte de résultat, du fait d'une réduction conséquente du nombre d'assurés en Suisse.

22. EMPLOYEE BENEFITS

The retirement and post-employment benefits of most Compagnie Financière Tradition employees are insured under defined contribution plans. Contributions to these plans are recognised as an expense when they are due. Any amounts to pay at the end of the period are presented under "Trade and other payables".

Defined benefit schemes are confined mainly to Group employees based in Switzerland.

Employees in Switzerland are insured with the employer's occupational benefits institution for retirement, death and disability cover. This occupational benefits institution takes the legal form of a foundation. It insures the risks of retirement benefits itself and reinsures its death and disability risk with an insurance company. Retirement benefits are defined on the basis of the individual's retirement savings account balance (retirement savings capital) at the retirement date. The normal retirement age is 63. The annual retirement pension is calculated by multiplying the retirement savings capital at the retirement date by the conversion rate defined in the foundation's pension plan rules. The conversion rate for retirement at age 63 is 6.0% for men and 6.3% for women. Employees may opt to take early retirement from age 58, in which case the conversion rate is reduced proportionally to take account of the expected increase in the duration of pension payments and the lower retirement savings capital. Employees also have the option of taking all or part of their retirement pension as a lump sum.

The employer's ordinary contributions include risk contributions of 2.8% and contributions for retirement credits of between 9% and 22% of the pensionable salary (depending on age) paid into the individual retirement accounts.

The investment policy of the occupational benefits institution focuses on achieving a target return which, combined with contributions paid to the foundation, is sufficient to maintain reasonable control over the pension plan's funding risks. The investment advisers appointed by the Pension Board are responsible for determining the weighting of the various asset classes and the targeted allocations, which are reviewed periodically. The actual asset allocation is determined by a series of economic and market conditions and takes into consideration the specific risks of the asset classes.

Pension liabilities were reduced by CHF 2,612,000 in 2014, due to a substantial reduction in the number of insureds in Switzerland, which favourably impacted the income statement by CHF 1,138,000.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société. Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

The other long-term benefits mainly concerned employees of the Group's subsidiaries in Japan, who can defer the payment of part of their remuneration until retirement age or until they leave the Company. Provisions for pensions and post-employment benefits are broken down as follows:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Régimes à prestations définies	12 173	10 050	Defined benefit plans
Autres avantages à long terme	4 356	2 927	Other long-term benefits
Total des provisions pour pensions et retraites	16 529	12 977	Total provisions for pensions and post-employment benefits

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées dans la rubrique « charges du personnel ». En 2015, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de CHF 4 280 000 (CHF 4 231 000 en 2014).

Expense related to defined benefit and defined contribution plans is shown under "Staff costs". In 2015, expenses for defined contribution plans amounted to CHF 4,280,000 (2014: CHF 4,231,000).

PROVISION POUR DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

PROVISIONS FOR DEFINED BENEFIT SCHEMES

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

Assets and liabilities recognised in the balance sheet

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Valeur actualisée des obligations	47 124	48 030	Present value of obligations
Juste valeur des actifs des régimes	-34 951	-37 980	Fair value of plan assets
Engagements nets des régimes à prestations définies	12 173	10 050	Net defined benefit scheme liabilities

Mouvement de la valeur actualisée des obligations

Movements in the present value of obligations

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	48 030	44 622	Present value of obligations at 1 January
<i>dont obligations financées</i>	<i>44 439</i>	<i>42 184</i>	<i>Of which funded obligations</i>
<i>dont obligations non financées</i>	<i>3 591</i>	<i>2 438</i>	<i>Of which non-funded obligations</i>
Coût des services rendus	1 678	1 363	Current service cost
Coût financier	760	1 044	Financial cost
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience	1 737	-1 832	Actuarial experience (gains)/losses
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques	-1 248	-	Actuarial (gains)/losses on demographic assumptions
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières	2 164	5 432	Actuarial (gains)/losses on financial assumptions
Cotisations des employés	481	579	Employee contributions
Prestations versées	-6 187	-1 163	Benefit payments
Réduction de régime	-	-2 612	Curtailment
Reclassements	-	415	Reclassifications
Ecart de conversion	-291	182	Currency translation
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	47 124	48 030	Present value of obligations at 31 December
<i>dont obligations financées</i>	<i>44 181</i>	<i>44 439</i>	<i>Of which funded obligations</i>
<i>dont obligations non financées</i>	<i>2 943</i>	<i>3 591</i>	<i>Of which non-funded obligations</i>

Mouvement de la juste valeur des actifs des régimes**Movements in the fair value of plan assets**

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier	37 980	35 816	Fair value of plan assets at 1 January
Rendement attendu des actifs des régimes	481	782	Expected return on plan assets
Gains / (pertes) actuariel(le)s	234	2 490	Actuarial gains/(losses)
Cotisations des employés	481	579	Employee contributions
Cotisations de l'employeur	687	831	Employer contributions
Prestations versées	-4 784	-993	Benefit payments
Frais d'administration	-72	-40	Administration costs
Réduction de régime	-	-1 474	Curtailment
Ecarts de conversion	-56	-11	Currency translation
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	34 951	37 980	Fair value of plan assets at 31 December

Le Groupe estime à CHF 669 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2016.

The Group estimates that contributions to be paid to defined benefit plans in 2016 will amount to CHF 669,000.

Juste valeur des actifs par nature exprimée en pourcentage du total des actifs des régimes**Fair value of asset classes as a percentage of total plan assets**

En %	2015	2014	In %
Actions	26,0 %	26,9 %	Equities
Obligations	48,0 %	49,2 %	Bonds
Immobiliers	17,2 %	15,4 %	Property
Contrats d'assurance	1,4 %	1,4 %	Insurance contracts
Liquidités	5,0 %	4,7 %	Cash and cash equivalents
Divers	2,4 %	2,4 %	Other
Total	100,0 %	100,0 %	Total

Les actifs ci-dessus, à l'exception des liquidités et des contrats d'assurance, sont essentiellement investis au travers de fondations de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif.

The above assets, with the exception of cash and insurance contracts, are mainly invested through investment foundations and the majority are listed on an active stock market.

Ecarts actuariels des régimes à prestations définies enregistrés dans les autres éléments du résultat global**Actuarial gains and losses of defined benefit plans recognised in other comprehensive income**

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Ecarts actuariels sur les passifs des régimes	-916	-5 432	Actuarial gains/(losses) on plan liabilities
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	-1 737	1 832	Experience adjustments on plan liabilities
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	234	2 490	Experience adjustments on plan assets
Gain / (perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies	-2 419	-1 110	Gain/(loss) on remeasurement of defined benefit plans

Charge comptabilisée au compte de résultat**Expense recognised in the income statement**

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Coût des services rendus	1 678	1 363	Current service cost
Charge d'intérêt net	279	262	Net interest expense
Coût des services passés	-	-1 138	Past service cost
Frais d'administration	72	40	Administration costs
Coût / (produit) des régimes à prestations définies	2 029	527	Cost/(income) - defined benefit plans

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Rendement effectif des actifs des régimes	715	3 272	Actual return on plan assets

Principales hypothèses actuarielles**Main actuarial assumptions**

En %	2015	2014	In %
Taux d'actualisation	1,14 %	1,66 %	Discount rate
Augmentations futures des salaires	1,20 %	2,15 %	Future salary increases

Tables de mortalité**Mortality tables**

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2015 et 2014.

Life expectancy is taken into account in liabilities defined on the basis of mortality tables for the country in which the plan operates. Generational tables, which model future mortality trends, were used at 31 December 2014 and 2015.

Analyse de sensibilité**Sensitivity analysis**

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2015 et 2014 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

The impact of an increase or decrease in the main actuarial assumptions on defined benefit plan liabilities at 31 December 2015 and 2014 is as follows:

Au 31 décembre 2015	Augmentation	Diminution	At 31 December 2015
En milliers de CHF	Increase	Decrease	CHF 000
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-3 348	3 864	Discount rate (0.5% variation)
Augmentations futures des salaires (variation de 0,5 %)	172	-129	Future salary increases (0.5% variation)
Au 31 décembre 2014	Augmentation	Diminution	At 31 December 2014
En milliers de CHF	Increase	Decrease	CHF 000
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-3 526	4 043	Discount rate (0.5% variation)
Augmentations futures des salaires (variation de 0,5 %)	129	-129	Future salary increases (0.5% variation)

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant.

Duration des obligations des régimes à prestations définies

La duration moyenne pondérée de l'obligation du régime à prestations définies pour les employés du Groupe en Suisse est de 18 années au 31 décembre 2015 (18 années au 31 décembre 2014).

23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Dettes liées aux activités de teneur de comptes	24 625	11 110	Payables related to account holder activities
Dettes liées aux activités en principal	225 875	202 115	Payables related to matched principal activities
Charges à payer	113 121	123 259	Accrued liabilities
Dettes envers les parties liées (cf. note 27)	2 287	1 700	Related party payables (Note 27)
Autres dettes à court terme	47 857	46 850	Other short-term payables
Total	413 765	385 034	Total

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

24. IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2015, les impôts à payer consolidés de Compagnie Financière Tradition s'élèvent à CHF 10 212 000 contre CHF 7 035 000 au 31 décembre 2014.

Les impôts à recevoir d'un montant de CHF 7 878 000 au 31 décembre 2015 contre CHF 5 219 000 au 31 décembre 2014 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aux 31 décembre, la juste valeur des instruments financiers dérivés se décompose comme suit :

En milliers de CHF	2015		2014		CHF 000
	Actifs Assets	Passifs Liabilities	Actifs Assets	Passifs Liabilities	
Contrats de change à terme sur devises	27	1 090	443	616	Forward foreign exchange contracts
Swaps de taux d'intérêts	-	240	-	755	Interest rate swaps
Total	27	1 330	443	1 371	Total

Duration of defined benefit obligations

The weighted average duration of the defined benefit obligation for Group employees in Switzerland was 18 years at 31 December 2015 (2014: 18 years).

23. TRADE AND OTHER PAYABLES

An analysis of this item is shown below:

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other payables is disclosed in Note 30.

24. TAX PAYABLES AND RECEIVABLES

Consolidated tax payables at 31 December 2015 amounted to CHF 10,212,000 (2014: CHF 7,035,000).

Tax receivables of CHF 7,878,000 at 31 December 2015 (2014: CHF 5,219,000) consisted mainly of tax instalments paid by Group companies.

25. DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The fair value of derivative financial instruments at 31 December is analysed below:

26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Engagements futurs minimaux relatifs à la période contractuelle non résiliable :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
A moins d'un an	18 056	19 202	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	41 196	38 696	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	5 466	3 296	Over 5 years
Engagements futurs minimaux	64 718	61 194	Minimum future lease payments

Ces engagements de location non portés au bilan concernent principalement des bureaux que louent les sociétés du Groupe. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

Les charges de location simple se montent à CHF 19 158 000 pour l'exercice 2015 (2014 : CHF 20 220 000) et sont incluses sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

NATURE DES FONCTIONS DES EMPLOYÉS CLÉS

Les employés clés comprennent les membres de la Direction Générale du Groupe. Leurs fonctions incluent le management de l'ensemble des équipes opérationnelles dans les différentes zones géographiques du Groupe ainsi que des fonctions de direction.

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS CLÉS

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Salaires et bonus	11 268	13 440	Salaries and bonuses
Options de souscription d'actions	1 248	574	Share options
Avantages en nature	-	49	Benefits in kind
Total	12 516	14 064	Total

En 2015 et 2014, les employés clés n'ont reçu aucune rémunération sous forme d'avantages postérieurs à l'emploi, d'indemnités de fin de contrat de travail, de paiements en actions ou sous forme d'autres avantages à court et long terme.

En 2015, Compagnie Financière Tradition a octroyé 305 000 options de souscription (aucune en 2014) à des membres de la Direction Générale du Groupe. Un montant de CHF 1 248 000 (2014 : CHF 574 000) a été constaté au cours de l'exercice à titre de charge relative aux paiements fondés sur des actions relatif aux employés clés.

26. OPERATING LEASES

Future minimum lease payments under non-cancellable operating leases for each of the following periods are:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
A moins d'un an	18 056	19 202	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	41 196	38 696	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	5 466	3 296	Over 5 years
Engagements futurs minimaux	64 718	61 194	Minimum future lease payments

These lease commitments, which are not carried on the balance sheet, mainly concern office rentals for Group companies. The amounts shown relate to the non-cancellable period only.

Operating lease expenses in 2015 amounted to CHF 19,158,000 (2014: CHF 20,220,000) and are included under "Other operating expenses".

27. RELATED PARTY TRANSACTIONS

NATURE OF DUTIES OF KEY MANAGEMENT STAFF

Key management personnel are the members of the Group's Executive Board. Their duties encompass managing all operating teams across the Group's various geographical zones, and executive management functions.

KEY MANAGEMENT REMUNERATION

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Salaires et bonus	11 268	13 440	Salaries and bonuses
Options de souscription d'actions	1 248	574	Share options
Avantages en nature	-	49	Benefits in kind
Total	12 516	14 064	Total

No compensation in the form of post-employment benefits, termination benefits, share-based payments, or in any other form of short- or long-term benefits was received by key management personnel in 2015 and 2014.

In 2015, 305,000 share options were granted to members of the Group's Executive Board (2014: none). An expense of CHF 1,248 000 (2014: CHF 574,000) was recognised in respect of share-based payments granted to key management personnel.

CRÉANCES SUR LES PARTIES LIÉES

RELATED PARTY RECEIVABLES

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Courant			Current
Créances sur les sociétés associées	222	1 167	Receivables from associates
Créances sur les coentreprises	1 832	3 017	Receivables from joint ventures
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	1 884	1 415	Receivables from shareholder and associated companies
Créances sur les employés clés	1 388	1 704	Receivables from key management personnel
Total	5 326	7 303	Total

DETTES ENVERS LES PARTIES LIÉES

RELATED PARTY PAYABLES

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Courant			Current
Dettes envers les sociétés associées	2	49	Payables to associates
Dettes envers les coentreprises	1 781	1 514	Payables to joint ventures
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	504	137	Payables to shareholder and associated companies
Total	2 287	1 700	Total

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, VIEL et Compagnie-Finance, Paris, et des filiales de cette société.

"Receivables from shareholder and associated companies" and "Payables to shareholder and associated companies" include all receivables and payables due to or by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of their ultimate majority shareholder, VIEL et Compagnie-Finance, Paris, and subsidiaries of that company.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

RELATED PARTY TRANSACTIONS

Compagnie Financière Tradition SA a renouvelé le 1^{er} janvier 2013 un contrat de bail à loyer d'une durée non résiliable de 5 ans avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2015, une charge locative d'un montant de CHF 960 000 (CHF 960 000 en 2014) est constatée sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

On 1 January 2013, Compagnie Financière Tradition SA renewed a 5-year non-cancellable lease with a company owned by its ultimate shareholder. In 2015, a rental charge of CHF 960,000 (2014: CHF 960,000) was recognised under "Other operating expenses".

GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS REÇUS DE PARTIES LIÉES

GUARANTEES AND CONDITIONAL COMMITMENTS FROM RELATED PARTIES

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL et Compagnie-Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

When VIEL et Compagnie-Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of such receivables. The total balance of these receivables, guaranteed by VIEL et Compagnie-Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de EUR 16 444 000. VIEL et Compagnie-Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2015, Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de ces sociétés à 91,0 % des créances déclarées (sans changement par rapport à l'exercice précédent). Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales s'établissent ainsi à CHF 2 112 000 au 31 décembre 2015 (CHF 2 169 000 au 31 décembre 2014).

CONSOLIDATION DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA

Compagnie Financière Tradition SA fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL & Cie dont le siège social est situé au 253 Boulevard Pereire, 75017 Paris.

28. OPÉRATIONS HORS-BILAN

TITRES À LIVRER ET À RECEVOIR

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Titres à livrer	155 696 069	153 958 961	Commitments to deliver securities
Titres à recevoir	155 690 664	153 958 192	Commitments to receive securities

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations de vente et d'achat de titres initiées avant le 31 décembre et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe.

29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques financiers suivants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » en pages 23 à 27.

This undertaking relates to receivables of EUR 16,444,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership. VIEL et Compagnie-Finance will perform this undertaking when these two entities pay the final liquidation dividend in connection with these receivables.

Between 1999 and 2015, Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of these companies to 91.0% of declared receivables (unchanged from the previous year). The Group's remaining receivables amounted to CHF 2,112,000 at 31 December (2014: CHF 2,169,000).

CONSOLIDATION OF COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA

Compagnie Financière Tradition SA is consolidated in the financial statements of VIEL & Cie, whose registered office is at 253 Boulevard Pereire, 75017 Paris.

28. OFF-BALANCE SHEET OPERATIONS

COMMITMENTS TO DELIVER AND RECEIVE SECURITIES

Commitments to deliver and receive securities reflect buy and sell operations on securities entered into before 31 December and closed out after that date, in connection with the matched principal activities of Group companies.

29. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

The Group is exposed to three main types of financial risk:

- credit risk
- liquidity risk
- market risk

Details of the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk are disclosed in the Corporate Governance section on pages 23 to 27.

GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuables aux intérêts non contrôlants. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2015, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

Compagnie Financière Tradition SA n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Au 31 décembre, l'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Actifs financiers disponibles à la vente	27 352	21 795	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	185	659	Financial assets at fair value
Prêts et créances	426 251	400 785	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	27	443	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	348 835	250 862	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	32 066	34 735	Unavailable cash
Total	834 716	709 279	Total

CAPITAL MANAGEMENT

The Group's capital management strategy aims to maintain sufficient equity to ensure operating continuity and produce a return on investment for shareholders.

The Board of Directors monitors return on equity, which is defined as the ratio of net operating income to shareholders' equity, net of the share of non-controlling interests. The Board also monitors dividends paid to shareholders.

The Group manages the capital structure and makes adjustments in the light of changes in economic conditions. In order to maintain or adjust the capital structure, the Group may adjust dividends paid to shareholders, return capital to shareholders, issue new shares, or sell assets to reduce debt.

No changes were made in the Group's approach to managing capital in 2015.

Compagnie Financière Tradition SA is not subject to any externally imposed capital requirements. However, on the local level, some Group subsidiaries are subject to capital requirements imposed by regulators in the countries concerned. Monitoring and compliance with regulatory directives are the responsibility of local compliance officers.

30. FINANCIAL INSTRUMENTS

CREDIT RISK

Exposure to credit risk

The carrying value of financial assets represent the Group's maximum exposure to credit risk. The following table presents the Group's exposure to credit risk at 31 December:

Pertes de valeur

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés se présente comme suit :

En milliers de CHF	2015		2014		CHF 000
	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur Impairment losses	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur Impairment losses	
Non en souffrance	68 333	-	65 042	-	Not overdue
En souffrance à moins de 30 jours	19 744	-	23 160	-	Overdue by less than 30 days
En souffrance entre 31 et 60 jours	10 699	-	14 773	-	Overdue by 31 to 60 days
En souffrance entre 61 et 90 jours	6 830	-108	7 391	-	Overdue by 61 to 90 days
En souffrance entre 91 et 180 jours	9 795	-67	6 540	-68	Overdue by 91 to 180 days
En souffrance supérieur à 180 jours	14 506	-1 026	9 736	-1 111	Overdue by more than 180 days
Total	129 907	-1 201	126 642	-1 179	Total

Selon l'expérience acquise au niveau des défaillances de paiement, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances non en souffrance et en souffrance à moins de 60 jours n'est pas nécessaire.

Une perte de valeur est comptabilisée sur une créance lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser les montants dus selon les termes initiaux de la créance. Des difficultés financières importantes du débiteur, la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière ou des défauts de paiement sont considérés comme des indications objectives que la créance est dépréciée. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur relatives aux créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Au 1^{er} janvier	-1 179	-1 210	At 1 January
Reclassement	-20	-7	Reclassifications
Dotation	-440	-353	Recognised
Utilisation	25	14	Used
Dissolution	378	452	Reversed
Ecart de conversion	35	-75	Currency translation
Au 31 décembre	-1 201	-1 179	At 31 December

Impairment losses

An analysis of aging of trade receivables is shown below:

Based on our experience of payment default, the Group does not consider it necessary to write down receivables that are not overdue or are overdue by less than 60 days.

An impairment loss is recognised on receivables when there is objective evidence that the Group will not be able to collect amounts due under the original terms of the receivable. Objective evidence includes serious financial difficulties of the debtor, the growing probability of bankruptcy or financial reorganisation, and payment default. Most clients are major financial institutions with good credit ratings.

Movements in the provision for impairment losses on customer receivables and trade debtors during the period are shown below:

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

The aging of receivables related to matched principal activities is shown below:

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
En souffrance à moins de 5 jours	178 512	38 815	Overdue by less than 5 days
En souffrance entre 6 et 15 jours	31 988	140 185	Overdue by 6 to 15 days
En souffrance entre 16 et 30 jours	22 141	41 409	Overdue by 16 to 30 days
En souffrance entre 31 et 45 jours	943	3 928	Overdue by 31 to 45 days
En souffrance supérieur à 45 jours	574	-	Overdue by more than 45 days
Total	234 158	224 337	Total

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base d'analyses de données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

These amounts represent transactions that are not settled after their due delivery dates and arise mainly as a result of delayed settlement of securities by counterparties. Based on analyses of historical data on losses incurred, the Group does not consider it necessary to write down receivables related to matched principal activities. Most counterparties are major financial institutions with good credit ratings. Transactions are subject to appropriate credit limits, established on the basis of the creditworthiness of the counterparty.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

LIQUIDITY RISK

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

An analysis of remaining contractual maturities of financial liabilities, including estimated interest payments, is shown below:

31 décembre 2015 En milliers de CHF	A moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	Total	At 31 December 2015 CHF 000
Emprunts obligataires	-	2 613	116 378	139 868	-	258 859	Bonds
Fournisseurs et autres créanciers	398 464	1 787	13 514	-	-	413 765	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	1 233	97	-	-	-	1 330	Derivative financial instruments
Dettes financières à court terme	13 468	-	-	-	-	13 468	Short-term financial debts
Total	413 165	4 497	129 892	139 868	-	687 422	Total

31 décembre 2014 En milliers de CHF	A moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	Total	At 31 December 2014 CHF 000
Emprunts obligataires	-	-	4 430	124 045	-	128 475	Bonds
Fournisseurs et autres créanciers	374 674	2 746	7 614	-	-	385 034	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	786	171	226	188	-	1 371	Derivative financial instruments
Dettes financières à court terme	41 043	-	-	-	-	41 043	Short-term financial debts
Total	416 503	2 917	12 270	124 233	-	555 923	Total

RISQUE DE CHANGE

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

CURRENCY RISK

Sensitivity analysis

The Group is exposed to transactional currency risk, particularly the US dollar (USD), sterling (GBP), euro (EUR) and Swiss franc (CHF).

The table below details the Group's sensitivity to a 10% change in a transaction currency compared with corresponding functional currencies. This analysis includes monetary assets and liabilities denominated in a currency other than the functional currency of the Group's entities, and adjusts their value at the end of the period for a 10% change in the foreign exchange rate.

This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

At 31 December, an appreciation of 10% in a transaction currency compared with other corresponding functional currencies would have increased/(decreased) net profit for the year as shown below, with no impact on equity:

31 décembre 2015 En milliers de CHF	Devises de transaction Transaction currencies					Total	At 31 December 2015 CHF 000
	USD	GBP	EUR	CHF	Autres devises Other currencies		
Devises fonctionnelles							Functional currencies
USD	-	-1 045	660	-	261	-124	USD
GBP	1 060	-	1 912	206	85	3 263	GBP
EUR	295	-206	-	33	192	314	EUR
CHF	6 062	344	1 581	-	5 321	13 308	CHF
Autres devises	2 221	-56	46	-53	-	2 158	Other currencies
Total	9 638	-963	4 199	186	5 859	-	Total

31 décembre 2014 En milliers de CHF	Devises de transaction Transaction currencies					Total	At 31 December 2014 CHF 000
	USD	GBP	EUR	CHF	Autres devises Other currencies		
Devises fonctionnelles							Functional currencies
USD	-	-296	556	-	294	554	USD
GBP	1 684	-	2 343	232	173	4 432	GBP
EUR	358	-179	-	33	209	421	EUR
CHF	4 692	1 859	2 084	-	4 805	13 440	CHF
Autres devises	2 592	-49	207	-120	-	2 630	Other currencies
Total	9 326	1 335	5 190	145	5 481	-	Total

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS**INTEREST RATE RISK****Profil**

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Instruments à taux fixe			Fixed rate instruments
Actifs financiers	95 969	16 504	Financial assets
Passifs financiers	-248 803	-120 370	Financial liabilities
Net	-152 834	-103 866	Net
Instruments à taux variable			Variable rate instruments
Actifs financiers	225 026	179 297	Financial assets
Passifs financiers	-24 027	-47 447	Financial liabilities
Net	200 999	131 850	Net

Profile

The profile of interest-bearing financial instruments at 31 December is as follows:

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières portant intérêt à taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Sensitivity analysis of cash flows for variable rate instruments

Variable rate financial assets and liabilities essentially consist of cash and cash equivalents and financial debts. Financial debts bearing variable interest rates expose the Group to cash flow interest rate risk.

A 50 bps increase in interest rates at 31 December would have increased/(decreased) net profit and equity by the amounts shown below. This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

31 décembre 2015 En milliers de CHF	Résultat Net profit	Capitaux propres Shareholders' equity	At 31 December 2015 CHF 000
Actifs financiers nets	1 205	-	Net financial assets
Swap de taux d'intérêts	47	-	Interest rate swaps
31 décembre 2014 En milliers de CHF	Résultat Net profit	Capitaux propres Shareholders' equity	At 31 December 2014 CHF 000
Actifs financiers nets	1 109	-	Net financial assets
Swap de taux d'intérêts	267	26	Interest rate swaps

Juste valeur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que leur juste valeur selon le niveau hiérarchique correspondant.

Fair value

The table below shows the carrying amount of financial assets and liabilities as well as their fair value according to the corresponding hierarchy level.

Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables. Certains instruments de capitaux propres non cotés présentés dans la rubrique « actifs disponibles à la vente » et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont évalués au coût d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Par conséquent, la juste valeur de ces titres n'est pas indiquée dans les tableaux ci-dessous.

The following value hierarchy was used:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for an identical instrument.
- Level 2: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are directly observable in a market (level 1) or derived from prices observed.
- Level 3: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are not observable in a market.

Fair value is not shown for items where the carrying amount is a reasonable estimate of their fair value. The methods used to measure fair value are disclosed in the section on significant accounting policies.

Certain unlisted equity instruments reported under "Available-for-sale assets", for which the fair value cannot be reliably determined, are measured at cost after deduction of any impairment losses. The fair value of these securities is therefore not shown in the tables below.

31 décembre 2015 En milliers de CHF	Valeur comptable Carrying amount	Juste valeur Fair value			Total	At 31 December 2015 CHF 000
		Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3		
Actifs financiers disponibles à la vente	27 352	-	24 915	-	24 915	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	185	185	-	-	185	Financial assets at fair value
Prêts et créances	426 251	-	-	-	-	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	27	-	27	-	27	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	348 835	8 552	-	-	8 552	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	32 066	-	-	-	-	Unavailable cash
Total actifs financiers	834 716	8 737	24 942	-	33 679	Total financial assets
Dettes financières à court terme	125 415	113 737	-	-	113 737	Short-term financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	413 765	-	-	-	-	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	1 330	-	1 330	-	1 330	Derivative financial instruments
Dettes financières à long terme	129 417	131 430	-	-	131 430	Long-term financial debts
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	-	Other long-term financial liabilities
Total passifs financiers	669 927	245 167	1 330	-	246 497	Total financial liabilities

31 décembre 2014 En milliers de CHF	Valeur comptable Carrying amount	Juste valeur Fair value			Total	At 31 December 2014 CHF 000
		Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3		
Actifs financiers disponibles à la vente	21 795	8 342	11 375	-	19 717	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	659	659	-	-	659	Financial assets at fair value
Prêts et créances	400 785	-	-	-	-	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	443	-	443	-	443	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	250 862	8 610	-	-	8 610	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	34 735	-	-	-	-	Unavailable cash
Total actifs financiers	709 279	17 611	11 818	-	29 429	Total financial assets
Dettes financières à court terme	41 043	-	-	-	-	Short-term financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	385 034	-	-	-	-	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	1 371	-	1 371	-	1 371	Derivative financial instruments
Dettes financières à long terme	119 615	124 080	-	-	124 080	Long-term financial debts
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	-	Other long-term financial liabilities
Total passifs financiers	547 063	124 080	1 371	-	125 451	Total financial liabilities

31. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après. Toutes les sociétés sont actives dans le domaine financier sauf mention contraire.

31. BASIS OF CONSOLIDATION

The table below shows the main consolidated companies, the percentage interests held directly or indirectly, and the method of consolidation used for each company. All companies are active in the financial field unless otherwise stated.

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/MEE FCM/EM
Suisse Switzerland	COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION SA				CHF 17 606	Société consolidante Consolidating company
EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE EUROPE, MIDDLE EAST AND AFRICA						
Afrique du Sud South Africa	Tradition Data Analytics Services (Pty) Ltd, Fourways		100,0	100,0	ZAR n/s	IG / FCM
	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0	100,0	ZAR 1 000	IG / FCM
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		74,9	74,8	ZAR 1 000	IG / FCM
Allemagne Germany	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursales de Munich et Milan		100,0	100,0	EUR 3 600	IG / FCM
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		27,5	27,5	EUR 75	MEE / EM
Belgique Belgium	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0	99,9	EUR 1 677	IG / FCM
Emirats Arabes Unis United Arab Emirates	Tradition Dubai Ltd, Dubaï		100,0	99,9	USD 450	IG / FCM
Espagne Spain	C.M. Capital Markets Holding S.A., Madrid		31,5	31,5	EUR 379	MEE / EM
France France	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursale de Londres		99,9	99,9	EUR 9 382	IG / FCM
	TSAF OTC S.A., Paris		100,0	99,9	EUR 4 587	IG / FCM
Israël Israel	TFS Israël (Brokers) Ltd, Tel Aviv		80,0	79,9	ILS 2 778	IG / FCM
Italie Italy	Tradition Italia S.R.L., Milan		100,0	100,0	EUR 50	IG / FCM
Luxembourg Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0	100,0	EUR 7 521	IG / FCM
Royaume-Uni United Kingdom	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 21 050	IG / FCM
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0	99,9	GBP 250	IG / FCM
	TFS Derivatives Ltd, Londres		100,0	99,9	GBP 1 200	IG / FCM
	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,0	27,5	GBP 20	MEE / EM
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 6 250	IG / FCM
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 3 000	IG / FCM
	ParFX (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP n/s	IG / FCM
	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾		100,0	100,0	GBP n/s	IG / FCM
Russie Russia	Tradition CIS LLC, Moscou		100,0	100,0	RUB 2 680	IG / FCM
Suisse Switzerland	Tradition Service Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 21 350	IG / FCM
	Trad-X Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	ParFX Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	Tradition S.A., Lausanne, et succursale de Zürich		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	Finarbit AG, Küsnacht		100,0	100,0	CHF 1 500	IG / FCM
	TFS SA, Lausanne ⁽¹⁾		99,9	99,9	CHF 3 916	IG / FCM
	Tradificom International SA, Lausanne ⁽²⁾		100,0	100,0	CHF 200	IG / FCM

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services
IG : Intégration globale. MEE : Mise en équivalence

⁽¹⁾ Holding company. ⁽²⁾ Service company. FCM : Full consolidation method.
EM: Equity method.

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/MEE FCM/EM
AMÉRIQUES AMERICAS						
Argentine Argentina	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,0	100,0	ARS 1 546	IG / FCM
Chili Chile	Tradition Chile S.A., Santiago		100,0	100,0	CLP 476 805	IG / FCM
Colombie Colombia	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 200 000	IG / FCM
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 90 000	IG / FCM
Etats-Unis United States	Tradition (North America) Inc., New York		100,0	100,0	USD 500	IG / FCM
	Tradition SEF Inc., New York		100,0	100,0	USD n/s	IG / FCM
	Tradition Asiel Securities Inc., New York		100,0	100,0	USD 5	IG / FCM
	Trad-X US LLC, New York		100,0	100,0	USD n/s	IG / FCM
	Tradition Financial Services Inc., New York		100,0	99,9	USD 50	IG / FCM
	TFS Derivatives Corp., New York		100,0	99,9	USD 95	IG / FCM
	TFS-ICAP LLC, New York		51,0	27,5	USD n/s	MEE / EM
	TFS Energy LLC, Stamford		57,5	57,5	USD n/s	IG / FCM
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,0	57,5	USD n/s	IG / FCM
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford		60,0	60,0	USD n/s	IG / FCM
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey ⁽²⁾		80,0	80,0	USD n/s	IG / FCM
Mexique Mexico	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,0	100,0	MXN 50	IG / FCM
ASIE-PACIFIQUE ASIA-PACIFIC						
Australie Australia	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	100,0	AUD n/s	IG / FCM
	TFS Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	99,9	AUD 5	IG / FCM
Chine China	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,0	100,0	HKD 25 001	IG / FCM
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,0	99,9	HKD 12 500	IG / FCM
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,0	33,0	CNY 50 000	MEE / EM
Corée du Sud South Korea	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,0	100,0	KRW 5 000 000	IG / FCM
Inde India	Derivium Capital & Securities Private Ltd, Mumbai		50,0	50,0	INR 6 000	MEE / EM
Indonésie Indonesia	PT Tradition Indonesia, Jakarta		99,0	99,0	IDR 5 000 000	IG / FCM
Japon Japan	Meitan Tradition Co. Ltd, Tokyo		100,0	100,0	JPY 300 000	IG / FCM
	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾		100,0	100,0	JPY 500	IG / FCM
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		49,9	49,9	JPY 801 354	MEE / EM
	Ueda Tradition Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾		60,0	60,0	JPY 1 000	IG / FCM
	Ueda Tradition Derivative Ltd, Tokyo		100,0	60,0	JPY 5 000	IG / FCM
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo		100,0	60,0	JPY 2 003 000	IG / FCM
Malaisie Malaysia	First Taz Money Brokers Sdn Bhd, Kuala Lumpur		40,0	40,0	MYR 500	MEE / EM
Philippines Philippines	Tradition Financial Services, Philippines Inc., Makati		100,0	100,0	PHP 195 000	IG / FCM
Singapour Singapore	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,0	100,0	SGD 300	IG / FCM
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,0	99,9	USD 700	IG / FCM
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾		100,0	100,0	SGD n/s	IG / FCM
	Ong First Tradition Holding (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾		15,3	15,3	SGD 2 500	MEE / EM
Thaïlande Thailand	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		82,5	52,5	THB 12 000	IG / FCM
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok		82,5	52,5	THB 1 250	IG / FCM

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services
IG : Intégration globale. MEE : Mise en équivalence

⁽¹⁾ Holding company. ⁽²⁾ Service company. FCM : Full consolidation method.
EM: Equity method.

COMPTES ANNUELS

COMPANY FINANCIAL
STATEMENTS



129 - 130

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

131

COMPTE DE RÉSULTAT
INCOME STATEMENT

132 - 133

BILAN

BALANCE SHEET

134 - 142

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL
STATEMENTS

143

**PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI
DU BÉNÉFICE DISPONIBLE
AU BILAN ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE
ISSUE D'APPORTS DE CAPITAL**

PROPOSED APPROPRIATION
OF AVAILABLE EARNINGS
AND THE GENERAL RESERVE FROM
CAPITAL CONTRIBUTIONS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

**A l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition
SA, Lausanne**

Lausanne, le 10 mars 2016

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Compagnie Financière Tradition SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe, inclus aux pages 131 à 143, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des

**To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition
SA, Lausanne**

Lausanne, 10 March 2016

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE FINANCIAL STATEMENTS

As statutory auditor, we have audited the financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, which comprise the balance sheet, income statement and notes, included on pages 131 to 143, for the year ended 31 December 2015.

BOARD OF DIRECTORS' RESPONSIBILITY

The Board of Directors is responsible for the preparation of the financial statements in accordance with the requirements of Swiss law and the company's articles of incorporation. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's

procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system. An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

OPINION

In our opinion, the financial statements for the year ended 31 December 2015 comply with Swiss law and the company's articles of incorporation.

REPORT ON OTHER LEGAL REQUIREMENTS

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Oversight Act (AOA) and independence (article 728 CO and article 11 AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence.

In accordance with article 728a paragraph 1 item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We further confirm that the proposed appropriation of available earnings complies with Swiss law and the company's articles of incorporation. We recommend that the financial statements submitted to you be approved.

ERNST & YOUNG SA

Milena De Simone

Expert-réviseur agréé / Licensed audit expert (Auditor in charge)

Christopher Cuche

Expert-réviseur agréé / Licensed audit expert

COMPTE DE RÉSULTAT

INCOME STATEMENT

En milliers de CHF	Notes	2015	2014	CHF 000
Produits des participations		33 349	18 883	Income from equity investments
Autres produits		27 594	25 514	Other income
Produits financiers		3 898	3 435	Financial income
Dissolution de la provision pour pertes sur participations		31	18	Reversal of provision for impairment of equity investments
Dissolution de la provision pour pertes sur créances		-	1 637	Reversal of provision for bad debts
Diminution de la moins-value latente sur propres actions	II.3	4 590	-	Decrease in unrealised losses on treasury shares
Total des produits		69 462	49 487	Total income
Charges de personnel		-7 250	-7 656	Staff costs
Autres charges		-8 817	-7 001	Other expenses
Charges financières		-7 706	-6 079	Financial expense
Augmentation de la moins-value latente sur propres actions	II.3	-	-1 012	Increase in unrealised losses on treasury shares
Dotation à la provision pour pertes sur créances		-122	-	Provision for impairment of receivables
Amortissements		-183	-277	Depreciation and amortisation
Total des charges		-24 078	-22 025	Total expenses
Résultat avant impôts		45 384	27 462	Profit before tax
Impôts sur le bénéfice		-1 198	-870	Income tax
Résultat net de l'exercice		44 186	26 592	Net profit for the year

BILAN

BALANCE SHEET

ACTIF	Notes	31.12.15	31.12.14	ASSETS
En milliers de CHF				CHF 000
Actif circulant				Current assets
Trésorerie		108 365	2 834	Cash and cash equivalents
Créances à court terme sur les sociétés du Groupe		20 905	19 595	Short-term receivables from Group companies
Créances à court terme envers les actionnaires		253	300	Short-term receivables from shareholders
Autres créances à court terme		2 474	4 211	Other current receivables
Actifs de régularisation		1 232	605	Prepayments and accrued income
Total de l'actif circulant		133 229	27 545	Total current assets
Actif immobilisé				Non-current assets
Créances à long terme sur les sociétés du Groupe		233 915	210 616	Long-term receivables from Group companies
Autres créances à long terme		1 601	1 601	Other long-term receivables
Autres immobilisations financières		1 836	1 283	Other long-term investments
Participations	II.1	84 463	84 451	Equity investments
Immobilisations corporelles		946	1 004	Property and equipment
Immobilisations incorporelles		121	136	Intangible assets
Total de l'actif immobilisé		322 882	299 091	Total non-current assets
TOTAL DE L'ACTIF		456 111	326 636	TOTAL ASSETS

BILAN

BALANCE SHEET

PASSIF	Notes	31.12.15	31.12.14	LIABILITIES AND SHAREHOLDERS' EQUITY
En milliers de CHF				CHF 000
Capitaux étrangers à court terme				Current liabilities
Dettes à court terme portant intérêts envers les sociétés du Groupe		6 630	8 583	Current interest-bearing liabilities to Group companies
Autres dettes à court terme portant intérêts	II.4	112 100	18 000	Other current interest-bearing liabilities
Dettes à court terme envers les sociétés du Groupe		4 957	5 472	Current liabilities to Group companies
Autres dettes à court terme		909	719	Other current liabilities
Passifs de régularisation		6 120	6 078	Accruals and deferred income
Total des capitaux étrangers à court terme		130 716	38 852	Total current liabilities
Capitaux étrangers à long terme				Non-current liabilities
Dettes à long terme portant intérêts	II.4	130 000	120 000	Non-current interest-bearing liabilities
Total des capitaux étrangers à long terme		130 000	120 000	Total non-current liabilities
Total des capitaux étrangers		260 716	158 852	Total liabilities
Capitaux propres				Shareholders' equity
Capital-actions	II.2	17 606	16 805	Share capital
Réserve légale issue du capital		16 443	20 205	Legal reserve from capital contributions
Réserve légale issue du bénéfice		3 034	3 034	Legal reserve from retained earnings
Réserve pour propres actions	II.3	21 543	12 519	Reserve for treasury shares
Bénéfice résultant du bilan		158 312	123 150	Available earnings
Propres actions	II.3	-21 543	-7 929	Treasury shares
Total capitaux propres		195 395	167 784	Total shareholders' equity
TOTAL DU PASSIF		456 111	326 636	TOTAL LIABILITIES AND SHAREHOLDERS' EQUITY

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

I. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels 2015 de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne ont été établis pour la première fois conformément aux dispositions du droit suisse en matière de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations). Afin d'assurer la comparabilité, les données du bilan de l'exercice précédent ont été adaptées aux nouvelles prescriptions relatives à la structure.

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 PARTICIPATIONS

Compagnie Financière Tradition SA détient des participations significatives dans les sociétés suivantes :

	Capital en milliers Capital in thousands	Pourcentage de détention ⁽¹⁾ Percentage holding ⁽¹⁾		Prix d'acquisition en milliers de CHF Acquisition cost CHF 000		
		2015	2014	2015	2014	
Tradition Service Holding SA, Lausanne	CHF 21 350	100,0	100,0	21 242	21 242	Tradition Service Holding S.A., Lausanne
TFS SA, Lausanne	CHF 3 916	99,9	99,9	50 114	50 106	TFS SA, Lausanne
Tradificom International SA, Lausanne	CHF 200	100,0	100,0	200	200	Tradificom International SA, Lausanne
StreamingEdge.com Inc., New Jersey	USD n/s	80,0	80,0	2 872	2 872	StreamingEdge.com Inc., New Jersey
Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	CNY 50 000	33,0	33,0	2 610	2 610	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen
C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid	EUR 379	30,0	30,0	9 984	9 984	C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid
Trad-X Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100	Trad-X Holding SA, Lausanne
ParFX Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100	ParFX Holding SA, Lausanne
Autres participations				954	981	Other equity investments
TOTAL BRUT				88 176	88 195	GROSS TOTAL
Provisions pour dépréciation				-3 713	-3 744	Impairment allowance
TOTAL NET				84 463	84 451	NET TOTAL

⁽¹⁾ Le pourcentage de droits de vote est égal au pourcentage de détention du capital à l'exception de la société C.M. Capital Markets Holding SA, Madrid pour laquelle le pourcentage de droits de vote est de 31,5 % au 31 décembre 2015 et 30,9 % au 31 décembre 2014.

I. BASIS OF PREPARATION

The 2015 annual accounts of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, are the first to incorporate the provisions of the new Swiss law on accounting and financial reporting (Part Thirty-two of the Code of Obligations). The balance sheet figures from the previous year have been adapted to reflect the new reporting structure and ensure comparability.

II. NOTES TO THE BALANCE SHEET

II.1 EQUITY INVESTMENTS

Compagnie Financière Tradition SA holds significant interests in the following companies:

⁽¹⁾ The percentage of voting rights is equal to the percentage of equity ownership with the exception of C.M. Capital Markets Holding SA, Madrid, in which the percentage of voting rights was 31.5% at 31 December 2015 and 30.9% at 31 December 2014.

Tradition Service Holding SA, TFS SA, Trad-X Holding SA et ParFX Holding SA sont des sous-holdings qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés. La liste des participations importantes est présentée en note 31 des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA.

La valeur d'actif net, en fonction de laquelle ont été estimées les provisions économiquement nécessaires, a été déterminée sur la base des états financiers annuels ou, le cas échéant, consolidés des filiales arrêtés aux 31 décembre 2015 et 2014, valeur convertie aux cours de change applicables à ces dates. Les provisions ainsi constituées s'établissent à CHF 3 713 000 au 31 décembre 2015 (CHF 3 744 000 au 31 décembre 2014).

II.2 CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Au 31 décembre 2015, le capital-actions s'établit à CHF 17 606 000, soit 7 042 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

En juin 2015, 286 774 nouvelles actions de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées à un prix d'émission unitaire de CHF 57,00, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 717 000 assortie d'une prime d'émission de CHF 15 390 000, nette des frais d'émission de CHF 240 000.

En septembre 2015, 33 333 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 84 000.

Au 31 décembre 2014, le capital-actions s'établit à CHF 16 805 000, soit 6 722 111 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Durant l'exercice 2013, 232 475 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 44,00, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 581 000 assortie d'une prime d'émission de CHF 9 439 000, nette des frais d'émission de CHF 209 000.

Au 31 décembre 2012, le capital-actions s'établit à CHF 16 224 000, soit 6 489 636 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2015, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 69,22 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA contre 68,90 % au 31 décembre 2014.

Tradition Service Holding SA, TFS SA, Trad-X Holding SA and ParFX Holding SA are sub-holding companies, which in turn hold significant interests in companies broking financial and non-financial products for a wide range of clients consisting mainly of financial institutions and large corporations. The list of significant holdings is presented in Note 31 of the Group's consolidated financial statements.

The net asset value, used for estimating appropriate provisions, was determined on the basis of the company or consolidated financial statements of these subsidiaries at 31 December 2015 and 2014, translated at the exchange rates prevailing on those dates. The resulting provisions amounted to CHF 3,713,000 at 31 December 2015 (2014: CHF 3,744,000).

II.2 SHAREHOLDERS' EQUITY

Share capital

The share capital at 31 December 2015 was CHF 17,606,000, consisting of 7,042,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

In 2015, 286,774 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 57.00 per share. This operation increased capital by CHF 717,000, with a share premium of CHF 15,390,000, net of issuance costs of CHF 240,000.

In 2015, 33,333 new shares were issued following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. That operation increased capital by CHF 84,000.

The share capital at 31 December 2014 was CHF 16,805,000, consisting of 6,722,111 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50 (unchanged from last year).

In 2013, following the conversion of subscription rights, 232,475 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 44.00 per share. This operation increased capital by CHF 581,000, with a share premium of CHF 9,439,000, net of issuance costs of CHF 209,000.

The share capital at 31 December 2012 was CHF 16,224,000, consisting of 6,489,636 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Major shareholders

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 69.22% of the voting rights in Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2015 (2014: 68.90%).

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 53,49 % par VIEL et Compagnie-Finance au 31 décembre 2015 contre 52,86 % au 31 décembre 2014.

Capital autorisé

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 5 758 327, par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 22 mai 2017.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

Capital conditionnel

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 2 158 963 par l'émission d'un maximum de 863 585 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration.

566 667 options de souscription consenties par la Société aux collaborateurs du Groupe sont en vigueur au 31 décembre 2015 (273 000 options au 31 décembre 2014), représentant une augmentation de capital potentielle de CHF 1 416 668 (CHF 682 500 au 31 décembre 2014). Ces options donnent droit à la souscription d'une action de CHF 2,50 de valeur nominale.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées. L'augmentation s'opère :

- A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission.

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie-Finance held a 53.49% interest at 31 December 2015 (2014: 52.86%).

Authorised capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 5,758,327 through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Board of Directors will set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 22 May 2017.

The Board has authority to disapply or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity stakes. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

Conditional capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 2,158,963 through the issuance of up to 863,585 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The increase takes place through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders are disappplied. Conditions for employee participation will be defined by the Board of Directors.

There were 566,667 employee share options outstanding at 31 December 2015 (2014: 273,000), representing a potential capital increase of CHF 1,416,668 (2014: CHF 682,500). These options entitle the holder to subscribe one share with a nominal value of CHF 2.50.

Moreover, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000 through the issuance of up to 1,440,000 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up. The increase is carried out as follows:

- up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders are disappplied. The conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion right based on an issue price of no less than the average market price during the twenty days preceding the issue.

Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.

- A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

II.3 PROPRES ACTIONS

Au 31 décembre 2015, Compagnie Financière Tradition SA détient directement 342 411 propres actions pour un montant de CHF 21 543 000. Les acquisitions et cessions effectuées durant les périodes présentées se décomposent comme suit :

	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal	
Au 1^{er} janvier 2014	6 349	9 927	130 895	At 1 January 2014
Acquisitions	2 634	2 634	57 577	Acquisitions
Cessions	-42	-27	-592	Disposals
Plus et moins-values réalisées	-	-15	-	Realised gains and losses
Variation de la moins-value latente	-1 012	-	-	Changes in unrealised losses
Au 31 décembre 2014	7 929	12 519	187 880	At 31 December 2014
Acquisitions	10 487	10 487	176 957	Acquisitions
Cessions	-1 463	-1 356	-22 426	Disposals
Plus et moins-values réalisées	-	-107	-	Realised gains and losses
Variation de la moins-value latente	4 590	-	-	Changes in unrealised losses
Au 31 décembre 2015	21 543	21 543	342 411	At 31 December 2015

Depuis l'exercice 2015, les propres actions sont évaluées au coût d'acquisition (précédemment à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et le cours de bourse à la date de clôture). Un montant correspondant à la valeur d'acquisition des propres actions a été affecté à la réserve pour propres actions dans les capitaux propres.

Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings is disappplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.

- Up to CHF 1,100,000 through the exercise of options independent of share subscriptions granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allotting and exercising share options by shareholders or future option holders (transferrable options) will be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe for new shares.

II.3 TREASURY SHARES

Compagnie Financière Tradition SA directly held 342,411 treasury shares, amounting to CHF 21,543,000, at 31 December 2015. Movements in treasury shares over the past two financial years are shown below:

Since 2015, treasury shares are measured at cost (previously at the lower of their acquisition cost and the market price on the reporting date). An amount corresponding to the acquisition value of treasury shares was transferred to the reserve for treasury shares charged to equity.

II.4 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les autres dettes à court terme portant intérêts incluent un emprunt obligataire, émis au pair en septembre 2013, d'une valeur nominale de CHF 120 000 000 avec un coupon à 3,5 % pour une échéance en septembre 2016. Durant l'exercice, le Groupe a racheté une partie de cet emprunt obligataire pour un montant de CHF 8 074 000. Une perte de CHF 174 000 représentant la différence entre la valeur comptable à la date du rachat et le montant versé, a été enregistrée en charges financières au compte de résultat.

Les dettes à long terme portant intérêts sont constituées d'un emprunt obligataire, émis au pair en juin 2015, d'une valeur nominale de CHF 130 000 000 avec un coupon à 2,0 % pour une échéance en juin 2020.

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III.1 NOMBRE DE COLLABORATEURS

Le nombre d'employés n'est pas supérieur à 50 emplois à plein temps en moyenne annuelle pour les exercices 2015 et 2014.

III.2 GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS DONNÉS

Au 31 décembre 2015, Compagnie Financière Tradition SA garantit les limites de crédit accordées à sa filiale Tradition Service Holding SA par un acte de cautionnement solidaire pour un montant de CHF 25 000 000, sans changement par rapport au 31 décembre 2014. Les autres créances à court terme incluent des dépôts de garantie bancaire pour un montant de CHF 2 200 au 31 décembre 2015 (CHF 2 200 au 31 décembre 2014).

En outre, la Société a émis des lettres de confort en faveur de certaines de ses filiales, détenues indirectement, dans le cadre de leurs activités.

Engagements locatifs

en milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Durée contractuelle résiduelle moins de 1 an	960	960	Remaining term of contract less than 1 year
Durée contractuelle résiduelle entre 1 et 5 ans	960	1 920	Remaining term of contract between 1 and 5 years
Durée contractuelle résiduelle plus de 5 ans	-	-	Remaining term of contract more than 5 years
Total	1 920	2 880	Total

Ces engagements non portés au bilan concernent des bureaux que loue la Société. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable. Au 1^{er} janvier 2013, le contrat de bail de la société a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

II.4 BONDS

"Other current interest-bearing liabilities" includes a bond, issued at par in September 2013, with a nominal value of CHF 120,000,000 and a coupon of 3.5%, maturing in September 2016. The Group redeemed part of this bond during the year, in an amount of CHF 8,074,000. A loss of CHF 174,000, representing the difference between the carrying amount at the buy-back date and the amount paid, was recognised under "Financial expense" in the income statement.

"Other non-current interest-bearing liabilities" consist of a bond, issued at par in September 2015, with a nominal value of CHF 130,000,000 and a coupon of 2.0%, maturing in June 2020.

III. ADDITIONAL DISCLOSURES

III.1 HEADCOUNT

The number of employees did not exceed 50 full-time jobs on average in each of the years 2015 and 2014.

III.2 GUARANTEES AND CONTINGENT LIABILITIES

The Company guaranteed credit limits granted to its subsidiary, Tradition Service Holding SA, through a joint surety bond of CHF 25,000,000 (unchanged from last year). Other short-term receivables included bank security deposits of CHF 2,200 at year-end (2014: CHF 2,200).

In addition, comfort letters were issued in favour of a number of the Company's indirect subsidiaries, in connection with their activities.

Lease commitments

These liabilities concern office rentals and are not carried on the balance sheet. The amounts shown relate to the non-cancellable period only. The Company's lease was renewed for five years from 1 January 2013.

III.3 GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS REÇUS

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL & Compagnie-Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de EUR 14 032 000. VIEL et Compagnie-Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2015, Compagnie Financière Tradition SA a reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de Banque Pallas Stern et de Comipar à 92,5 % des créances déclarées. Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA s'établissent ainsi à CHF 1 601 000 au 31 décembre 2015, sans changement par rapport à l'année précédente.

III.4 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Compagnie Financière Tradition SA utilise des swaps de taux d'intérêts pour gérer son exposition découlant des taux d'intérêts variables par rapport aux taux fixes.

Des contrats d'une valeur nominale de CHF 40 000 000 ont des taux d'intérêts fixes moyens de 0,65 % et des taux d'intérêts variables calculés sur base du Libor (CHF 90 000 000 au 31.12.2014).

Au 31 décembre 2015, la juste valeur de ces contrats s'élève à CHF 241 000 en faveur de la banque (CHF 755 000 au 31 décembre 2014), pour une échéance au 1^{er} juin 2016. Cette moins-valeur latente n'a pas été enregistrée dans les comptes.

III.3 GUARANTEES AND CONTINGENT ASSETS

When VIEL and Compagnie-Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA in respect of such receivables. Their total balance, guaranteed by VIEL et Compagnie-Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

This undertaking relates to receivables of EUR 14,032,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership. VIEL et Compagnie-Finance will perform this undertaking when these two entities pay the final liquidation dividend in connection with these receivables.

Between 1999 and 2015, Compagnie Financière Tradition SA received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of these two entities to 92.5% of declared receivables. This brought Compagnie Financière Tradition SA's residual receivables to CHF 1,601,000 at 31 December 2015, unchanged from the previous year.

III.4 DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The Company uses interest rate swaps to manage its exposure to fluctuations in interest rates.

Contracts with a nominal value of CHF 40,000,000 (2014: CHF 90,000,000) have average fixed interest rates of 0.65% as well as variable LIBOR-based rates.

At 31 December 2015, the fair value of these contracts was CHF 241,000 in favour of the bank (2014: CHF 755,000), maturing on 1 June 2016. This unrealised loss was not recognised in the accounts.

III.5 DROITS D'OPTION POUR LES ORGANES ET LE PERSONNEL

Les droits d'option suivants ont été attribués aux organes de direction et d'administration ainsi qu'aux employés de Compagnie Financière Tradition SA pendant les exercices 2015 et 2014 :

	2015		2014		
	Nombre Number	Valeur (en milliers de CHF) Value CHF 000	Nombre Number	Valeur (en milliers de CHF) Value CHF 000	
Droits d'option attribués aux organes de direction et d'administration	17 000	68	-	-	Options granted to directors and executive management
Droits d'option attribués aux employés	-	-	-	-	Options granted to staff
Total	17 000	68	-	-	Total

La valeur des droits d'option ci-dessus est déterminée selon les principes reconnus par les normes IFRS.

III.6 PARTICIPATIONS ET DROITS DE CONVERSION ET D'OPTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les participations ainsi que les droits d'option au 31 décembre 2015 et 2014 de chacun des membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale sont présentés ci-dessous conformément aux prescriptions de l'article 663c du Code des Obligations. Il n'existe pas de droits de conversion au 31 décembre 2015 et 2014.

Participations et droits d'option des membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2015

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholdings	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	4 874 968	-
F. Carrard	Vice-Président du Conseil d'administration Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee	9 278	1 000
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	3 349	1 000
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	7 326	1 000
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	2 278	1 000
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	7 944	1 000
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	9 355	1 000
U. Schneider	Administrateur Director	5 000	1 000
Total		4 919 498	7 000

III.5 SHARE OPTIONS FOR DIRECTORS, EXECUTIVE MANAGEMENT AND EMPLOYEES

The following share options were granted to directors, executive management and employees of Compagnie Financière Tradition SA in 2015 and 2014:

The value of share options above is determined in accordance with IFRS principles.

III.6 SHAREHOLDINGS, CONVERSION RIGHTS AND SHARE OPTIONS OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD MEMBERS

Pursuant to the requirements of Section 663c of the Swiss Code of Obligations, the shareholdings and share options held by each Director and Executive Board member at 31 December 2015 and 2014 are disclosed below. No conversion rights were held at those dates.

Directors' shareholdings and share options at 31 December 2015

**Participations et droits d'option des membres
de la Direction Générale au 31 décembre 2015**
**Shareholdings and share options
of Executive Board members at 31 December 2015**

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholdings	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)			
E. Assentato	Président de Tradition (North America) Inc. Chairman of Tradition (North America) Inc.	25 717	-
A. Bell	Directeur Général Opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	4 090	180 000
D. Fewer (*)	Responsable de Standard Credit Group, New York Senior Managing Director of Standard Credit Group, New York	-	-
F. Brisebois	Directeur Financier Chief Financial Officer	-	10 000
M. Leibowitz	Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	66 140	266 667
L. Rosenshein	Directeur Général Opérationnel de Tradition Amériques COO Tradition Americas	1 091	5 000
D. Velter	Directrice du Marketing Stratégique Strategic Marketing Director	-	5 000
Total		97 038	466 667

(*) A quitté ses fonctions le 31 décembre 2015.

(*) Resigned on 31 December 2015.

**Participations et droits d'option des membres du Conseil
d'administration au 31 décembre 2014**
**Directors' shareholdings and share options
at 31 December 2014**

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholdings	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	4 631 221	-
F. Carrard	Vice-Président du Conseil d'administration Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee	8 815	-
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	-	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	7 326	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	1 265	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	7 944	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	6 047	-
U. Schneider	Administrateur Director	4 000	-
Total		4 666 618	-

**Participations et droits d'option des membres
de la Direction Générale au 31 décembre 2014**

**Shareholdings and share options
of Executive Board members at 31 December 2014**

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholdings	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)			
E. Assentato	Responsable des activités de TSH pour la région Amériques Managing Director TSH Americas	25 717	-
A. Bell	Directeur Général Opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	4 090	30 000
D. Fewer	Responsable de Standard Credit Group, New York Senior Managing Director of Standard Credit Group, New York	-	-
F. Brisebois	Directeur Financier Chief Financial Officer	-	10 000
M. Leibowitz	Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	32 282	150 000
L. Rosenshein	Directeur Général Opérationnel de Tradition Amériques COO Tradition Americas	1 091	5 000
D. Velter	Directrice du Marketing Stratégique Strategic Marketing Director	-	-
Total		63 180	195 000

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE ISSUE D'APPORTS DE CAPITAL

PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS AND THE GENERAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Bénéfice disponible			Available earnings
Report à nouveau	123 150	99 150	Retained earnings brought forward
Résultat net de l'exercice	44 186	26 592	Net profit for the year
Variation de la réserve pour propres actions	-9 024	-2 592	Movements in the reserve for treasury shares
Bénéfice disponible au bilan	158 312	123 150	Available earnings
Emploi du bénéfice au bilan 2014 et proposition d'emploi du bénéfice disponible 2015			Appropriation of 2014 available earnings and proposed appropriation of 2015 available retained earnings
Dividende ⁽¹⁾	-23 449	-	Dividend ⁽¹⁾
Report à nouveau	134 863	123 150	Retained earnings carried forward

En milliers de CHF	2015	2014	CHF 000
Réserve générale issue d'apports de capital			General reserve from capital contributions
Report à nouveau	16 443	20 205	Balance brought forward
Dividende ⁽¹⁾	-	-19 152	Dividend ⁽¹⁾
Agio sur augmentation de capital (net des frais d'émission)	-	15 390	Share premium on capital increase (net of issuance costs)
Report à nouveau	16 443	16 443	Balance carried forward

(1) hors propres actions détenues par la société.

⁽¹⁾ Excluding treasury shares.

Le dividende relatif à l'exercice 2014 d'un montant de CHF 19 152 000 a été payé le 8 juin 2015, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2015 et selon le choix exercé par chaque détenteur d'actions, comme suit :

The dividend for 2014 totalling CHF 19,152,000 was paid on 8 June 2015 in accordance with a resolution of the Annual General Meeting of 22 May 2015 and in line with shareholders' individual payment elections. The payment breakdown was as follows:

En milliers de CHF	2015	CHF 000
Versement sous la forme de nouvelles actions	16 347	Payment in the form of new shares
Versement en espèces	2 805	Cash payment
TOTAL	19 152	Total

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2016 la distribution d'un dividende de CHF 3,5 par action de CHF 2,50 de valeur nominale provenant du bénéfice disponible au bilan, soit une distribution d'un montant estimé de CHF 23 449 000 au titre de l'exercice 2015 sur le capital-actions ouvrant droit au dividende. Ainsi aucun dividende n'est versé sur les propres actions détenues par la société à la date du paiement.

At the Annual General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA to be held on 19 May 2016, the Board of Directors will be proposing a dividend of CHF 3.50 per share to be paid from available earnings, for an estimated distribution of CHF 23,499,000 for the 2015 financial year on the share capital conferring entitlement to a dividend. No dividend is to be paid on treasury shares held by the Company on the payment date.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée par l'Assemblée générale annuelle, le dividende sera payé le 25 mai en espèces.

If the Annual General Meeting approves the Board's proposal, a cash dividend will be paid on 25 May.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

REMUNERATION REPORT



145 - 146

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

147 - 149

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
REMUNERATION REPORT

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

**À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition
SA, Lausanne**

Lausanne, le 10 mars 2016

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Compagnie Financière Tradition SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) détaillées aux pages 147 à 149.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

**To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition
SA, Lausanne**

Lausanne, 10 March 2016

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE REMUNERATION REPORT

We have audited the remuneration report of Compagnie Financière Tradition SA for the year ended 31 December 2015. The audit was limited to the information according to articles 14–16 of the Ordinance against Excessive Compensation in Stock Exchange Listed Companies (Ordinance) contained in the pages 147 to 149.

RESPONSIBILITY OF THE BOARD OF DIRECTORS

The Board of Directors is responsible for the preparation and overall fair presentation of the remuneration report in accordance with Swiss law and the Ordinance. The Board of Directors is also responsible for designing the remuneration system and defining individual remuneration packages.

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on the remuneration report. We conducted our audit in accordance with Swiss Auditing Standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the remuneration report complies with Swiss law and articles 14 – 16 of the Ordinance.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Compagnie Financière Tradition SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence on the disclosures made in the remuneration report with regard to compensation, loans and credits in accordance with articles 14 – 16 of the Ordinance. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatements in the remuneration report, whether due to fraud or error. This audit also includes evaluating the reasonableness of the methods applied to value components of remuneration, as well as assessing the overall presentation of the remuneration report.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

OPINION

In our opinion, the remuneration report for the year ended 31 December 2015 of Compagnie Financière Tradition SA complies with Swiss law and articles 14 – 16 of the Ordinance.

ERNST & YOUNG SA

Milena De Simone

Expert-réviseur agréé / Licensed audit expert (Auditor in charge)

Christopher Cuche

Expert-réviseur agréé / Licensed audit expert

Le présent rapport de rémunération présente les informations sur les indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale de Compagnie Financière Tradition SA conformément aux articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les indemnités versées en espèces sont évaluées à leur valeur nominale et réparties entre les exercices selon la méthode de la comptabilité d'engagements.

Les indemnités versées en devises étrangères sont converties en francs suisses au cours de change moyens de l'exercice. Les prêts et autres crédits en cours libellés en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change de clôture. Tous les montants sont présentés en brut avec en outre la part de l'employeur aux contributions de sécurité sociale indiquée séparément. Les options de souscriptions octroyées sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi selon les principes reconnus par les normes IFRS. Ce montant est inclus dans le montant des indemnités versées à la date de l'octroi.

INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2015

Nom Name	Fonction Position	Honoraires versés Fees paid	Options de souscription d'actions Share options	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000					
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-	-	-
F. Carrard	Vice-Président du Conseil d'administration Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee	40,0	4,0	44,0	-
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	48,0	4,0	52,0	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	4,0	54,0	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40,0	4,0	44,0	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	46,0	4,0	50,0	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	50,0	4,0	54,0	-
U. Schneider	Administrateur Director	30,0	4,0	34,0	-
Total		304,0	28,0	332,0	-

En 2015, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 7 000 options de souscription d'actions à des membres du Conseil d'administration.

This Remuneration Report presents information on compensation, loans and credits to members of the Board of Directors and Executive Board of Compagnie Financière Tradition SA, in conformity with Articles 14 to 16 of the Ordinance against Excessive Compensation in Publicly Listed Companies (ORAb/VegüV).

VALUATION PRINCIPLES

Compensation paid in cash is valued at nominal value and spread over financial years using the accrual method.

Compensation in foreign currencies is translated into Swiss francs at the annual average exchange rate. Outstanding loans and other credits denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at the year-end exchange rate.

All amounts are presented gross with the employer's share of social security contributions shown separately.

Share options are measured at fair value on the grant date in accordance with IFRS principles. This amount is included in the compensation amount paid on the grant date.

COMPENSATION, LOANS AND CREDITS TO DIRECTORS FOR THE 2015 FINANCIAL YEAR

7,000 share options were granted to directors in 2015.

**INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS
AUX MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
POUR L'EXERCICE 2015**

**COMPENSATION, LOANS AND CREDITS
TO EXECUTIVE BOARD MEMBERS
FOR THE 2015 FINANCIAL YEAR**

Nom et fonction Name and position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000				
M. Leibowitz Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	3 353	1 740	5 093	456
Autres membres Other members	7 915	1 760	9 675	932
Total	11 268	3 500	14 768	1 388

Les charges qui fondent ou augmentent les prétentions à des prestations de prévoyance des membres de la Direction Générale s'élevaient à CHF 213 000 pour l'exercice 2015.

Aucune autre indemnité, cautionnement ou honoraires supplémentaires n'ont été versés à un membre, actuel ou ancien, du Conseil d'administration ou de la Direction Générale au cours de la période concernée.

Aucune indemnité, prêts ou autres crédits en cours n'ont été octroyées à des proches du Conseil d'administration ou de la Direction Générale.

Expenditures creating or increasing occupational benefit entitlements of Executive Board members amounted to CHF 213,000 for 2015.

No other compensation, sureties or additional fees were paid to existing or former directors or Executive Board members during the reporting period.

No compensation, loans or other credit facilities were granted to persons closely associated with the Board of Directors or Executive Board.

**INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2014**

**COMPENSATION, LOANS AND CREDITS
TO DIRECTORS FOR THE 2014 FINANCIAL YEAR**

Nom Name	Fonction Position	Honoraires versés Fees paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-
F. Carrard	Vice-Président du Conseil d'administration Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee	40,0	-
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	47,5	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40,0	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	50,0	-
U. Schneider	Administrateur Director	30,0	-
Total		307,5	-

En 2014, Compagnie Financière Tradition SA n'a consenti aucune option de souscription d'actions à des membres du Conseil d'administration.

No new share options were granted to directors in 2014.

INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'EXERCICE 2014

COMPENSATION, LOANS AND CREDITS TO EXECUTIVE BOARD MEMBERS FOR THE 2014 FINANCIAL YEAR

Nom et fonction Name and position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000					
M. Leibowitz					
Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	4 433	-	-	4 433	372
Autres membres Other members	9 007	-	49	9 056	1 562
Total	13 440	-	49	13 489	1 934

Les charges qui fondent ou augmentent les prétentions à des prestations de prévoyance des membres de la Direction Générale s'élèvent à CHF 224 000 pour l'exercice 2014.

Expenditures creating or increasing occupational benefit entitlements of Executive Board members amounted to CHF 224,000 for 2014.

Aucune autre indemnité, cautionnement ou honoraires supplémentaires n'ont été versés à un membre, actuel ou ancien, du Conseil d'administration ou de la Direction Générale au cours de la période concernée.

No other compensation, sureties or additional fees were paid to existing or former directors or Executive Board members during the reporting period.

Aucune indemnité, prêts ou autres crédits en cours n'ont été octroyées à des proches du Conseil d'administration ou de la Direction Générale.

No compensation, loans or other credit facilities were granted to persons closely associated with the Board of Directors or Executive Board.



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition - 11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne
T. : +41 21 343 52 22 • F. : +41 21 343 55 00



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition
11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne
T. : +41 21 343 52 22 • F. : +41 21 343 55 00